



**NIRAS**

**AFC!**  
AGRICULTURE & FINANCE  
CONSULTANTS

Ce rapport s'intègre dans l'évaluation soutenue et guidée par la Commission européenne et présentée par NIRAS A / S et AFC. Le rapport ne reflète pas nécessairement les points de vue et opinions de la Commission européenne

Evaluation mi-terme du programme  
« Développement rural et nutrition » de  
la mesure d'appui à la résilience  
(TUBEHONEZA) SIEA 2018 380  
Lot 1 Rapport d'évaluation Version  
finale

COMMISSION EUROPÉENNE

30 JULY 2021

L'équipe d'évaluation exprime ses remerciements aux différents acteurs, partenaires et bénéficiaires et notamment

- À la Délégation de l'UE,
- Aux ONG des différents consortiums (Chefs de file AVSI, CRE, FAO, WHH et WV) et membres (VSF et CIBe, CRF et CRB, PAM, UNICEF et UNFPA, IRC, Concern et Care),
- Aux partenaires de mise en œuvre des différents consortiums (Voir liste)
- Aux administrations régionales et communales, aux personnels des STD et centres de santé, aux groupes de bénéficiaires/acteurs (AVEC, CEP, Mamans Lumières, et partenaires privés impliqués dans les différentes activités,

qui, par leur disponibilité et leur contribution au dialogue avec l'équipe, ont permis de réaliser le travail d'évaluation de façon satisfaisante malgré des conditions difficiles et un temps court selon une approche attentive, bienveillante et constructive.

## Sommaire

<b>Liste des illustrations (Tableaux et figures).....</b>	<b>iv</b>
<b>Liste des annexes .....</b>	<b>v</b>
<b>Sigles et acronymes .....</b>	<b>vi</b>
<b>1 INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
1.1 Cadre et objet de l'évaluation .....	1
1.2 Approche adoptée, déroulement .....	1
1.3 Structure du rapport .....	2
<b>2 DESCRIPTION DU PROGRAMME TUBEHONEZA .....</b>	<b>2</b>
2.1 Contexte d'exécution du programme TUBEHONEZA.....	2
2.1.1 Situation nationale.....	2
2.1.2 La coopération Burundi/UE .....	2
2.1.3 Evolutions récentes du contexte .....	3
2.2 Situation Globale du programme.....	6
2.2.1 Taux d'exécution des activités .....	6
2.2.2 Taux d'exécution budgétaire consolidé (5 projets) .....	6
<b>3 REPONSES AUX QUESTIONS D'EVALUATION .....</b>	<b>7</b>
3.1 Pertinence.....	7
3.1.1 Constats de la mission et analyse .....	8
3.1.2 Conclusion pertinence .....	10
3.2 Cohérence.....	10
3.2.1 Constats de la mission et analyse .....	11
3.2.2 Conclusion cohérence.....	12
3.3 Efficience .....	13
3.3.1 Constats de la mission et analyse .....	13
3.3.2 Réponses aux questions d'évaluation .....	15
3.3.3 Conclusion efficience .....	17
3.4 Efficacité .....	17
3.4.1 Constats de la mission et analyse .....	18
3.4.2 Conclusion Efficacité .....	21
3.5 Impacts .....	23
3.5.1 Constats de la mission et analyses .....	23
3.5.2 Réponse aux questions Impacts.....	23
3.5.3 Conclusion sur les impacts.....	24
3.6 Pérennité /Durabilité /viabilité .....	25
3.6.1 Constats et analyses de la mission .....	25
3.6.2 Conclusion durabilité.....	26
3.7 Autres questions .....	27

3.7.1	Les questions transversales .....	27
3.7.2	Les questions spécifiques .....	28
<b>4</b>	<b>CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>32</b>
4.1	Synthèse des scores .....	32
4.2	Evaluation globale .....	33
4.3	Recommandations .....	35
4.3.1	Consolidation des tâches Tubehoneza.....	36
4.3.2	Préparation de la poursuite TUBEHONEZA au-delà de l'échéance actuelle.....	36
4.4	Leçons apprises .....	39

## Liste des illustrations (Tableaux et figures)

Tableau 1 : Les acteurs d'exécution TUBEHONEZA	10
Tableau 2 : Réponses Pertinence	13
Tableau 3 : Réponses Cohérence	16
Tableau 4 : Réponses Efficience	19
Tableau 5 : Réponses Efficacité	24
Tableau 6 : Questions Impact	26
Tableau 7 : Réponse aux questions spécifiques	30
Tableau 8 : Synthèse des scores CAD	32
Tableau 9 : Orientations thématiques	38
Tableau 10 : Composition de l'équipe d'évaluation	74
Tableau 11 : Répartition des tâches mission de terrain	74
Figure 1 : Carte d'intervention TUBEHONEZA	6
Figure 2 : Schéma logique TUBEHONEZA	11
Figure 3 : Taux d'exécution consolidé des activités Tubehoneza	12
Figure 4 : Taux d'exécution budgétaire consolidé Tubehoneza	12
Figure 5 : Utilisation des moyens par les projets	18
Figure 6 : Taux d'exécution AVSI	103
Figure 7 : Taux d'exécution budgétaire AVSI	103
Figure 8 : Taux d'exécution des Activités CRE	107
Figure 9 : Exécution budgétaire CRE	107
Figure 10 : Taux d'exécution activités FAO	112
Figure 11 : Exécution Budgétaire FAO	113
Figure 12 : Taux d'exécution des activités WHH	117
Figure 13 : Taux d'exécution budgétaire WHH	117
Figure 14 : Taux d'exécution activités WV	121
Figure 15 : Taux d'exécution budgétaire WV	122
Figure 16 : Taux d'exécution consolidé des activités Tubehoneza	123
Figure 17 : Taux d'exécution budgétaire consolidé Tubehoneza	124

**Liste des annexes**

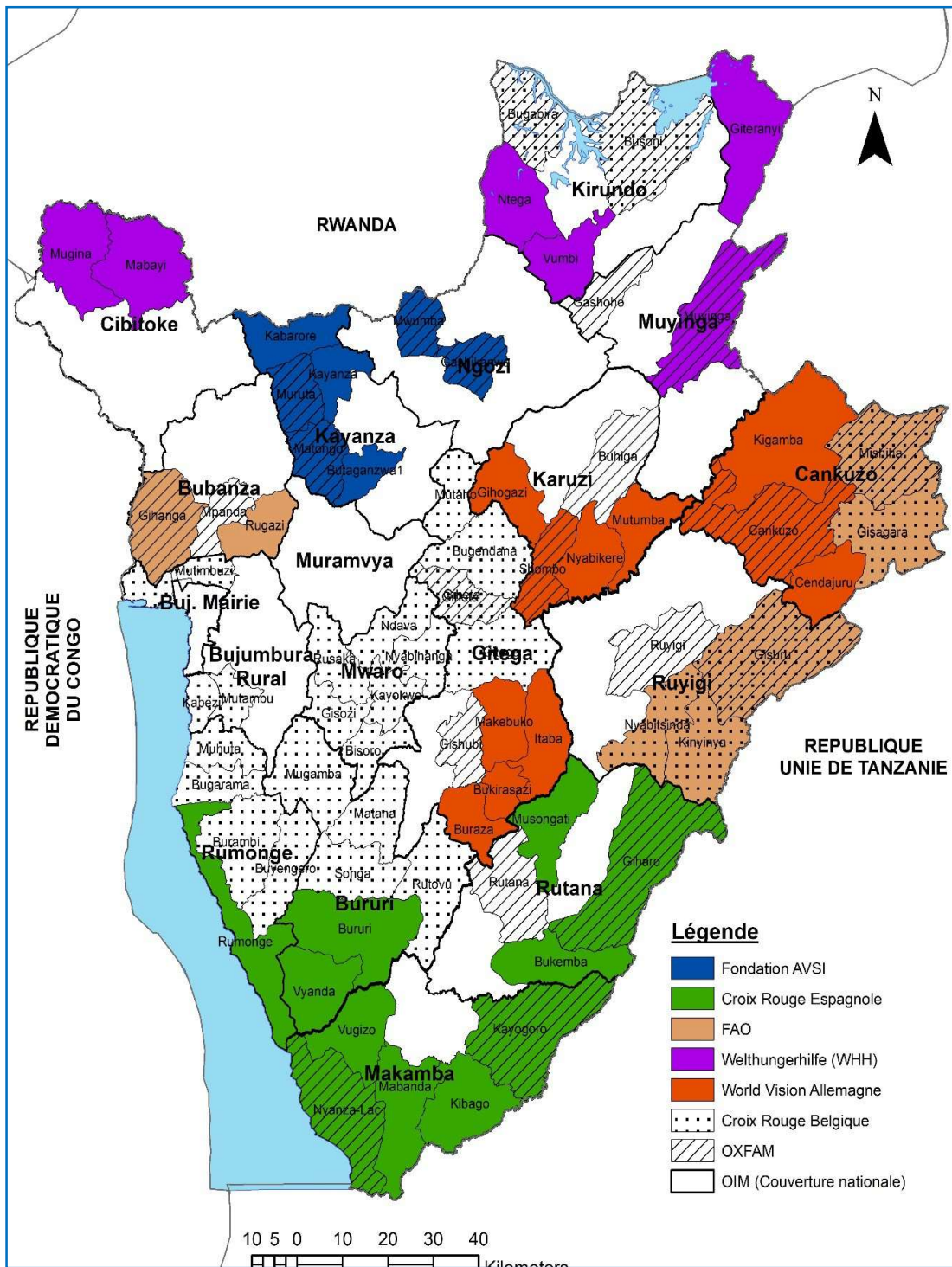
ANNEXE 1 : Termes de référence	41
ANNEXE 2 : Equipe d'évaluation	69
ANNEXE 3 : Méthodologie d'évaluation	71
ANNEXE 4 : Liste des documents consultés	76
ANNEXE 5 : Liste des personnes rencontrées	78
ANNEXE 6 : Fiche programme, structure et Cadre logique	91
ANNEXE 7 : Résumé des observations concernant les projets	99

## Sigles et acronymes

ACSA	Agent Communautaire de Santé Animale
ADIC	Association pour le Développement Intégral des Communautés
APEDEC	Association pour la Protection de l'Enfance et le Développement Communautaire
ASC	Agent de Santé Communautaire
ATPC	Assainissement Total Piloté par les Communautés
AVEC	Association Villageoise d'Épargne et Crédit
AVSI	Associazione Volontari per il Servizio Internazionale
BADEC	Bureau d'Appui au Développement et Entraide Communautaire
BDS	Bureau de District Sanitaire
BIF	Francs Burundais
CCNS	Comité Collinaire de Nutrition et de Santé
CDC	Comité de Développement Collinaire
CDJP	Commission Diocésaine Justice et Paix
CDS	Centre de Santé
CEJP	Commission Épiscopale Justice et Paix
CELON	Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National
CEP	Champ Ecole Paysan
CIBe	Caritas International Belgique
COPEDE	Conseil pour l'Education et le Développement
CRB	Croix Rouge du Burundi
CRE	Croix Rouge Espagnole
CRF	Croix Rouge Finlande
CSC	Chaîne de solidarité communautaire
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DUE	Délégation de l'Union Européenne
ECOFO	Ecole Fondamentale
EFIC	Exploitation Familiale Intégrée
EMAP	Engaging Men Through Accountable Practices
ENSNSAB	Enquête Nationale sur la Situation Nutritionnelle et la Sécurité Alimentaire au Burundi
ERB	Empowering Response Burundi
FAN	Foyer d'Apprentissage Nutritionnel
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FARN	Foyer d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnel
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FIFO	First In First Out (gestion des stocks)
FLM	Fédération Luthérienne Mondiale
GFS	Grenier Féminin de Soudure
HIMO	Haute Intensité de Main-d'œuvre
HVAT	Households Vulnerability Assessment Tool
IPC	Integrated Food Security Phase Classification

IRC	International Rescue Committee
ISTEEBU	Institut de statistiques et d'études économiques du Burundi
MAM	Malnutrition Aiguë Modéré
MAS	Malnutrition Aiguë Sévère
MINEAGRIE	Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage
ML	Maman Lumière
MM	Ménage Modèle
MNP	Micronutriments en Poudre
ODAG	Office de Développement de l'Archidiocèse de Gitega
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONCCS	Office National de Contrôle et de Certification des Semences
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation des Producteurs
OS	Objectif Stratégique
PAM	Programme Alimentaire Mondiale
PCDC	Plan Communal de Développement Communautaire
PIN	Programme Indicatif National
PMO	Partenaire de Mise en Œuvre
PND	Plan National de Développement
PNG	Politique Nationale Genre
PNS	Politique Nationale de Santé
PRONIANUT	Programme National Intégré d'Alimentation et de Nutrition
RBu2000+	Réseau Burundi 2000 Plus
RCE	Régie Communale de l'Eau
REFLECT	Regenerated Freirean Literacy through Empowering Community Techniques
SA	Sécurité Alimentaire
SAN	Stratégie Nationale Agricole
SAP	Système d'Alerte Précoce
SCEP	Système de Collecte de l'Eau de Pluie
SMART	Nutrition Standardized Monitoring and Assessment of Relief and Transitions
STD	Services Techniques Décentralisés
UCODE-AMR	Union pour la Coopération et le Développement/Appui au Monde Rural
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework
UNFPA	United Nations Population Fund
UNICEF	United Nations International Children's Emergency Fund
VBG	Violence Basée sur le Genre
VSF	Vétérinaire Sans Frontière
WASH	Water, Sanitation and Hygiene
WHH	Welthungerhilfe
WV	World Vision

Figure 1 : Carte d'intervention TUBEHONEZA





# 1 INTRODUCTION

## 1.1 Cadre et objet de l'évaluation

La Commission Européenne a lancé une demande de prestation pour la réalisation de l'évaluation externe à mi-parcours du programme « Développement rural et nutrition de la mesure d'appui à la résilience » TUBEHONEZA au Burundi.

La mission a été attribuée au Consortium NIRAS/AFCI. Une proposition méthodologique avait été établie à cet effet. Toutefois, du fait des confinements et de la limitation des voyages liés à la pandémie COVID 19, tant en Europe qu'au Burundi, l'approche et le calendrier ont dû être revus à plusieurs reprises : la prestation était initialement programmée classiquement, en une seule étape (à partir de septembre 2020).

Les mesures règlementaires relatives à la pandémie ont conduit à réorganiser la mission en trois grandes étapes<sup>1</sup> :

- Préparation à distance : exploitation documentaire et préparation d'une note de démarrage : fin 2020,
- Première mission de terrain en janvier/février 2021 : Mission auprès des cinq consortiums, centrée sur l'état des réalisations et les trois premiers critères : Pertinence, cohérence, efficacité), réalisée par l'expert 2 – Rédaction d'une « note d'étape » (2 experts),
- Seconde mission de terrain (2 experts, du 31/5 au 26/6/2021<sup>2</sup>) : Mission centrée principalement sur les réalisations (efficacité, impacts, durabilité) et la vision des bénéficiaires et autres parties prenantes – Mission donnant lieu à la rédaction/consolidation du rapport d'évaluation.

Vu le déroulement particulier de cette évaluation, le présent rapport d'évaluation (en version provisoire) consolide les conclusions de la note d'étape et les éléments/conclusions de la seconde mission de terrain. Il reprend par ailleurs les points d'attention évoqués lors des différents échanges avec la DUE et en particulier la restitution à la DUE, le 25/6/2021. Il s'agit du principal document contractuel.

L'organisation de la mission de terrain au Burundi a été revue<sup>3</sup>: cette phase a été scindée en deux étapes pour tenir compte des obligations liées au confinement initial tout en conservant la valeur ajoutée d'une équipe de consultants.

Le calendrier a été revu en conséquence. (voir ANNEXE 3 - Méthodologie).

## 1.2 Approche adoptée, déroulement

La méthodologie adoptée avait été proposée initialement dans le rapport de démarrage. Il s'agit d'une approche classique pour ce type d'exercice (voir ANNEXE 3). Le déroulement de la mission a dû être modifié pour prendre en compte les contraintes liées à la pandémie COVID : découpage en deux phases de terrain, fort allongement de la durée totale de l'évaluation).

Malgré son approche classique, cette mission d'évaluation s'est révélée comme atypique, pour diverses raisons au nombre desquelles on peut citer :

- La nécessité de considérer les cinq « projets » constitutifs du programme TUBEHONEZA, ce qui suppose l'examen d'une bibliographie volumineuse, la nécessité de très nombreuses rencontres, ayant des approches et des « cultures du développement » non nécessairement identiques ;
- Un calendrier perturbé par la Pandémie Covid (mission finalement réalisée de façon progressive (dont deux phases « terrain »), avec pour conséquences en définitive une durée courte sur le

<sup>1</sup> En particulier, l'obligation instaurée d'un isolement strict à l'arrivée au Burundi, juste avant le voyage prévu de l'expert 1 (15/1/2021)

<sup>2</sup> Incluant un confinement initial de 3 jours

<sup>3</sup> Réunion à distance DUE/AFC/consultant du 14/12/2021

terrain et la nécessité de travailler partiellement à distance (perte de précision dans l'observation).

La mission a suscité l'intérêt et l'adhésion de toutes les parties prenantes et a bénéficié d'un bon accueil et une bonne collaboration.

### 1.3 Structure du rapport

La structure du rapport est celle qui est spécifiée dans les termes de référence<sup>4</sup>, comme suit :

1. Introduction
2. Description du programme
3. Réponse aux questions d'évaluation et constats
4. Evaluation globale
5. Conclusions et recommandations (Conclusions, recommandations, leçons apprises)
6. Annexes

## 2 DESCRIPTION DU PROGRAMME TUBEHONEZA

### 2.1 Contexte d'exécution du programme TUBEHONEZA

#### 2.1.1 Situation nationale

Au Burundi, sur un total d'environ 12 millions d'habitants (2020), environ 3 millions de personnes sont soumises à l'insécurité alimentaire, 170 000 enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aigüe et 500 000 femmes enceintes nécessitent un soutien nutritionnel. Plus de la moitié (56%) des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique et présentent un retard de croissance. Les conditions de vie des ménages se détériorent, et la pauvreté endémique s'étend. La part des dépenses alimentaires représente plus de 75% de la consommation totale des ménages<sup>5</sup>.

Ces données nationales masquent des disparités régionales : selon le HRP 2019 (OCHA), les zones de crise aigüe (Phase 3) correspondent au Nord des provinces de Kirundo et Muyinga et des Dépressions de l'Est : Cankuzo, Ruyigi, Rutana et le Nord-Est de Makamba).

#### 2.1.2 La coopération Burundi/UE

L'accord de Cotonou qui vise à bâtir un partenariat global et prévoit un dialogue politique régulier régit les relations entre l'UE et le Burundi. Ces échanges portent principalement sur le soutien au processus de sortie de crise, la consolidation de la paix, le renforcement de la démocratie et la lutte contre la pauvreté. En 2016, l'UE a suspendu les appuis financiers directs fournis à l'administration burundaise (y compris les appuis budgétaires) tout en maintenant le soutien à la population, l'aide régionale et l'aide humanitaire.

Actuellement, l'UE est le premier partenaire au développement du Burundi. Pour la période 2014-2020 (11<sup>ème</sup> FED), l'aide de l'UE s'articule autour des secteurs suivants :

- Le développement rural durable pour la nutrition,
- La santé,

<sup>4</sup> Vu la complexité du programme, il a été choisi de rédiger un paragraphe spécifique pour sa description sommaire. Il convient de signaler la difficulté éprouvée par les consultants à respecter la limite de 30 pages pour un programme d'une telle ampleur (5 projets), avec un risque certain de réduire la l'intérêt des constats - Pour contourner cette difficulté, certains détails, considérés comme importants pour la compréhension de l'analyse réalisée, ont été reportés en annexe

<sup>5</sup> Données extraites notamment de l'étude WFP/EFSA (Emergency Food Security Assessment - Données 2017

- La consolidation de l'État de droit et sortie de la fragilité,
- L'énergie.

De plus, elle s'accompagne de mesures d'appui :

- La facilité technique de coopération,
- Le soutien aux acteurs non étatiques,
- L'appui à l'Ordonnateur national du FED.

Les ressources du 11<sup>e</sup> FED sont complétées par des fonds du budget de l'UE, qui permet de soutenir également :

- La promotion et la défense des droits de l'homme,
- Les organisations de la société civile (OSC) et les autorités locales (AL),
- Des projets de sécurité alimentaire en réponse aux crises.

### 2.1.3 Evolutions récentes du contexte

Au cours de la période d'exécution écoulée (juillet 2018 à novembre 2020), un ensemble de contraintes ont négativement affecté l'exécution des activités et l'atteinte des résultats. Il s'agit notamment :

- Des mesures adoptées par le gouvernement en direction des ONG : suspension de leur activité d'octobre à décembre 2018 avec obligation de renouveler les protocoles de convention avec les différents ministères techniques,
- Lancement officiel du programme retardé au 28 mai 2019 et conséquences sur le recrutement des prestataires.

Ce contexte difficile a conduit les acteurs du programme à faire évoluer les stratégies, avec notamment une concentration sur les activités non liées au calendrier agricole, une évolution des cibles (bénéficiaires et groupements), un accent mis sur les travaux de capitalisation.

#### Description du programme<sup>6</sup>

L'appui direct aux populations, prévu par le Programme Indicatif National (PIN) 11<sup>ème</sup> FED porte sur (i) le développement rural pour la nutrition, (ii) la santé et (iii) l'énergie. La présente évaluation concerne le volet « développement rural pour la nutrition »

Dans le contexte burundais de crise structurelle /cyclique, le programme est conçu dans le souci de combiner les interventions humanitaires et les actions de développement, dans une perspective d'efficacité et de durabilité, combinant des actions :

- A court-terme : couverture des besoins alimentaires de base.
- A moyen-terme : amélioration des moyens d'existence, en appuyant les acteurs locaux (autorités locales, organisations de la société civile, producteurs agricoles et secteur privé de l'alimentaire) pour la pérennisation de leur contribution à la sécurité alimentaire et la résilience ;
- A long-terme : promotion d'un environnement socio-économique attractif, combinant à améliorer la gestion des ressources naturelles et à réduire les facteurs de conflits le programme, pour réduire les causes de la vulnérabilité des populations.

---

<sup>6</sup> Voir détail en ANNEXE 6

L'**objectif global** du programme est de renforcer de façon durable la résilience de la population Burundaise.

L'**objectif spécifique** est la réduction durable de l'insécurité alimentaire et de la sous-nutrition des populations rurales touchées par la crise.

Les actions proposées ont été regroupées autour de **trois résultats** :

- Bases de la **sécurité alimentaire** (disponibilité, accessibilité, qualité, stabilité) renforcées via un appui en intrants agricoles, activités génératrices de revenu, transfert monétaire inconditionnel, activités liées à l'épargne et au crédit, etc.
- Disponibilité assurée des moyens et services permettant aux ménages ruraux de prévenir et soigner la **sous-nutrition** (femmes en âge de procréer et enfants de moins de 5 ans) est assurée (pratiques familiales essentielles et équipements communautaires/ individuels en eau – hygiène/ assainissement, etc.).
- **Tissu communautaire** préservé (initiatives de gestion de conflits et de réduction des risques via des structures de médiation au niveau communautaire, la prévention des violences basées sur le genre, etc).

Au plan opérationnel, la composante « Développement rural et nutrition » à évaluer, porte sur un montant de 38 M€. Elle a démarré pratiquement en 2018. Elle regroupe 5 projets mis en œuvre par 5 consortiums d'organisations diverses : (ONG, Agences des NU et Sociétés de la CR). Un cadre logique d'ensemble a été élaboré, destiné à harmoniser et prendre en compte la diversité des actions menées par ces organisations (voir schéma de synthèse en Figure 2).

L'examen documentaire préalable met en évidence :

- Une relative hétérogénéité des activités selon les projets et du poids de leurs composantes respectives ;
- Et des indicateurs pour certaines activités qui n'ont pas nécessairement une relation directe de cause à effet avec les indicateurs de résultats.

Les nombreux partenaires de mise en œuvre (5 chefs de file et 11 codemandeurs) et le partage des responsabilités a été schématisé dans un tableau en annexe du document (ANNEXE 6).

La structure de maîtrise d'ouvrage est chargée (i) du suivi-évaluation du programme, (ii) de l'appui technique et conseil aux acteurs ; (iii) de la coordination ; et (iv) de la communication.

Elle comporte :

- Une facilitation inter-consortiums (un expert financé au niveau du consortium FAO) : animation, coordination et facilitation des échanges entre les différents projets.
- Une assistance technique « résilience » pour assurer un suivi permanent et rapproché des programmes de la mesure de la résilience (un team leader et des experts affectés à chaque composante) : Suivi évaluation, Appui technique, coordination et communication.

Il convient également de citer l'existence d'autres mécanismes de coordination : GSSAME PAM/FAO, Gouvernement Burundais, PRONIANUT).

Cette organisation se conjugue à une gestion thématique transversale par des « leaders thématiques » : Nutrition, Wash, Agriculture, Genre/cohésion sociale, redevabilité, vulnérabilité<sup>7</sup>.

Le tableau ci-après présente l'organisation des consortiums.

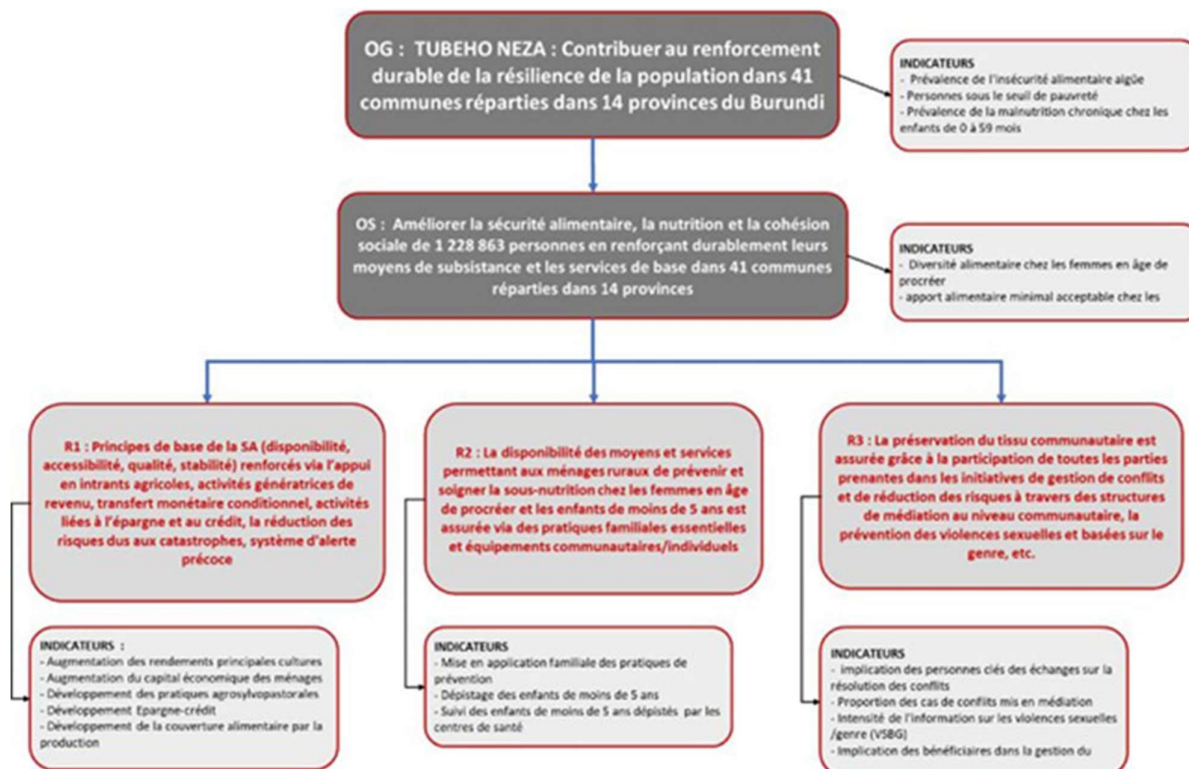
---

<sup>7</sup> Le caractère élaboré/complexe de cette organisation a fait l'objet d'un important effort de formalisation qui en facilite la lisibilité. (Voir Note de Documentaire)

Tableau 1: Les acteurs d'exécution TUBEHONEZA

Consortium	Organisations membres	Partenaires de mise en œuvre et provinces d'intervention
FAO	FAO	ERB (Bubanza)
		FLM (Ruyigi)
		ADIC (Cankuzo)
	UNICEF	CRB (Ruyigi et Cankuzo)
	UNFPA	-
AVSI	PAM	-
	CIBe	BADEC (Ngozi et Kayanza)
	VSF	UCODE-AMER (Ngozi et Kayanza)
	AVSI	APEDEC (Ngozi et Kayanza) CEJP (Ngozi et Kayanza)
CRE	CRE et CRF	CRB (Rumonge, Bururi, Rutana, Makamba)
WV	WV	COPED (Cankuzo)
		ODAG (Karusi)
WHH	CARE	Rbu 2000+ (Gitega)
	WHH	-
	Concern	-
	IRC	-

Figure 2 : Schéma logique TUBEHONEZA

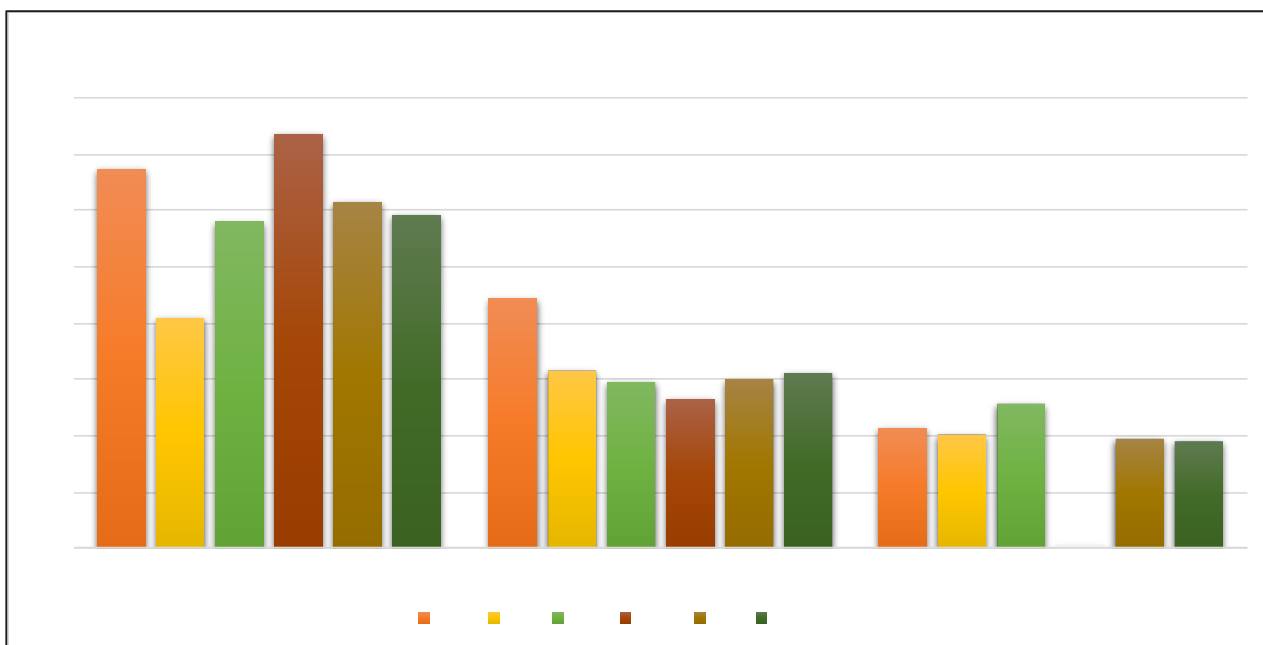


## 2.2 Situation Globale du programme

### 2.2.1 Taux d'exécution des activités

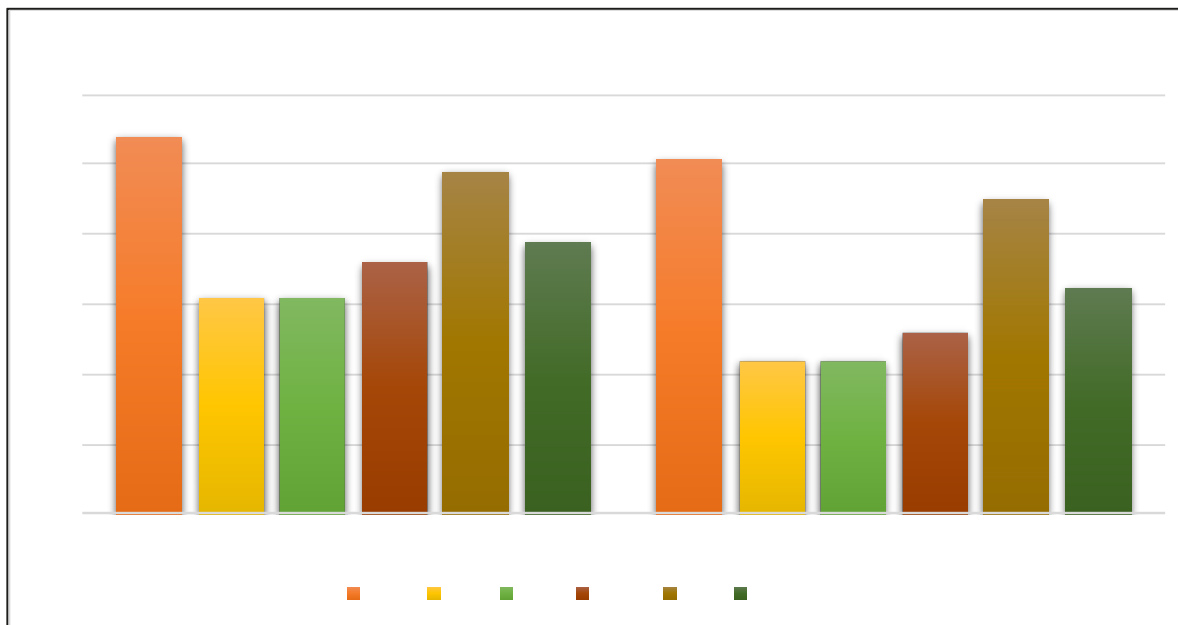
Le programme compte 271 activités dont 52 pour le consortium AVSI (soit 19,2%), 54 pour le consortium CRE (soit 19,9%), 74 pour le consortium FAO (soit 27,3%), 34 pour le consortium WHH (soit 12,5%) et 57 pour le consortium WV (soit 21%). Au 30 novembre 2020, 160 activités (soit 59%) avaient déjà atteint un niveau de réalisation d'au moins 50% dont 84 déjà achevées (soit 31%) et 52 activités qui n'avaient pas encore démarré (soit 19%). Le graphique suivant donne une représentation du niveau de réalisation des activités par projet et pour le programme.

**Figure 3 : Taux d'exécution consolidé des activités Tubehoneza**



### 2.2.2 Taux d'exécution budgétaire consolidé (5 projets)

Globalement, le taux d'exécution des coûts directs du programme était de 39% au 30 novembre 2020 et celui des coûts des activités étaient de 32%. Les projets évoluent différemment, les taux d'exécution des coûts directs des projets varient entre 54% (AVSI) et 31% (FAO et CRE) et ceux des coûts des activités varient de 50,6% (AVSI) et 21% (FAO et CRE). Le graphique suivant montre les différents taux d'exécution budgétaire pour les totaux des coûts directs et des coûts des activités au 30 novembre 2020 par projet et pour le programme.

**Figure 4 : Taux d'exécution budgétaire consolidé Tubehoneza**

### 3 REPONSES AUX QUESTIONS D'EVALUATION<sup>8</sup>

Le paragraphe ci-dessous présente le résumé des analyses concernant les questions évaluatives génériques : principaux constats, observations et justifications, permettant de situer le programme en regard des critères CAD.

Sont présentés ci-dessous, de façon résumée pour en faciliter la lecture :

- Les grandes lignes des constats effectués ;
- Les réponses de la mission aux questions, selon l'approche méthodologique classique (voir note de démarrage) ;
- Une conclusion globale synthétique par critère, accompagnée de commentaires et réflexions le cas échéant.
- Le score retenu.

#### 3.1 Pertinence

Selon la définition actuelle<sup>9</sup>, la pertinence est « la Mesure dans laquelle les objectifs et la conception de l'intervention correspondent aux besoins, aux politiques et aux priorités des bénéficiaires, du pays, de la communauté internationale et des partenaires/institutions et demeurent pertinents même si le contexte évolue ».

Les principales questions évaluatives sont les suivantes :

- Le choix des thématiques retenues (Sécurité alimentaire, nutrition et cohésion sociale)

<sup>8</sup> Les scores retenus sont les suivants : A : Mieux qu'escompté ; B : Satisfaisant et ne nécessitant pas d'action correctrice ; C : Bon, en ligne avec les résultats poursuivis, mais des actions correctrices sont recommandées ; D : Des dysfonctionnements mettent en cause l'atteinte des objectifs poursuivis et des mesures correctrices sont indispensables.

<sup>9</sup> Des meilleurs critères pour des meilleurs évaluations - Définitions adaptées et principes d'utilisation - Réseau du CAD de l'OCDE sur l'évaluation du développement (EvalNet).

répond aux diagnostics réalisés et aux différents documents de politique sectorielle existants (Gouvernement et partenaires aux développement) ;

- La sélection des zones d'intervention et celle des populations bénéficiaires répondent aux priorités identifiées ;
- Les interventions du Programme répondent aux besoins des bénéficiaires (et aux perceptions locales de ces besoins) ;
- La logique d'intervention et les hypothèses sont appropriées, flexibles et pertinents dans le contexte actuel et compte tenu de l'expérience acquise depuis la formulation initiale.

### 3.1.1 Constats de la mission et analyse

Tableau 2: Réponses Pertinence

<b>Pertinence par rapport (i) aux politiques, besoins et priorités du pays et (ii) aux besoins des bénéficiaires</b>	
<b>Questions d'évaluation</b>	<b>Réponse, Commentaire</b>
Choix de la région, du secteur et sélection des bénéficiaires	<p>Choix justifié par les données nationales sur la pauvreté et la sécurité alimentaire - choix des zones où les indicateurs sont les plus défavorables.</p> <p>Les bénéficiaires ont été choisis sur base de l'enquête-ménage basé sur l'approche PWR (Participatory Wealth Ranking) à raison d'au moins 75% des ménages pauvres et très pauvres et d'au plus 25% des ménages moyens et aisés.</p>
Réponse aux besoins des bénéficiaires	<p>Les interventions (activités) du projet répondent aux besoins ou attentes des collectivités, communautés et ménages bénéficiaires.</p> <p>Ils s'appuient sur les Plans Communaux de Développement Communautaire (PCDC) qui sont l'émanation des attentes des communautés.</p> <p>Les bénéficiaires interrogés confirment tous l'intérêt des actions menées et leur caractère prioritaire.</p> <p>Les actions de sécurité alimentaire sont connues et appréciées (semences de qualité, élevage et fumure, pratiques agro-sylvo-pastorales).</p> <p>En matière de nutrition, les taux de malnutrition aigüe et chronique justifient pleinement l'intervention ; L'approche FAN/FARN est connue et comprise. Elle est soutenue par le gouvernement.</p> <p>Les actions dans le secteur de l'eau répondent à un besoin majeur, confirmé par tous les acteurs impliqués (mais elles ne couvrent qu'une faible part des besoins) : des collines voudraient se doter de telles structures.</p> <p>En matière de cohésion sociale, les modèles appuyés correspondent bien aux approches traditionnelles de gestion des conflits. Les acteurs sont un intervenant indépendant/impartial, qui offre gratuitement son aide et qui permet de d'atténuer les conflits locaux et porter en justice les cas les plus graves (violences basées sur le genre, crimes sexuels)</p>
Logique d'intervention appropriée	<p>Le programme est complexe mais structuré : 5 projets conduits par 14 organisations internationales et 12 organisations nationales. Il intervient dans 14 provinces sur 18 provinces rurales du Burundi) et 4 régions agro-écologiques.</p> <p>Les 5 projets ont les mêmes objectifs, mêmes résultats et mêmes indicateurs et des activités similaires. Cependant, le souci d'harmonisation dans différents projets a parfois primé sur la prise en compte des con-</p>



<b>Pertinence par rapport (i) aux politiques, besoins et priorités du pays et (ii) aux besoins des bénéficiaires</b>	
<b>Questions d'évaluation</b>	<b>Réponse, Commentaire</b>
	textes locaux. (Par exemple : (i) dans le projet WHH, réhabilitation prévue de hangars dans des communes où il n'y en avait pas (Cibitoke), (ii) partout, standard de 4 ha de terrain pour un multiplicateur de semences, dans des zones (Kayanza, Ngozi, Kirundo, etc.) ne pouvant remplir ce critère.
Capacité locale de mise en œuvre locale	<p>Les Organisations membres des consortiums sont des organisations ayant de grandes expériences de mise en œuvre des projets, aussi bien au Burundi que dans d'autres pays et régions du monde.</p> <p>Cependant, toutes les organisations concernées n'ont pas des expertises sur toutes les thématiques.</p> <p>Au niveau local, en plus des responsables administratifs, chaque volet dispose d'un réseau de ressources humaines jusqu'au niveau des collines.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Agriculture et élevage</b> : BPEAE qui disposent d'agronomes, GR, Zootechniciens/vétérinaires (ACSA au niveau colline)</li> <li>▪ <b>Nutrition</b> : Au niveau provincial (Bureau Provincial de Santé), BDS (Bureau de District Sanitaire), etc. jusqu'au niveau des collines et sous-collines.</li> <li>▪ <b>Secteur de l'eau</b> : services techniques déconcentrés aux différents niveaux</li> <li>▪ <b>Secteur de la cohésion sociale</b> : existence des CDFC (Centre de Développement Familial et Communautaire)</li> </ul> <p>Ces structures techniques sont sous la coordination du cabinet du Gouverneur (province) et Administrateur (commune)</p> <p>Tous ces services sont dépourvus de moyens de travail suffisants, faute de ressources budgétaires régulières.</p>
Alignement avec les priorités et politiques du Burundi, celles de la commission européenne	<p>Le programme est aligné avec le PND (Plan National de Développement) 2018-2027 et les politiques / stratégies sectorielles nationales pour les trois volets principaux (Sécurité alimentaire, Nutrition/Wash et Cohésion sociale) : (i) le volet sécurité alimentaire est alignée avec la Stratégie Nationale Agricole (SAN) 2018-2027 ; (ii) le volet nutrition est spécifiquement aligné à la Politique Nationale de Santé (PNS) 2016-2025 et en partie à la SAN 2018-2027 ; (iii) le WASH est aligné à la Stratégie Sectorielle du Ministère en charge de l'Hydraulique pour la mise en œuvre du PND.</p> <p>Le programme s'inscrit dans le cadre de coopération entre le Burundi et l'Union Européenne, particulièrement dans le Programme Indicatif National (PIN) pour la période 2014-2020 (3 secteurs sur les 4 que compte le PIN).</p> <p>Le programme Tubehoneza a démarré pendant la période de mise en œuvre du programme ADRN (Appui au Développement Rural durable pour la Nutrition), également financé par l'Union Européenne.</p>

### 3.1.2 Conclusion pertinence

#### a) Conclusion

La vision, la conception et les actions du programme sont pertinentes selon les différents axes d'analyse : Gouvernement, acteurs de développement, UE, Bénéficiaires

Toutefois, la situation actuelle des relations entre le Gouvernement et les bailleurs est un facteur d'incertitude quant aux attentes en cours/futures du Gouvernement et à la capacité d'impliquer l'administration.

Par ailleurs, la programmation financière/opérationnelle est peu lisible : les moyens affectés au différents axes et consortiums, ne sont pas globalement proportionnés aux besoins, mais plutôt aux capacités d'intervention de consortiums et à leur implantation locale effective, variable selon les acteurs. Mais il s'agit peut-être d'un problème de différentiel d'efficience entre les différents consortiums/acteurs).

Ces observations ne mettent pas en cause la pertinence globale du programme, sa conception, son organisation et de ses activités.

#### b) Score pertinence

PERTINENCE	A	B	C	D
Evaluation globale		X		

### 3.2 Cohérence

Cohérence : Mesure dans laquelle l'intervention est compatible avec les autres interventions menées au sein d'un pays, d'un secteur ou d'une institution.

Les principales questions évaluatives sont les suivantes :

- Des mécanismes de coordination entre l'UE et les autres bailleurs existent et fonctionnent.
- Le choix des secteurs /thématiques d'intervention et la sélection des bénéficiaires sont cohérents avec les autres politiques et les autres stratégies de la CE (et les autres partenaires techniques et financiers) : priorités, environnement, commerce, migrations, etc.
- Homogénéité d'approche des projets dans les différentes zones (couverture thématique, mode d'intervention, ...)
- Cohérence entre les ambitions thématiques et les moyens alloués : budgets, ressources humaines, ...

### 3.2.1 Constats de la mission et analyse

Tableau 3: Réponses Cohérence

Questions d'évaluation	Réponse, Commentaire
<b>Cohérence Externe</b>	
Des mécanismes de coordination entre la CE et les autres bailleurs existent et fonctionnent	<p>Outre l'UE, les autres grands acteurs qui appuient le Burundi sont, notamment, les bailleurs de fonds (Banque Mondiale et FIDA) et le Système des Nations Unies. Les volets sécurité alimentaire et Nutrition se trouvent en cohérence avec les cadres de coopération entre le Burundi et les trois acteurs ;</p> <p>Le volet Cohésion sociale se retrouve dans le cadre de coopération entre le Burundi et le Système des Nations Unies (UNDAF).</p>
Le choix des secteurs / thématiques d'intervention et la sélection des bénéficiaires sont cohérents avec les autres politiques et les autres stratégies de la CE (et les autres PTF)	Voir « pertinence » (cohérence entre les stratégies sectorielles, les thématiques et les populations cibles)
<b>Cohérence interne</b>	
Homogénéité d'approche des projets dans les différentes zones (couverture thématique, mode d'intervention, ...)	<p>La cohérence logique au sein du programme est assurée par un cadre logique commun, un dispositif de coordination central, une coordination solide au sein des consortiums et des échanges entre projets (réunions périodiques) à travers la mise en place du « lead thématique », un dispositif de suivi-évaluation consolidé au niveau du programme, des modes de fonctionnement des projets compatibles entre eux.</p> <p>Les leads thématiques jouent un rôle important de renforcement des capacités, de coordination, d'échange d'expérience et d'harmonisation des approches entre différents consortiums</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Au niveau organisationnel, (i) Certains consortiums opèrent totalement à travers des PMO ; (ii) d'autres exécutent directement la totalité des activités ; (iii) d'autres ont une approche mixte.</li> <li>▪ Au niveau des approches : (i) pour les travaux d'aménagement des dispositifs antiérosifs et des sources d'eau, certains projets rémunèrent de la main-d'œuvre (CRE, FAO et WHH) tandis que d'autres s'appuient sur une contribution bénévole des bénéficiaires (AVSI et WV); (ii) Pour l'encadrement des producteurs, certains projets utilisent l'approche CEP tandis que d'autres utilisent celle des paysans / ménages relais (ou modèles) ; (iii) pour les activités de réhabilitation nutritionnelles, certains projets utilisent l'approche FARN tandis que d'autres utilisent uniquement FAN ; pour ceux utilisant les FARN, certains donnent quelques appuis complémentaires (AVSI) tandis que d'autres n'en donnent pas ; (iv) dans tous les projets, les animateurs communautaires (leaders qui font la médiation, animateurs des groupements AVEC et des CEP, etc.) sont des bénévoles mais dans certains projets, ils reçoivent des indemnités (transport, communication) ou moyens de transport (vélos) tandis que d'autres projets ne donnent aucun appui, etc.</li> </ul>

Questions d'évaluation	Réponse, Commentaire
	Là où les organisations membres du consortium ne sont pas présentes sur le terrain (cas de la FAO), leurs PMO n'ont pas de cadre de collaboration. Par exemple, ADIC et CRB qui mettent en œuvre respectivement les volets sécurité alimentaire et nutrition au compte du consortium FAO dans les communes de Gisagara et Mishiha (province Cankuzo) n'ont pas de cadre de collaboration (pas de réunions conjointes, pas d'échanges d'information).
	Les trois composantes du programme (sécurité alimentaire, nutrition et cohésion sociale) sont des facteurs importants de résilience des communautés burundaises à condition qu'ils soient pris ensemble d'une manière intégrée. Ainsi, la réalisation efficace de ces composantes est potentiellement adaptée pour permettre d'atteindre l'objectif spécifique (« Réduction durable de l'insécurité alimentaire et de la sous-nutrition des populations touchées par la crise ») et de contribuer à la résilience des communautés (objectif global). A noter que, pour tous les projets, les activités occupent une part importante du budget global, (au moins 60%).
Cohérence entre les ambitions thématiques et les moyens alloués : budgets, ressources humaines, ...	Une certaine hétérogénéité dans l'importance budgétaire accordée aux différentes actions selon les consortiums. Des signes de manque de synergie entre les trois composantes sur terrain : (i) dans tous les projets, la sécurité alimentaire et la nutrition sont déconnectées au plan de l'organisation et de la programmation ; (ii) pas toujours de connexion entre activités dans le volet sécurité alimentaire : (a) les bénéficiaires des formations/encadrement techniques ne sont pas ceux qui sont appuyés pour les semences ou des animaux d'élevage. (b) les aménagements antiérosifs ne sont pas nécessairement réalisés chez les bénéficiaires du volet sécurité alimentaire, etc. ; (c) à l'exception de quelques cas (quelques collines dans les environs du chef-lieu de la commune Cendajuru), les activités WASH ne sont pas en connexion avec les autres volets du programme.

### 3.2.2 Conclusion cohérence

#### a) Conclusion

La cohérence externe entre acteurs est avérée dans un contexte particulier de relations entre le gouvernement et les acteurs internationaux du développement.

Le programme Tubehoneza est bien en cohérence avec les programmes des autres bailleurs qui appuient le Burundi (notamment la Banque Mondiale et le FIDA) et les autres acteurs stratégiques comme le Système des Nations Unies.

Au niveau interne, si les objectifs, les résultats et les activités planifiées sont communs, on peut observer une faiblesse des synergies entre résultats (par exemple les interventions de sécurité alimentaire, de nutrition et de cohésion sociale notamment le WASH sont déconnectées), voire entre les activités au sein d'un même résultat (par exemple dans le volet sécurité alimentaire de certains projets, les bénéficiaires des formations/encadrement techniques ne sont pas ceux des semences ou des animaux d'élevage ; les aménagements antiérosifs ne sont pas nécessairement réalisés dans des champs des bénéficiaires du volet sécurité alimentaire, etc.). Cette cohérence interne n'est pas facilitée par la complexité du programme (nombre d'acteurs aux approches et « cultures » différentes, intervenant dans des régions et des contextes différents, mais la coordination encourage/facilite les relations horizontales (cadre de l'organisation « Leads »).

Des progrès en matière de cohérence des approches tant au sein des projets qu'entre les consortiums

et acteurs) sont possibles. En effet, il ne faut pas perdre de vue le fait que la CE donne uniquement les lignes directrices et que chaque projet/consortium prépare son projet de manière indépendante et autonome avec ses propres approches et expériences. Le cadre logique commun est le fruit d'une recherche de mise en cohérence, a posteriori, des différentes approches et activités pensées au niveau de chaque consortium.

b) Score Cohérence

COHERENCE :	A	B	C	D
Evaluation globale		X		

### 3.3 Efficience

Efficience : Mesure dans laquelle l'intervention produit, ou est susceptible de produire, des résultats de façon économique et dans les temps. (Mise en œuvre optimale des moyens : Résultats – qualitatifs ou quantitatifs – obtenus par rapport aux ressources/moyens mis en œuvre : Organisation et ressources humaines, moyens financiers et calendrier)

Les principales questions évaluatives sont les suivantes :

- Pendant la phase de la formulation, un rapport correct a été développé entre l'objectif spécifique, les résultats et les moyens.
- Les ressources ont été mises en place en quantité, en qualité et aux moments prévus pour la réalisation des objectifs prévus.
- Il existe un rapport correct entre les résultats obtenus et les moyens mis en œuvre.
- Les modalités organisationnelles de l'intervention ont une influence positive sur la réalisation des objectifs.

#### 3.3.1 Constats de la mission et analyse

Gestion des ressources mises en œuvre

L'examen des allocations budgétaires en relation avec la taille des zones d'intervention surprend : les projets avec les budgets les plus élevés n'occupent pas nécessairement le plus grand nombre de communes. Par exemple : FAO dont le budget est le plus élevé (28% du total pour le programme) a la même taille de zone d'intervention qu'AVSI qui dispose le plus petit budget (12% du budget total) ; la CRE (29% de toute la zone du programme) ne dispose que 15% du budget total. Les correspondances de la part du budget (pourcentage du budget du projet dans le budget total du programme) et de la part de la zone d'intervention (pourcentage du nombre de communes d'intervention du projet par rapport au nombre total des communes d'intervention du programme) sont illustrées dans la figure 4. i) ci-dessus.<sup>10</sup>

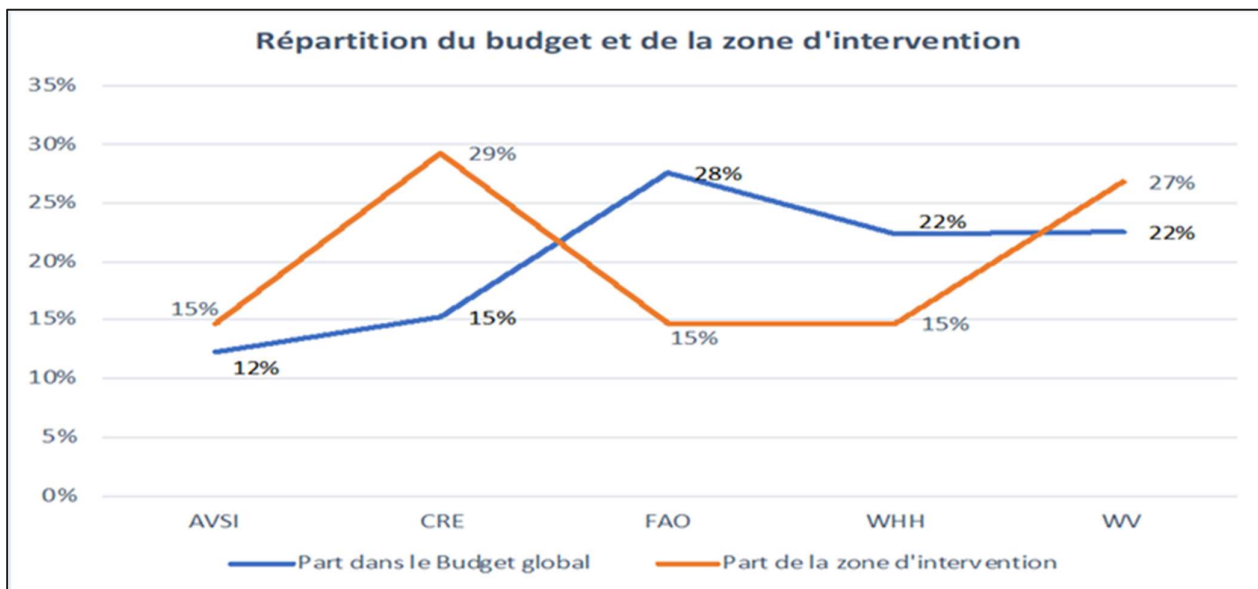
L'observation est valable également pour les moyens (humains et logistiques déployés), non proportionnés aux budgets alloués aux consortiums. Les consortiums ayant plus de budget ne sont pas nécessairement ceux qui ont déployé plus de ressources sur terrain : Par exemple, (i) AVSI qui dispose le budget le plus réduit a déployé plus de ressources sur le terrain que FAO et WV ayant les plus forts budgets ; et (ii) les consortiums ayant plus de communes d'intervention ont les plus petits nombres de techniciens dans les communes (CRE et WV) et ont les plus forts effectifs techniques affectés au niveau

<sup>10</sup> Observation : il serait pertinent de rapprocher les moyens mis en œuvre aux chiffres de population, (éventuellement les plus vulnérables) aux moyens mis en œuvre par les différents consortiums. Cela apparaît difficile dans la configuration actuelle vu, notamment les différences d'approche entre les différents consortiums qui ne s'adressent pas nécessairement aux mêmes types de bénéficiaires. La prise en compte de ces approches mériterait une investigation de détail par composantes, qui dépasse le cadre de la présente évaluation. Une vision plus « normée » ou « standardisée » des bénéficiaires et es critères de choix à leur appliquer serait une approche à envisager dans le futur.

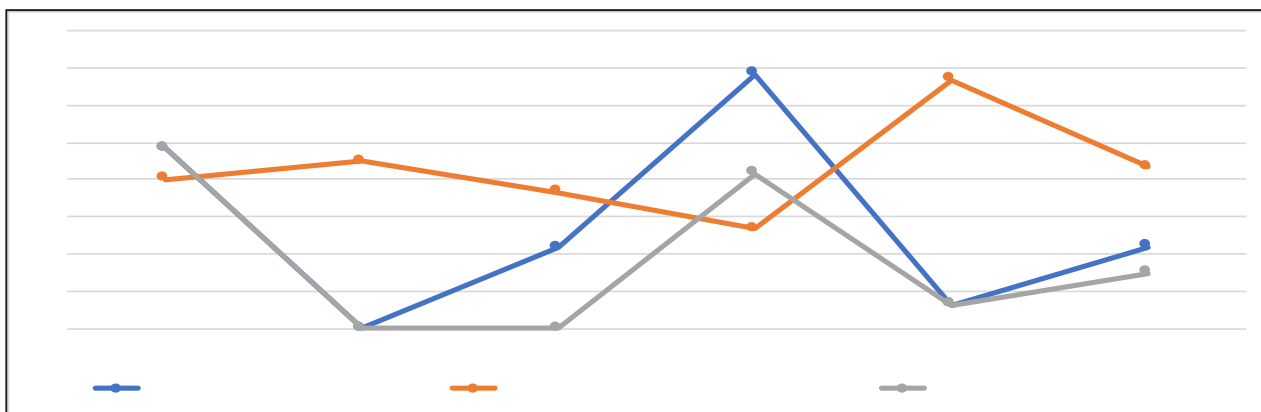
provincial.

**Figure 4: Utilisation des moyens par les projets**

i) Ressources Budgétaires



ii) Autres moyens



De cette figure, on observe quelques cas particuliers : (i) CRE n'a affecté aucun technicien et aucune moto dans les communes ; (ii) FAO n'a affecté aucune moto dans les communes, quelques PMO qui en disposent sont obligés d'utiliser les leurs (sans frais d'entretien ni de location fournis par la FAO) ; (iii) Pour CRE, FAO et WV, les ressources humaines techniques affectées au niveau provincial dépassent celles du niveau communal ; normalement pour des projets qui exigent plus d'encadrement & accompagnement communautaire, les ressources humaines techniques devaient être plus importantes au niveau des communes pour plus d'efficacité et qui coûtent moins cher par ailleurs.

### 3.3.2 Réponses aux questions d'évaluation

Tableau 4: Réponses Efficience

<b>Dans quelle mesure les moyens (fonds, expertise et temps) ont-ils été bien utilisés pour atteindre les résultats (dans un contexte de mise en œuvre selon une approche Appui Budgétaire) ?</b>	
Questions d'évaluation	Réponse, Commentaires
Pendant la phase de la formulation, un rapport correct a été développé entre l'objectif spécifique, les résultats et les moyens.	<p>Le cadre logique commun consolidé permet d'avoir une vision globale de la logique interne et des relations entre moyens et résultats potentiels.</p> <p>Toutefois, on observe une hétérogénéité dans les allocations aux activités selon les consortiums ainsi que des écarts importants en ressources financières, qui n'apparaissent pas en cohérence, en particulier, avec les superficies des régions d'intervention</p> <p>La cause de cette situation est notamment que chaque consortium présentait son propre budget et sa zone d'intervention, de façon indépendante, suivant les lignes directrices fournies par la DUE, mais sans concertation avec les autres candidats. N'oublions pas que le mécanisme retenu impliquait un contexte de compétition entre consortiums.</p>
Les ressources ont été mises en place en quantité, en qualité et aux moments prévus pour la réalisation des objectifs prévus.	Tous les projets ont connu de retards importants (variant de 6 à 15 mois) suite aux négociations des conventions internes entre les organisations membres des mêmes consortiums, recrutement des PMO, suspension temporaire de l'accréditation des ONG Internationales par le Gouvernement, la situation Covid-19, etc.
Il existe un rapport correct entre les résultats obtenus et les moyens mis en œuvre.	<p>Vu les retards encourus, tous les projets ont sollicité et bénéficiés des périodes de prolongation sans coûts, variant de 6 (WHH) à 15 mois (CRE), et qui vont permettre d'achever l'essentiel des activités qui restent mais qui vont, en même temps, augmenter les coûts fixes au détriment des coûts affectés aux activités.</p> <p>Lors de la phase active, on a observé des problèmes de programmation (quantités et coûts) : sur- ou sous-estimation des besoins (micronutriments, construction d'infrastructures, ...)</p>
Les modalités organisationnelles de l'intervention ont une influence positive sur la réalisation des objectifs.	<p>Les dispositifs adoptés par les différents consortiums sont hétérogènes, mais globalement en cohérence avec les activités à mener. Toutefois, chez certains acteurs, l'organisation (trop centralisée ?) engendre des délais administratifs (passation des marchés, contrats, par exemple).</p> <p>Pour certaines activités, dans le futur, les approches entre projets pourraient utilement faire l'objet d'une certaine harmonisation, notamment pour les critères de choix des bénéficiaires et/ou les coûts standards d'intervention par type d'activité, la diversité pouvant être conservée au travers d'un dispositif modulaire (permettant la comparaison entre consortiums en termes d'efficience et d'efficacité).</p> <p>Les procédures de contractualisation des sous-traitants (cas des contrats annuels, notamment) ont ralenti le déroulement harmonieux des programmes</p>

## Observations de synthèse sur la mise en œuvre

- Des retards de démarrage significatifs :
  - Alors que les contrats de financement (entre la DUE et les Chefs de file des consortiums) ont été signés dans la période de juillet - août 2018, le lancement de la mise en œuvre du programme a eu lieu en mai 2019 et le démarrage des activités n'a commencé que dans le dernier trimestre de 2019, à l'exception de WHH et WV qui avaient démarré certaines activités avant la date de lancement.
  - Ces retards résultent notamment : (i) de la négociation des conventions internes entre les organisations membres des mêmes consortiums qui a pris beaucoup de temps pour certains notamment FAO (8 mois) et WV (12 mois) ; (ii) de la mesure de suspension des ONG Internationales pendant une période de 3 mois survenue dans la période d'octobre à décembre 2018 (hors Agences des Nations Unies) ; (iii) des retards de négociation des conventions entre les ONG Internationales et les ministères sectoriels (quelques mois).
- Des prolongations sans coûts :
  - Tous les projets ont sollicité (et obtenu) des prolongations sans coûts, variant de 6 (WHH) à 15 mois (CRE). Ces prolongations vont permettre d'achever l'essentiel des activités en cours mais posent le problème du réaménagement des budgets restants).
- Un réaménagement budgétaire nécessaire
  - Dans ce contexte d'incertitude, coûts et quantités budgétés ont dû être revus :
    - (i) Surestimation des achats MNP qui ne pourront être distribués dans leur totalité (WHH ne pourra consommer que 50% ; WV pourra distribuer seulement 39% de son stock et CRE pourra distribuer au maximum 3,1% de son stock
    - (ii) Coûts supplémentaires pour les infrastructures et délais de construction allongés : GFS, Construction de hangars WHH en province Cibitoke, non prévus, de la latrines à Kirundo,
    - (iii) Dans certains consortiums aux procédures centralisées (FAO/Rome, CRE/Barcelone) on observe des circuits de décision /approbation qui rallongent initialement les délais (Voir détails en ANNEXE 7, § 7).
- Dispersion géographique des activités / communes : Les communes d'intervention sont souvent éloignées les unes des autres, occasionnant des coûts (financier, temps, énergie) de coordination et du suivi élevés
  - (i) Pour CRE, le bureau de coordination de la CRB (où sont affectés le Coordonnateur et les experts thématiques) se trouve à Bujumbura et on intervient dans 12 communes situées dans 4 provinces éloignées de Bujumbura ou difficilement accessibles (Bururi, Rumonge, Rutana et Makamba) ;
  - (ii) Pour la FAO, la coordination se trouve également à Bujumbura et on intervient dans 6 communes situées dans 3 provinces différentes dont les 2 sont très éloignées de Bujumbura (Ruyigi et Cankuzo) ;
  - (iii) Pour WHH, la coordination du consortium se trouve à Kirundo et on intervient dans 6 communes situées dans 3 provinces différentes dont une (Cibitoke) est éloignée des deux autres. Bien que Concern soit présent à Cibitoke, l'équipe de la coordination du consortium y effectue régulièrement des missions de supervision en provenance de Kirundo ;
  - (iv) Pour WV, la coordination est à Bujumbura et on intervient dans 11 communes situées dans 3 provinces dont l'une est très éloignée de Bujumbura (Cankuzo).
  - (v) Enfin, AVSI n'a pas ce genre de problème : les trois ONG se sont partagé les volets en fonction de leurs expertises respectives : (i) CIBE s'occupe des activités d'agriculture ; (ii) VSF s'occupe des activités d'élevage et (iii) AVSI s'occupe des activités de nutrition et de cohésion sociale, en plus de la coordination. Le projet dispose d'un seul bureau de coordination à Kayanza qui regroupe tout le personnel des 3 ONG



### 3.3.3 Conclusion efficience

#### a) Conclusion

Les éléments contextuels ont joué un rôle majeur pour diminuer l'efficience pendant la phase essentielle de démarrage, qui aurait dû être la phase au cours de laquelle sont mis en place les mécanismes d'action du programme.

Les acteurs du programme ont réagi au mieux en adaptant l'approche à cette difficulté pour adapter dans la mesure du possible leur mode d'intervention avec flexibilité. Toutefois ces évolutions non prévues ont eu un fort impact sur le décollage du projet. Des prolongations ont été nécessaires, mais les retards encourus ont contribué à déséquilibrer les budgets des projets : poursuite des charges fixes en période d'inactivité.

Actuellement, les obstacles contextuels principaux sont levés et le programme est passé en « régime de croisière », notamment grâce aux prolongations accordées.

Toutefois, une reprogrammation et redéploiement (incluant une augmentation) des ressources (temps et finances) apparaît encore indispensable pour l'atteinte des résultats poursuivis.

Cette nouvelle phase pourrait également être mise à profit pour lever autant que possible les points faibles observés : centralisation excessive des décisions pour certaines organisations internationales (FAO, CRE), problèmes des approches de terrain différentes selon les projets : une approche des approches serait un avantage, sans nécessairement une approche unique.

#### b) Score

EFFICIENCE :	A	B	C	D
Evaluation globale			X	

### 3.4 Efficacité

Mesure dans laquelle les objectifs et les résultats de l'intervention ont été atteints, ou sont en train de l'être, y compris les résultats différenciés entre populations.

Remarque : l'analyse de l'efficacité suppose de prendre en compte l'importance relative des objectifs ou des résultats.

Comme le prévoit la méthodologie<sup>11</sup>, les questions d'évaluation sur l'efficacité portent, classiquement) sur les points suivants :

- Existence d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour estimer l'efficacité du Programme ;
- Objectifs spécifiques sont réalisés ;
- Infrastructures réalisées (si applicable) et ayant amélioré qualitativement la vie des populations bénéficiaires et quantitativement la production agricole, sa valorisation, pour les différentes filières/régions ;
- Les interventions du Programme ont contribué au renforcement des capacités techniques et organisationnelles des exploitants, des OP et de l'Administration ;
- Il existe des résultats au niveau des thèmes transversaux (Environnement, genre, Monitoring stratégique/ S&E du GMS) ;

Le Programme a fait preuve de flexibilité.

La situation d'avancement est bien documentée par les consortiums. S'agissant toutefois d'évaluer un programme composé de 5 projets, et afin de simplifier la rédaction et la lecture, pour l'efficacité, la rédaction reste structurée selon les grands thématiques communes (résultats).

<sup>11</sup> Voir en particulier la note de démarrage et son Annexe 3

Les observations spécifiques à certains projets sont signalées dans le texte. Les constats particuliers à chacun des projets et une partie des données chiffrées sont présentés en ANNEXE 7.

Dans ce rapport, donc, il n'est proposé ci-après qu'une synthèse rapide de commentaires par composante (et donc nécessairement réductrice) de cette situation.

### 3.4.1 Constats de la mission et analyse

#### a) Résultat 1 : Sécurité alimentaire

- Encadrement : Différents modèles coexistent (Approche « Fermier leaders », Approche CEP, et approche « Ménage Modèle » (CRE) : ces modèles jouent un rôle sensiblement équivalent en termes d'appuis ; Une évaluation dans la durée devrait pouvoir de valider les approches spécifiques qui méritent d'être maintenues/diffusées.
- Elevage : La vision « fumure » est privilégiée. Le ciblage des bénéficiaires, réalisé avec les communautés, pose la question de sa pertinence : les bovins semblent orientés vers les ménages plus aisés, avec chaîne de solidarité (CRE) ou sans (AVSI ; WHH). Le bilan des chaînes de solidarité dans le temps reste à établir : Les bénéficiaires expriment une grande satisfaction, en particulier pour les petits ruminants. La principale difficulté rencontrée concerne la difficulté d'assurer un approvisionnement régulier et homogène des bénéficiaires : on signale fréquemment le fait que des achats locaux de vastes lots d'animaux n'est pas une solution optimale d'un point de vue zootechnique et économique (déstabilisation du marché, risques concernant la qualité, la santé, ...)
- AVEC/ASSEC
  - Activité très appréciée par tous les bénéficiaires avec des impacts divers et importants (achat des parcelles, de vélos, amélioration des activités agricoles, achat d'animaux d'élevage, petit commerce, etc.),
  - Les membres de certaines AVEC ont été formés (AVSI, WV/CARE) et sont davantage autonomes ; d'autres non formés dépendent de leurs encadreurs (FAO),
  - Quelques comités d'AVEC /ASSEC orientés vers le cheptel (petits ruminants) sont bien constitués et potentiellement pérennes (ex. Cankuzo et Kayanza), d'autres non.
- Hangars
  - Des hangars communautaires construits par WV, AVSI et WHH (uniquement pour Cibitoke) sur des terrains communaux avec statut de propriété ambiguë (commune ou communauté ?) ; des comités de gestion mis en place et représentent toutes les collines environnantes,
  - WHH a réalisé quelques réhabilitations des hangars communautaires déjà existants (pour Muyinga et Kirundo) et a construit des hangars de conservation des semences dans toutes les communes d'intervention en faveur des multiplicateurs encadrés et sur leurs propres terrains,
  - Une conception non fonctionnelle pour la gestion des stocks alimentaires communautaires,
  - Les modèles économiques de ces hangars communautaires doivent être définis et leur conception, leur dimensionnement et leurs modes de gestion doivent être définis en conséquence.
- GFS (Greniers Féminins de Solidarités)
  - Groupement de femmes qui ne sont pas encore organisées – Modèle économique non défini (banque de céréales ? approche commerciale ? ou autre ?)

Lors de la mission, il n'y avait pas encore de convention entre les communes et les groupements de femmes bénéficiaires.

- b) Résultat 2 – Nutrition & WASH
- Dépistage et prise en charge des enfants en situation de malnutrition :
    - Dispositif opérationnel dans tous les consortiums, avec une périodicité variable.
    - Bonne récupération et absence de rechute des enfants en situation de MAM après le passage en FAN/FARN.
    - Les FARN/FAN, gérés par des ASC et des ML/PL et/ Volontaires de la CRB (CRE et FAO), sont dépendants des appuis extérieurs. Le bénévolat trouve ses limites.
    - L'implication des autorités administratives (échelle communale et collinaire) peuvent résoudre le problème de disponibilité des aliments.
    - Dans certaines provinces (Muyinga, Kayanza et Gitega), les services offerts par les ML/PL à travers les FAN/FARN sont évalués parmi les performances des GASC (Groupe Agents de Santé Communautaire) et sont rémunérés.
    - Les enfants en situation de MAS sont référés aux CdS mais on signale dans certaines communautés, le cas d'enfants en définitive non pris en charge (éloignement, croyances populaires, etc.)
    - Ce phénomène est mal documenté : les projets ne disposent pas d'un suivi des MAS, à part AVSI qui accompagne l'hospitalisation.
    - Prévention de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans
    - Distribution systématique des MNP via les structures de santé, à tous les enfants, y compris ceux qui fréquentent les FARN
    - Pas de problème d'appropriation à signaler (mais quelques autorités s'inquiètent de la composition réelle de ces poudres (conformité entre contenu et descriptif emballage)
    - Achats mal dimensionnés par rapport aux besoins (gros achats groupés) : risque de gaspillage, de péremption ...
  - WASH
    - A part la FAO, les consortiums ont réalisé des infrastructures d'approvisionnement en eau potable : sources aménagées (tous), réseaux d'adduction.
    - D'une manière générale, les infrastructures sont fonctionnelles (eau disponible) mais perfectibles. Partout, les comités de gestion des points d'eau (CGPE) ont été créés d'une manière Top Down (entreprises de construction ou chefs de collines) et ont du mal à mobiliser les autres usagers). Les Régies communales de l'Eau (RCE) qui doivent assurer la coordination de ces CGPE souffrent de manque de moyens financiers et de ressources humaines : elles fonctionnent sur base des redevances collectées auprès des usagers des points d'eau dont les taux de recouvrement restent très faibles.
    - SCEP (Systèmes de collecte d'eau de pluie) : installés par la CRE pour certaines infrastructures. Globalement corrects techniquement mais sous dimensionnés
- c) Résultat 3 : La préservation du tissu communautaire est assurée
- Gestion des conflits et lutte contre les VBG
    - Deux approches ont été développées par les consortiums : la médiation communautaire et la conscientisation de différents acteurs.
    - Groupes de médiation composés des leaders communautaires ont été constitués et les membres de ces groupes ont bénéficié de formations ;
    - Les membres de ces groupes sont très engagés et fiers des services qu'ils rendent. Ils offrent

des services de médiation au niveau communautaire (pour des conflits divers, essentiellement dominés par des conflits familiaux) et de lutte contre les VBG ;

Les résultats sont très positifs et appréciés par différentes parties prenantes. En particulier, les victimes rencontrées ont exprimé leur vision positive de l'appui reçu, notamment pour les cas graves, incluant un appui pour l'accès à la Justice.

L'approche est relativement variée selon les localisations : dans beaucoup de localités, il n'y a pas de service de prise en charge des victimes des violences sexuelles ; dans certaines autres (ex. commune Butaganzwa de la province Kayanza), le projet Twiteho Amagara a mis en place des centres de prises en charge et qui sont en synergie avec les Groupes de médiation. Dans tous les cas, le Groupe de médiation joue d'abord un rôle d'appui et de conseil en cas de crise. Les différents types d'appui (services médicaux, psychologiques et juridiques) sont laissés à la discrétion des groupes locaux.

- Gestion et réduction des risques de catastrophes
  - Mise en place des plateformes communales et collinaires (CRE et WV) et élaboration des plans de contingence
  - Les plateformes ne fonctionnent pas, depuis l'arrêt de appuis du projet, aucune autre réunion des membres n'a été tenue et aucune activité des plans de contingence n'a été observée.

d) Autres Spécificités des approches selon les consortiums

- **AVSI et WV :**
  - Concentration des appuis en sécurité alimentaire vers les mêmes ménages (groupements d'AVEC au niveau des sous-collines, distribution des semences et des animaux, encadrement techniques, lutte antiérosive, etc.)
  - Aménagement des bassins versants réalisés par les exploitants dans leurs champs (sans aucun paiement) et qui affichent un engagement manifeste pour l'entretien.
- **Implication active des autorités locales :** (i) collecte des aliments pour FARN à Kabarore (AVSI), (ii) aménagement des bassins versants à Makebuko (WV/Care) ; (iii) signature de convention de collaboration entre le PMO d'AVSI (Caritas Ngozi) avec BPEAE (clarifiant le cadre de collaboration dans la mise en œuvre des activités agricoles dans la province Kayanza).
- **Groupements agricoles constitués des voisins proches** (au niveau des sous-colline) et bénéficiant l'intégralité des appuis de sécurité alimentaire : spécificité des consortiums AVSI et WV.
- **Construction des hangars spécifiques pour le stockage des semences en faveur des multiplicateurs semenciers (WHH).**
- **Chaine de solidarité des semences** (CRE) (mais cette approche ne semble pas se développer, faute d'encadrement)
- Connexion des activités Tubehoneza et Twiteho Amagara en matière de gestion holistique des VBG (observée uniquement à Butaganzwa, province Kayanza) :
- Accompagnement de la prise en charge des enfants en situation de MAS jusqu'à l'hospitalisation (AVSI) : garde malade, Kit hospitalisation, ....
- **Approche CVA** (Citizen Voice Action) développée par WV/CARE pour la redevabilité des institutions publiques au niveau des communes.
- **GFS :** les GFS (FAO) selon un principe proche de celui des banques de céréales.

### 3.4.2 Conclusion Efficacité

#### a) Conclusion

Vu le nombre des activités, leur dispersion géographique, les différences dans les approches selon les acteurs, du caractère encore peu avancé des infrastructures, qui ne sont souvent pas encore en fonctionnement, il apparaît ambitieux de porter un jugement d'ensemble sur l'efficacité du programme. C'est donc en s'appuyant sur la rigueur de l'approche par questions d'évaluation que l'on peut apporter une réponse objective.

Le tableau ci-dessous s'efforce d'apporter des réponses synthétiques aux questions d'évaluation :

**Tableau 5: Réponses Efficacité**

Critères de jugement/ questions d'évaluation	Réponse, Commentaire
Existence d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs d'efficacité	Les différents projets sont bien documentés et le programme s'est doté d'un dispositif de suivi de l'avancement des activités. Le programme a une vision claire de l'avancement
Objectifs spécifiques sont réalisés	Pour l'essentiel, lors de la revue, la préparation de la réalisation de la plupart des actions / outcome est réalisée et les réalisations concrètes sont en train de voir le jour. Cette situation constitue une preuve d'efficacité : Les actions, méthodiquement préparées et les outputs correspondants sont maintenant en voie de réalisation.
Infrastructures réalisées (si applicable) et ayant amélioré qualitativement la vie des populations bénéficiaires et quantitativement la production agricole, sa valorisation, pour les différentes filières /régions	Au niveau de la sécurité alimentaire : (i) il existe des multiplicateurs de semences (encadrés par les consortiums AVSI, WHH et WV) qui réussissent et sont sur la voie de la professionnalisation ; (ii) les groupements agricoles encadrés par AVSI et WV sont en cours d'amélioration des pratiques agropastorales et leurs productions vont potentiellement s'améliorer ; (iii) pour tous les consortiums, les AVEC constituent une réussite et permettent aux bénéficiaires d'épargner, de contracter des crédits et d'initier leurs propres AGR (sauf pour CRE qui n'en a pas fait); (iv) les hangars de stockage (construits par WV et AVSI) et les GFS (construits par FAO) ne sont pas opérationnels et les dispositifs de gestion encore à l'état embryonnaire.
Nutrition	Au niveau de la nutrition : (i) malgré les difficultés de disponibilité alimentaire pour tous les consortiums, beaucoup d'enfants MAM ont été réhabilités au niveau des FAN/FARN. Cependant, les enfants MAS ne sont pas suivis ; (ii) la plupart des infrastructures d'approvisionnement en eau potable ont été réalisées avec succès (particulièrement les adductions réalisées par WV et CRE) et offrent de l'eau aux ménages qui n'en avaient pas auparavant. Cependant, les réalisations sont trop peu nombreuses par rapport aux besoins et les CGPE mis en place ne sont pas efficaces pour garantir un bon entretien dans la durée.
	Au niveau de la cohésion sociale, les groupes de médiation communautaire sont une très grande réussite pour tous les consortiums (sauf pour CRE qui n'a pas fait ce genre d'activité) et font un travail louable apprécié par toutes les couches de la communauté. En revanche, les plateformes de prévention et réduction des risques des catastrophes n'ont pas réussi comme souhaité.

Critères de jugement/ questions d'évaluation	Réponse, Commentaire
Les interventions du Programme ont contribué au renforcement des capacités techniques et organisationnelles des d'exploitants, des OP et de l'administration	Oui, comme le remarquent tous les interlocuteurs. Les méthodes de collaboration, notamment avec les communes et les STD (Services Techniques Décentralisés), sont souvent cités par les bénéficiaires comme des modèles
Il existe des résultats au niveau des thèmes transversaux	Principalement dans le domaine de la santé/nutrition (femmes enceintes/ allaitantes). Résultats trop récents dans le domaine de l'environnement (mais des réalisations visibles : restauration des terres, eau/assainissement
Le programme a fait preuve de fiabilité	Oui, notamment dans la période de démarrage difficile, en adaptant les activités aux contraintes

#### b) Conclusion Efficacité

Sur la base de l'analyse ci-dessus, et malgré les difficultés, le bilan doit être considéré comme globalement positif, même s'il apparaît hasardeux de s'exprimer de façon trop générale.

Plus spécifiquement, on observe :

- Une amélioration des pratiques agro-sylvo-zootechniques en cours de réalisation dans deux catégories de bénéficiaires : (i) multiplicateurs de semences (mais on observe des différences entre les consortiums AVSI, WHH et WV qui sont considérés comme plus avancés et (ii) les groupements agricoles des ménages (AVSI et WV, particulièrement), du fait d'une approche intégrée (formation, accompagnement technique, semences, animaux d'élevage, AVEC).

Une efficacité certaine des modèles FAN et FARN pour la lutte contre la MAM, vérifiée par les chiffres, avec un personnel motivé (ML et ASC). L'extension à de nouvelles collines est demandé, mais la consolidation du processus reste problématique sans l'appui de projets du fait de l'absence de ressources financières endogènes (pauvreté généralisée). On regrette la déconnection des deux volets (SA et Nutrition), les deux volets étant conduits par des équipes différentes et les bénéficiaires des activités de sécurité alimentaire ne sont pas les mêmes que ceux du volet nutrition.

La conséquence de cette situation est que La majorité des ménages ayant des enfants en situation de malnutrition sont des ménages pauvres qui auraient fortement besoin d'appuis de type « sécurité alimentaire » pour sortir durablement de la pauvreté, première cause de malnutrition).

A l'inverse, des ménages appuyés en matière de sécurité alimentaire auraient besoin d'améliorer leurs connaissances nutritionnelles pour valoriser dans les régimes de leurs enfants leurs productions additionnelles.

Au niveau du WASH, les infrastructures d'approvisionnement en eau potable (AEP et sources aménagées) sont une réussite. Cependant, les besoins énormes dans les communes sont loin d'être couverts.

Les groupes de médiation communautaire sont une grande réussite et font un travail apprécié par toutes les couches de la communauté. Les plateformes de prévention et réduction des risques des catastrophes sont peu convaincantes et le modèle devrait être repensé. Les plateformes sont des entités nouvelles, non prévues dans le loi communale (base de gouvernance des communes) et peu connues/appropriées par les communautés. Une approche plus efficace et souple serait, par exemple, sans créer une nouvelle structure au niveau communal, d'intégrer les plans de contingence dans le PCDC et les PAI (Plan Annuel d'Investissement) des communes.

## c) Score

EFFICIENCE : Evaluation globale	A	B	C	D
		X		

### 3.5 Impacts

Quels sont les effets à long terme ou à court terme, positif ou négatifs induits par l'intervention ?

#### Remarques :

Le critère d'impact porte sur l'importance ultime et les effets potentiellement transformateurs de l'intervention. Il vise à déterminer quels sont ses effets sociaux, environnementaux et économiques à plus long terme ou à plus vaste échelle que ceux déjà évalués au titre du critère d'efficacité.

Au-delà des résultats immédiats, le critère d'impact vise à évaluer les conséquences indirectes, secondaires et potentielles de l'intervention, à travers l'examen des évolutions globales et durables des systèmes ou des normes, ainsi que des effets potentiels sur le bien-être des populations, les droits humains, l'égalité des sexes et l'environnement.

Les questions d'évaluation concernant l'impact sont les suivantes (Note de démarrage) :

- Il existe des indicateurs quantitatifs et qualitatifs pour constater l'impact du Programme et un suivi est effectué
- Il y a des indications de changements au niveau des bénéficiaires, pour les trois thématiques centrales : Sécurité alimentaire, nutrition et organisation sociale
- Les conditions des groupes à faible poids social, en particulier les femmes, sont améliorées.
- Le Programme a un impact environnemental positif ou a assuré une mitigation des effets négatifs
- Le programme a participé à l'évolution positive de la bonne gouvernance.

#### 3.5.1 Constats de la mission et analyses

La mesure des impacts est la conséquence de la situation en matière d'efficacité. Vu l'état d'avancement des activités, les impacts restent potentiels. La faible durée effective des actions et le caractère « orienté produits » font que le critère de l'impact est peu déterminant à ce stade du projet.

#### 3.5.2 Réponse aux questions Impacts

Tableau 6: Questions Impact

Critères de jugement / questions d'évaluation	Réponse, Commentaire
Existence d'indicateurs	Des indicateurs sont prévus mais ils sont encore peu opérationnels dans un contexte de démarrage difficile, avec peu de réalisations susceptibles d'avoir un impact à ce stade. On constate néanmoins Vision très positive du programme par les parties prenantes
Indications de changement	Principalement qualitative à ce stade Au-delà des points particuliers dans les trois axes du programme Sécurité Alimentaire (SA) (Semences, élevage, vulgarisation, AVEC), Nutrition (Situation nutritionnelle, fréquentation scolaire) et cohésion sociale (gestion des conflits), c'est en fait une dynamique

Critères de jugement / questions d'évaluation	Réponse, Commentaire
	globale qui se manifeste : appropriation des concepts, approbation des activités et motivation pour les activités proposées : elle manifeste le sentiment que des progrès (économiques, sociaux, sanitaires, sociétaux) sont à portée de main et qu'un mieux-être des communautés est réaliste.
Conditions de vie des précaires	Dans les communautés d'intervention, les effets sont nettement ressentis, principalement dans le domaine de la santé mère/enfant. Mais le nombre de collines d'intervention est faible
Amélioration environnementale	Voir ci-dessous.
Bonne gouvernance	Certains dans les communes ciblées

### 3.5.3 Conclusion sur les impacts

#### a) Conclusion sur l'impact

Du fait de la situation des réalisations, les impacts restent potentiels. Cependant, qu'il s'agisse des bénéficiaires ou des partenaires non directement impliqués, l'ensemble des acteurs considère que certains impacts, non visibles, sont déjà acquis :

- Renforcement des capacités des acteurs et, de façon plus générale, la création d'une dynamique de développement agricole et nutritionnel.
- Réduction potentielle de la précarité des bénéficiaires grâce à une amélioration de revenus, et la maîtrise de capacités d'épargne adaptées.
- Amélioration de la qualité nutritionnelle des enfants et femmes allaitantes.
- Apaisement des conflits.
- Des actions, même à petite échelle, ont contribué à une visibilité de l'intervention des autorités et services publics, qui, associés au programme à différents niveaux (information/sensibilisation, suivi, etc.) sont perçus par les communautés comme les instigateurs /moteurs, dépassant leur rôle strictement administratif pour accompagner (sinon promouvoir) une dynamique nouvelle de développement parmi les communautés, porteuse de réalisations concrètes.

#### b) Score

IMPACT : Evaluation globale	A	B	C	D
		X		



### 3.6 Pérennité /Durabilité /viabilité

Mesure selon laquelle les bénéficiaires nets de l'intervention perdureront ou sont susceptibles de perdurer (Viabilité/durabilité).

Ce critère se décline comme suit :

- Viabilité institutionnelle - Les réalisations sont ancrées au niveau institutionnel.
- Viabilité financière - La viabilité financière des produits, services et structures réalisés par le Programme est garantie.
- Viabilité socioculturelle - Le concept et l'approche du Programme sont adaptés au contexte socio-culturel local.
- Durabilité politique - Il existe un soutien politique pour la thématique du Programme et son approche.
- Durabilité technique - Les réalisations sont en adéquation avec les capacités techniques des bénéficiaires et des services d'encadrement et d'entretien.

#### 3.6.1 Constats et analyses de la mission

##### a) Durabilité institutionnelle

Pour chaque volet du projet, il existe une institution locale en charge et ayant une structuration et du personnel permanent jusqu'au niveau collinaire :

- Agriculture et élevage : BPEAE
- Nutrition : BPS et BDS avec des Coordonnateurs de la nutrition et des TPS au niveau local ainsi que les ASC
- Eau et assainissement : il y a les RCE, sous la supervision de l'AHAMR (Agence de l'Hydraulique et l'Assainissement en Milieu Rural).
- Cohésion sociale : CDFC (Centre de Développement Familial et Communautaire).

Au niveau provincial, toutes ces structures techniques sont sous la coordination du cabinet du Gouverneur et au niveau communal, la Coordination est assurée par le cabinet de l'Administrateur communal.

##### b) Viabilité financière

Au niveau des composantes, la viabilité financière n'est pas assurée pour la plupart des infrastructures de nature économique :

- Les modèles économiques sont peu/pas définis et/ou irréalistes (Exemple de l'équilibre financier de la filière semence, des hangars et GFS)
- Les actions engendrent des coûts (FARN, FAN, Micronutriments) sans ressources endogènes définies/garanties.

Par contre, les AVEC/VSLA sont à caractères durable : Lors de l'évaluation, la plupart des AVEC fonctionnent en autonomie (sans assistance technique externe, sauf pour celles encadrés par la FAO) et semblent solides.

##### c) Durabilité socioculturelle

Des structures communautaires ont été (ou seront) mises en place pour la gestion des infrastructures/activités mises en place par le programme.

- Les GA (Groupement Agricole) encadrés par les consortiums AVSI et WV qui sont en même temps des AVEC et des CSC (chaines de solidarité communautaire), sont potentiellement durables.

- Les CEP encadrés par la FAO et HWW semblent peu motivants et peu durables, mais les activités AVEC qui y sont associées (pour la FAO) sont en voie d'autonomisation, moyennant un accompagnement à poursuivre ;
- Pour les CSC (encadrées par FAO et CRE), l'analyse n'est pas encore possible, du fait que les animaux ne sont pas encore distribués.
- Les CGH (Comité de Gestion du Hangar), encadrés par AVSI et WV, ont été mis en place démocratiquement mais ne sont pas encore fonctionnels. Leur rôle dans les filières et leur fonctionnement restent à définir et tester, alors que des difficultés majeures se présentent : (i) les membres des CGH sont dispersés et n'auront pas tous un accès aisé aux hangars ; (ii) des procédures compatibles sont développées, mais les modèles économiques restent à définir (achat/vente, prix de revient, ...) ; (iii) leurs relations avec les collectivités restent à clarifier/formaliser (hangars construits sur des terrains communaux)
- Les CCNS (Comité Collinaire de Nutrition et de Santé) sont efficaces dans leur travail mais sans ressources assurées après projet (pour tous les consortiums : manque de source fiable de nourriture à distribuer et contribution fondée sur le seul bénévolat)
- Les CGPE (Comité de Gestion des Points d'Eau) sont formels (et mis en place de façon « automatique » avec l'appui des entrepreneurs sans une approche suffisante d'ingénierie sociale. (pour tous les consortiums) ; sans un appui fort et prolongé, ils ne vont probablement pas continuer à fonctionner après la clôture des projets, à moins de les restructurer et les renforcer avant la clôture.
- Les groupes de médiation communautaire sont bien organisés et impliqués /motivés (pour les consortiums AVSI, FAO, WHH et WV), leurs membres sont bénévoles et ils sont fiers de leur travail qui est, par ailleurs, très apprécié dans leurs communautés respectives. Ces groupes vont pour la plupart poursuivre leur action et se développer, car ils correspondent à un besoin et sont bien perçus dans les sociétés où ils interviennent.
- Les Plateformes de prévention et réduction des risques de catastrophe (mis en place par CRE et WV) ont déjà cessé de fonctionner, avant même que le projet ne clôture ses activités.

#### d) Viabilité politique

Les actions du programme sont très alignées sur les politiques sectorielles du Gouvernement et des plans communaux de développement communautaire.

Cependant, (i) les structures en charge de la mise en œuvre de ces politiques et plans n'ont pas été suffisamment responsabilisées dans l'exécution des projets ; (ii) les moyens de fonctionnement pour les activités de ces services sont insuffisants (absence de budgets spécifiques) et (iii) les interventions prioritaires actuelles du gouvernement et des communes sont en partie dirigées vers des coopératives collinaires (dont les membres sont dominés par ceux du parti politique au pouvoir) et des centres de rayonnement (champs agricoles de grandes superficies servant de modèles) qui sont relativement éloignées de l'esprit et de la forme des interventions Tubehoneza.

### 3.6.2 Conclusion durabilité

#### a) Conclusion

En conclusion, la durabilité apparaît comme très variable selon les domaines :

- La durabilité potentielle est en principe assurée par conception. Lors de la conception des infrastructures à objet « économique », en particulier, il est systématiquement prévu un comité de gestion en charge d'entretenir et de gérer. Mais la gestion est surtout considérée sous sa dimension comptable et dans sa dimension « entreprise » ;
- Pour les activités de nature régaliennne, ou sans justification économique directe, (nutrition, co-

hésion sociale) le programme prévoit la transmission à des organes pérennes : services techniques, acteurs de la société civile.

Mais de nombreuses inconnues subsistent :

- Pour les infrastructures « économiques », il s'agit de garantir la qualité et la durabilité (technique et financière) des modèles, alors que ceux-ci ne sont définis que sommairement : il faut en particulier vérifier que l'investissement dégagera au moins assez de ressources financières pour couvrir les charges récurrentes de gestion et d'entretien (en plus des revenus qui en sont attendus) ;
- Pour les investissements sociaux, ou les activités récurrentes, finançables en principe par la collectivité, lorsqu'il n'existe pas de moyens d'en assurer la rentabilité, il s'agit de prendre des mesures visant à transmettre les responsabilités des différentes activités aux acteurs pérennes à l'issue de leur réalisation, non seulement de façon formelle, mais en veillant à ce que les ressources nécessaires à leur fonctionnement soient garanties dans la durée. La question dépasse souvent les compétences des projets, car elle concerne la structure et l'équilibre des budgets des collectivités.

Dans les deux cas, l'expérience montre que les échecs observés sont liés au fait que les acquis ne subsistent pas une fois le financement extérieur achevé, faute d'une préparation suffisante de l'après projet.

Dans le cas présent :

- L'absence de définition et de tests approfondis et dans la durée des modèles économiques, qui sont actuellement perçus comme allant de soi, pour les activités de SA est un facteur défavorable ;
- Pour le volet nutrition, qui s'appuie fortement sur le bénévolat, il y a des incertitudes importantes sur la durée des motivations dès lors que l'encadrement s'achèvera.

b) Score

DURABILITE :	A	B	C	D
Evaluation globale			X	

### 3.7 Autres questions

#### 3.7.1 Les questions transversales

a) Valeur ajoutée européenne

L'importance géographique, financière, humaine et thématique de TUBEHONEZA est considérable. Dans un contexte politique difficile, le gouvernement, bien que les actions menées soient bien en conformité avec sa politique et ses ambitions, n'est pas en mesure de mettre en œuvre les fonds importants alloués à une action d'envergure.

L'UE, grâce à son statut, son implantation, les fonds disponibles est en mesure, d'assurer, à la fois :

- Une coordination de haut niveau pour un dispositif d'une telle ampleur,
- De maintenir le contact avec les PTF (recherche des synergies, entre bailleurs et acteurs du développement),
- Un dialogue avec les autorités aux différents niveaux pour garantir l'appropriation et réfléchir sur la sauvegarde des acquis dans le futur.

En effet, les seules difficultés affectant la cohérence du programme sont liées au travail intersectoriel à développer et à la nécessité d'une coordination des actions des bailleurs de fonds.

### b) Genre

Le genre a été pris en compte, aussi bien dans la formulation que dans la mise en œuvre des projets.

- Certaines activités ont été dirigées expressément vers les femmes. Il s'agit notamment des GFS développés par le consortium FAO et les AVEC (ou VSLA) des femmes développées par le consortium WHH pour renforcer leur pouvoir économique.
- Les femmes sont en général majoritaires dans les différents comités communautaires mis en place par différents projets. A titre d'exemple, les femmes représentent 69% des membres des AVEC (AVSI), 60,3% des membres des comités collinaires qui gèrent les FAN/FARN (CRB), 63% des membres de groupes de médiation communautaires (FAO), 60% des membres des comités de gestion des points d'eau (WV), etc.
- Des activités spécifiques de lutte contre les VBG sont planifiées et exécutées à travers tous les projets. Les témoignages récoltés sur le terrain montrent que des violences contre les femmes et contre les hommes ont été traitées par les groupes communautaires de médiation, contribuant à la pacification précoce de situations pouvant dégénérer en conflits communautaires et à la prévention par l'exemple et la pédagogie qui auront des effets à moyen/long terme sur le climat intracommunautaire.

### c) Environnement

La majorité des activités du volet Sécurité alimentaire sont en faveur de la promotion et de la gestion rationnelle de l'environnement. Il s'agit notamment des activités d'amélioration des pratiques agricoles, les techniques de production et d'usage de la fumure organique, de l'élevage en stabulation permanente, l'instauration des foyers améliorés qui visent la réduction des quantités de bois utilisés pour la cuisson et le chauffage, la mise en place des dispositifs antiérosifs et des actions de plantation d'arbres et d'espèces agroforestières.

Certaines activités comme le reboisement et l'aménagement des dispositifs antiérosifs ont été réalisées à petite échelle.

Les activités en rapport avec l'assainissement (amélioration des toilettes familiales et collectives), la valorisation des déchets humains envisagée à travers l'usage des toilettes AKA-SUGA pour en faire des fertilisants organiques sont des activités qui vont dans le sens de la promotion de l'environnement.

Cependant, lors des travaux de réalisation des ouvrages hydrauliques d'approvisionnement en eau potable, dans certains endroits les droits fonciers des individus n'ont pas toujours été pris en compte. C'est notamment le cas de l'adduction d'eau en commune Buraza (province Gitega) où certains ouvrages ont été installés dans des propriétés privées sans mesure de compensation / indemnisation, ce qui constitue une violation du code foncier et du code de l'eau du Burundi. La mission ne dispose pas d'information concernant l'extension de ces pratiques, mais l'absence de réaction des communautés (hors l'exemple cité) conduisent à penser qu'elles restent marginales.

## 3.7.2 Les questions spécifiques

Les TdR organisent les questions d'évaluation spécifiques autour des préoccupations suivantes :

**Tableau 7: Réponse aux questions spécifiques**

Critères de jugement/ questions d'évaluation	Réponse, Commentaire
Les objectifs de l'action sont-ils cohérents avec ceux des parties prenantes ?	Oui, la réponse aux différentes questions est positive. Cette cohérence est assurée dès le départ, lors de la formulation du programme qui se veut le porteur de la politique nationale en matière de Sécurité Alimentaire et de lutte contre la malnutrition. Actuellement, le programme TUBEHONEZA est considéré par les parties prenantes comme une mise en application de cette politique, et une référence pour les actions futures, à capitaliser et

Critères de jugement/ questions d'évaluation	Réponse, Commentaire
<p>Quelle est la cohérence de l'action avec les objectifs stratégiques de l'UE au Burundi ?</p>	<p>généraliser. (Voir également les considérations sur la pertinence et la cohérence ci-dessus)</p> <p>L'UE est le premier partenaire au développement du Burundi. Pour la période 2014-2020 (11ème FED), l'aide de l'UE s'articule autour des secteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le développement rural durable pour la nutrition,</li> <li>• La santé,</li> <li>• La consolidation de l'État de droit et sortie de la fragilité,</li> <li>• L'énergie.</li> </ul> <p>De plus, elle s'accompagne de mesures d'appui :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La facilité technique de coopération,</li> <li>• Le soutien aux acteurs non étatiques,</li> <li>• L'appui à l'Ordonnateur national du FED.</li> </ul> <p>Les ressources du 11<sup>e</sup> FED sont complétées par des fonds du budget de l'UE, qui permet de soutenir également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La promotion et la défense des droits de l'homme,</li> <li>• Les organisations de la société civile (OSC) et les autorités locales (AL),</li> <li>• Des projets de sécurité alimentaire en réponse aux crises.</li> </ul> <p>En 2016, l'UE a suspendu les appuis financiers directs fournis à l'administration burundaise (y compris les appuis budgétaires) tout en maintenant le soutien à la population, l'aide régionale et l'aide humanitaire.</p> <p>(Voir également les considérations sur la pertinence et la cohérence ci-dessus, ainsi que la valeur ajoutée communautaire)</p>
<p>Valeur ajoutée apportée par les interventions des acteurs sur les bénéficiaires finaux ? Si oui laquelle ?</p>	<p>La valeur ajoutée recherchée repose naturellement sur une volonté des autorités d'atteindre un certain nombre d'objectifs centraux.</p> <p>Par rapport à une approche classique de « projet intégré », le mode d'intervention choisi permet de recourir à la connaissance de la situation locale par les acteurs qui sont implantés localement.</p> <p>De fait, vu l'ampleur du programme, certains des acteurs, choisis pour leur expérience en matière de développement, n'ont toutefois pas une implantation locale de longue date et n'y dispose pas toujours d'un réseau local d'encadrement (FAO). Dans certains cas, l'acteur s'appuie sur son « correspondant local comme la CRE qui travaille avec la CR Burundaise qui dispose d'un réseau local, pas nécessairement formé/compétent pour toutes les activités /tâches à conduire.</p> <p>Une autre question de fonds est le fait d'associer, parfois pour des mêmes tâches des acteurs spécialisés en « Urgence » ou en « développement », deux domaines qui supposent des visions et des pratiques très différentes.</p> <p>Cette caractéristique ne permet pas de réaliser les activités prévues avec la meilleure pertinence /efficacité (voir ci-dessus).</p>

Critères de jugement/ questions d'évaluation	Réponse, Commentaire
	<p>En toute rigueur donc, on peut dire que le recours à des acteurs, non présents de longue date dans les zones où ils sont censés intervenir n'est pas un choix optimal en termes d'efficacité, notamment quand ils ne disposent pas de l'ensemble des compétences thématiques nécessaires.</p>
<p>Impacts : Quels sont les impacts des projets à moyen terme sur les bénéficiaires ? Ces impacts perdureront-ils au-delà de la fin de l'action ? Quelles sont les perspectives de soutenabilité et de pérennisation ?</p>	<p>Vu l'état d'avancement des activités du programme, comme indiqué précédemment, les impacts restent encore potentiels et, tant que des réalisations ne sont pas réellement entrées en fonctionnement, ne diffèrent pas des objectifs spécifiques visés (Outcome).</p> <p>Actuellement, il faut être conscient que le <b>manque de définition concrète des modèles économiques des infrastructures</b> (Volet SA) crée une situation d'incertitude quant aux finalités que l'on peut espérer. Une approche analytique de type théorie du changement, notamment pour ce volet, devrait permettre d'avancer dans la définition des objectifs et des impacts qu'ils doivent entraîner. Elle devrait déboucher sur la définition consensuelle de business plans réalistes pour chaque infrastructure.</p> <p>(Voir également les considérations/conclusions sur l'impact et la durabilité ci-dessus)</p>
<p>Quelles sont les opportunités et les limites de l'approche des consortiums. Quelles sont les actions qui ont donné plus de résultats et qui devraient être priorisées dans l'état actuel de développement du projet ?</p>	<p>En première approche, au-delà des points évoqués ci-dessus, on peut caractériser l'approche par consortiums comme suit</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Opportunités : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Recours à des ensembles cohérents d'acteurs, d'horizons et compétences variées pour mettre en jeu les synergies</li> <li>▪ Connaissance fine du milieu par les acteurs, qui fiabilise les démarches et facilite organisation et prise de décision</li> </ul> </li> <li>• Limites : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Risque d'alourdir la prise de décision et la réalisation des activités (perte d'efficacité), faiblesse de la présence sur le terrain</li> <li>▪ Difficultés d'harmoniser le rythme de travail pour des organisations membres d'un consortium ayant des procédures internes différentes</li> </ul> </li> </ul> <p>Le souci d'harmonisation et de partage des financements qui risquent d'affecter l'identité et les spécificités des organisations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Risque de concurrence/ doubles emplois en cas de défaillance de la coordination.</li> </ul> <p>Résultats obtenus</p> <p>Il est hasardeux de déterminer « le plus de » résultats, alors que toutes les actions n'obéissent pas à la même échelle de temps. On pourrait être tenté de mettre la nutrition en premier, car elle fonctionne à l'échelle du mois, alors que les actions de sécurité alimentaire évoluent à l'échelle de plusieurs années (Cas, par exemple, de la filière semencière qui nécessite plusieurs campagnes pour devenir effective). (relation entre actions d'urgence, visant à régler un problème immédiat et développement qui se propose de jeter les bases d'une solution dans la durée)</p>

<b>Critères de jugement/ questions d'évaluation</b>	<b>Réponse, Commentaire</b>
<p>Quel est le niveau de connaissance des bénéficiaires finaux des objectifs et des interventions de l'UE ? (Niveau de visibilité de l'UE dans le cadre de cette action ?).</p> <p>Comment appréciez-vous le niveau de visibilité de l'UE dans le cadre de cette action ?</p>	<p>Les différents projets ont respecté les consignes en termes de signalétique, et les bâtiments sont fréquemment signalés par des panneaux mentionnent explicitement l'UE.</p> <p>Cependant les bénéficiaires et partenaires directs se réfèrent par priorité aux membres des consortiums, et en définitive aux personnes qu'ils voient régulièrement.</p> <p>Les documents de nature pédagogique/didactique ne sont pas nécessairement identifiés, de même que les véhicules.</p> <p>En termes de durabilité, on peut craindre qu'à terme, les ONGs étant parties, les bénéficiaires ne sachent plus à qui s'adresser pour le conseil ou la vulgarisation</p>

## 4 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

### 4.1 Synthèse des scores

L'examen des critères CAD (réponse aux principales questions d'évaluation) peut être résumée par le tableau ci-dessous :

Tableau 8: Synthèse des scores CAD<sup>12</sup>

Critère	Cotation				Commentaires
	A	B	C	D	
Pertinence		X			La vision, la conception et les actions du programme sont pertinentes selon les différents axes d'analyse : Gouvernement, acteurs de développement, UE, Bénéficiaires. Toutefois, la situation actuelle des relations entre le Gouvernement et les bailleurs est un facteur d'incertitude quant aux attentes en cours/futures du Gouvernement et à la capacité d'impliquer l'administration.
Cohérence		X			La cohérence externe entre acteurs est avérée dans un contexte particulier de relations entre le gouvernement et les acteurs internationaux du développement. Des progrès en matière de cohérence des approches tant au sein des projets qu'entre les consortiums et acteurs) sont possibles.
Effici- cience			X		Les éléments contextuels ont joué un rôle majeur pour diminuer l'efficacité pendant la phase essentielle de démarrage, qui aurait dû être la phase au cours de laquelle sont mis en place les mécanismes d'action du programme. Les acteurs du programme ont réagi au mieux en adaptant l'approche à cette difficulté pour adapter dans la mesure du possible leur mode d'intervention avec flexibilité. Toutefois ces évolutions non prévues se sont imputées fortement sur le décollage du projet. <b>Des prolongations ont été nécessaires, mais</b> les retards encourus ont contribué à déséquilibrer les budgets des projets : poursuite des charges fixes en période d'inactivité relative.
Effica- cité		X			Le bilan en termes d'efficacité doit être considéré comme globalement positif ; même s'il apparaît hasardeux de s'exprimer de façon trop générale. Plus spécifiquement, on observe : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une amélioration des pratiques agro-sylvo-zootechniques en cours de réalisation chez deux catégories de bénéficiaires, mais <b>une vision économique à améliorer</b> concernant les modèles d'infrastructures mis en place (Magasins, élevage, eau, ...)</li> <li>▪ Une efficacité certaine des modèles FAN et FARN pour la lutte contre la MAM, vérifiée par les chiffres, avec un personnel motivé (ML et ASC).</li> <li>▪ Au niveau du WASH, les infrastructures d'approvisionnement en eau potable (AEP et sources aménagées) sont une réussite. Cependant, les besoins énormes dans les communes sont loin d'être couverts.</li> <li>▪ <b>Les groupes de médiation communautaire sont une très grande réussite</b> et effectuent un travail apprécié par toutes les couches de la communauté.</li> </ul>

<sup>12</sup> Voir note de bas de page N°8, page 7



Critère	Cotation	Commentaires
	<b>A B C D</b>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Les plateformes de prévention et réduction des risques des catastrophes sont à l'arrêt, suscitent peu d'enthousiasme des bénéficiaires et le modèle devrait être repensé dans le cadre plus vaste du développement communautaire.</li> </ul>
Impact (potentiel)	X	<p>Du fait de la situation des réalisations, les impacts restent potentiels. Cependant, qu'il s'agisse des bénéficiaires ou des partenaires non directement impliqués, <b>l'ensemble des acteurs considère que certains impacts, non visibles, sont déjà acquis :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement des capacités des acteurs et, de façon plus générale, création d'une dynamique de développement agricole et nutritionnel.</li> <li>Réduction potentielle de la précarité des bénéficiaires grâce à une amélioration de revenus, et la maîtrise de capacités d'épargne adaptées</li> <li>Amélioration de la qualité nutritionnelle des enfants et femmes allaitantes</li> <li>Apaisement des conflits</li> </ul>
Durabilité	X	<p><b>La durabilité apparaît comme très variable suivant les domaines :</b> La durabilité potentielle est en principe assurée par conception, mais de nombreuses inconnues subsistent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'absence de modèles économiques détaillés pour les activités de SA est un facteur défavorable ;</li> </ul> <p>Pour le volet nutrition, qui s'appuie fortement sur le bénévolat, il y a des incertitudes importantes pour la reprise du financement par des entités pérennes.</p>

## 4.2 Evaluation globale

D'un point de vue global, le programme TUBEHONEZA apparaît, dans sa conception, son exécution et ses résultats et impacts comme un programme

- Bien aligné et conçu de façon claire et réaliste dans ses intentions de soutien à la mise en œuvre efficace de la politique de Sécurité alimentaire et de lutte contre la sous-nutrition ;
- Ambitieux pour le Burundi, par son ampleur géographique, thématique et les moyens alloués,
- Qui n'atteint pas encore ses ambitions car son déroulement a été handicapé par un contexte et des événements pour la plupart, en dehors de sa sphère d'influence, qui l'ont empêché, « à mi-parcours » de répondre aux attentes ;
- Mais qui présente maintenant des perspectives d'évolution favorables, qui laissent espérer, avec les prolongations de temps accordées<sup>13</sup> une atteinte de ses principaux résultats et la durabilité de certains acquis .

Les difficultés initiales ont empêché le programme d'obtenir tous les résultats bien visibles et concrets attendus. Cette situation trouve son explication, de façon schématique, dans le fait que :

- Ce programme a été conçu non pas isolément, mais comme un outil de mise en œuvre de la politique de développement nationale ;

<sup>13</sup> En considérant que, mis à part WHH (qui a demandé une extension de 6 mois), les autres consortiums auront environ un an de prolongation.

- Mais que les événements (situation politique, pandémie), qui sont intervenus très tôt dans son déroulement, n'ont pas pu permettre au dispositif initialement prévu de se déployer de façon optimale.

Dès lors, le programme n'a pu répondre à tous les espoirs placés en lui, ce qui pourrait être interprété par le constat que le programme ne pourra atteindre les objectifs assignés.

Toutefois, l'examen des critères de qualité, base de l'évaluation, fournit une autre vision :

Globalement, en effet, TUBEHONZA a connu un fonctionnement jugé satisfaisant par toutes les parties, et porteur potentiel de résultats, ce constat étant manifesté par :

- Une très bonne pertinence par un alignement fort sur la politique nationale, mais également une vision claire par
  - La prise en compte complémentaire des trois grandes contraintes qui affectent le monde rural (Sécurité alimentaire, malnutrition des plus fragiles - femmes et enfants en bas âge - et cohésion sociale, particulièrement fragile dans la situation du pays
  - Et le choix de zones d'intervention parmi les plus défavorisées.
- Une bonne cohérence dans la conception et l'exécution, malgré un dispositif de mise en œuvre particulièrement complexe ;
- Une efficacité qui aurait pu être satisfaisante, si elle n'avait pas été fortement handicapée par les conditions initiales ; Le mode d'exécution retenu, s'appuyant sur cinq consortiums eux-mêmes composés d'un grand nombre d'acteurs (ONG internationales et nationales, agences du SNU, mouvement de la Croix Rouge) n'est pas nécessairement optimal, mais il présente l'avantage de permettre l'atteinte d'un grand nombre de cibles (avec pour contrepartie un risque de divergence des approches au niveau du terrain, notamment (ONG développement / ONG urgence, ONG locales/étrangères, agences du SNU, mouvements de la CR, etc. et la nécessité d'une coordination forte et attentive).
- Une efficacité satisfaisante (si l'on prend en compte les éléments du contexte et les possibilités de prolongation, permettant d'escompter l'atteinte à terme des principaux résultats) ; Le volet d'appui à la malnutrition est déjà une réussite ;
- Un impact encore difficilement perceptible, mais qui devait correspondre aux attentes, sur l'hypothèse de la poursuite de l'action dans un délai aménagé satisfaisant ;
- Une durabilité qui reste problématique : même si un soutien fort des acteurs reste acquis, le fait que :
  - Les interventions soient centrées sur des activités surtout de nature sociale, porteuses de mieux-être mais peu susceptibles de dégager des revenus financiers élevés permettant aux actions de perdurer sur les ressources dégagées,
  - Et dont la pérennisation des acquis restera fortement dépendante des éventuels appuis extérieurs. (Faible vision « économique » du développement et « modèles économiques » peu élaborés dans le sens de la génération de revenus et de durabilité).

Il convient de noter que ce constat positif est largement partagé : lors de la mission d'évaluation, TUBEHONZA bénéficie d'une excellente appréciation de la part de toutes les parties prenantes.

Au-delà des résultats concrets/physiques, TUBEHONZA peut être crédité d'avancées immatérielles notamment :

- Le développement d'une meilleure compréhension des contraintes du milieu rural (problématique de la malnutrition, besoins de l'agriculture),
- Une implication aussi forte que possible des communautés et des services publics locaux, porteuse de renforcement des compétences et de l'implication en matière de développement ;

- Le démarrage d'une nouvelle dynamique dans les populations, qui peuvent maintenant envisager des voies de sortie d'une situation particulièrement difficile, et qui mesurent leur propre poids potentiel dans le processus de développement des communautés à la base (Collines, communes) sans forcément attendre tout de l'Etat et des institutions ;
- Et, d'une façon plus générale, des enseignements de toute nature pour les futures interventions (meilleure connaissance de la démarche, éléments de coûts, modèles économiques optimisés).

Avec le recul, au-delà de son aspect strictement « réalisations », il apparaît actuellement comme :

- Un précieux outil d'apprentissage pour les différents acteurs ;
- Dans une certaine mesure, un « laboratoire » d'expérimentation dont les enseignements seront utiles pour le futur ;
- Un dispositif de travail en commun, porteur de concertations autour du thème central du développement des régions les plus défavorisées du Burundi.

En définitive donc, en dépit des difficultés rencontrées et d'un calendrier effectif tronqué, le programme a vraisemblablement joué un rôle important par sa présence locale constante, comme catalyseur de réflexion et mobilisation, et comme levier d'innovation/réalisation pour amorcer une dynamique toujours en cours sur le terrain.

Il reste clair que ces acquis ne pourront être réellement valorisés que si les interventions lancées peuvent être poursuivies dans la durée, quelle que soit la forme prise par cette poursuite.

#### 4.3 Recommandations<sup>14</sup>

TUBEHONEZA se trouve actuellement dans une situation singulière :

- Après un démarrage difficile, il est entré en vitesse de croisière et les réalisations concrètes sont en voie d'être mises en fonctionnement,
- Mais le temps alloué à l'intervention se fait court et l'on peut craindre que ce succès ne soit remis en cause par une difficulté à accompagner dans le temps les réalisations et les acteurs chargés de les gérer.

Vu les constats de l'évaluation, le niveau d'avancement des projets et de leurs activités, et vu le délai restant limité, il n'est pas proposé de modification de fond concernant les contenus et les approches.

Par ailleurs, vu la complexité du programme (nombre d'acteurs et d'activités), elles ne sont ici développées qu'au niveau des principes, compte tenu du contexte de la présente revue et de son temps réduit.

Elles n'ont aucune prétention à l'exhaustivité, du fait de l'ampleur du programme lui-même. Elles constituent des ébauches :

- Qui seront à approfondir et valider (voir ci-après « Leçons apprises ») ;
- Puis à préciser/enrichir au cas-par-cas pour préciser les modalités de leur prise en compte au sein du programme lui-même.

Les recommandations sont structurées comme suit : (i) période restant dans l'exécution du programme et (ii) recommandations pour la poursuite au-delà de l'échéance actuelle (moyen et long terme).

L'essentiel de la phase à venir (incluant les prolongations) devrait être centrée sur :

- La finalisation et la consolidation des actions qui ont été lancées, et pas nécessairement achevées.
- La préparation de la phase suivante.

---

<sup>14</sup> Les recommandations ont été conçues ou validées avec les acteurs chaque fois que cela a été possible.

#### 4.3.1 Consolidation des tâches Tubehoneza

La réflexion à mener pour répondre à cet objectif doit prendre en compte deux types de situations, comme suit :

a) Situation 1 : Action déjà bien avancées/fonctionnelles

Il s'agit des actions menées qui ont abouti et pourraient maintenant fonctionner de façon quasi autonome, moyennant, le cas échéant, un léger « appui d'entretien » jusqu'à la clôture du projet. Il s'agit par exemple :

- Pour la sécurité alimentaire, des activités d'encadrement, de type CEP (ou autre modèle), des AVEC/ASSEC ;
- Pour la Nutrition, des activités de dépistage et d'appui aux FARN/FAN ;
- Pour le volet social, des activités de gestion des conflits et de lutte contre les VBG.

L'objectif dans la phase à venir serait principalement de travailler sur la consolidation dans la double perspective d'une extension et d'une poursuite après la fin du financement actuel : Capitalisation, renforcement des capacités des acteurs bénévoles (ML, responsables CEP), analyse des besoins pour une nouvelle phase d'extension (ampleur, choix des collines)

b) Situation 2 : Actions à compléter

Il s'agit des actions en cours, non achevées, mais pour lesquelles les appuis du projet restent indispensables pour assurer l'appropriation, l'autonomisation, et en définitive la mise en place des conditions de durabilité. Elles doivent concentrer l'essentiel de l'activité de la phase à venir.

Il s'agit pour l'essentiel des infrastructures, pour lesquels il s'agit de mettre en place les conditions de la durabilité : Appui /accompagnement /formation renforcé des comités de gestion et mise en relation avec les communes et services techniques, réflexion pour la définition des modèles économiques les plus favorables (avec programmation financière prévisionnelle). Un accent serait à mettre sur le renforcement des capacités des acteurs pérennes (Communes et STD), indispensables à la préservation des acquis.

Les actions qui ne sont pas nécessairement achevées, mais dont on considère qu'elles pourront utilement être poursuivies dans un autre cadre (autre structure, autre projet) ou dont l'exécution peut être repoussée à une phase ultérieure. Il s'agira de procéder à une reformulation / reprogrammation. (Exemple : Lutte contre les catastrophes, foyers améliorés).

La simple mise en application de cette triple approche suppose :

- Une phase de réflexion /concertation entre les acteurs des projets concernés ;
- Une phase de reprogrammation des besoins (calendrier, ressources humaines et budgétaires).

#### 4.3.2 Préparation de la poursuite TUBEHONEZA au-delà de l'échéance actuelle

Les recommandations ci-après, à ce stade, ne préjugent pas de l'existence d'une nouvelle phase TUBEHONEZA, ni de l'ampleur à lui donner ; elles visent à proposer certaines pistes, dont la mise en œuvre nécessitera, notamment, la prise de position de l'UE et l'évolution des relations avec le Gouvernement.

##### Objectifs à atteindre

D'une façon générale, les constats dressés autour du programme TUBEHONEZA sont positifs tant sur le contenu que sur l'approche. Il n'est donc pas proposé de modifications sur la nature des objectifs et le contenu du programme.

Les infléchissements à apporter viseraient à :

- Permettre l'atteinte des résultats probants et durables dans tous les domaines d'intervention,
- Préparer une éventuelle phase d'extension à d'autres zones/régions des résultats et approches

les plus probants.

Eléments de recommandations thématiques :

i) Observations sur la méthode

La conception particulière de TUBEHONEZA (**dispersion géographique, complexité du dispositif**) suppose une démarche de réflexion endogène qui pourrait reposer sur l'organisation de « chantiers » de réflexion regroupant, sous le pilotage du lead thématique, les personnes concernées dans chacun des projets (et la coordination TUBEHONEZA), ainsi que des représentants des bénéficiaires (Communes, communautés, STD).

Exemples de chantiers : (i) Les modèles économiques pour le stockage (ii) Comment étendre la procédure FAN pour garantir les apports alimentaires indispensables ? Rôle des différents acteurs (Commune, Colline)

Ces chantiers seraient constitués de réunions périodiques selon un calendrier défini à l'avance (Cahier des charges) et sur des thèmes précis (déterminés lors de la première réunion).

La démarche de chaque chantier pourrait obéir à un mécanisme classique, par étapes : Pour chaque chantier :

- Etablissement d'une « concept note » (cahier des charges) par le responsable (lead) du chantier, incluant les objectifs, les questions à traiter, le calendrier
- Succession de réunions thématiques de « chantier » : la démarche, les résultats, les actions à mener, le calendrier et le budget, les acteurs
- Compte rendu du chantier et soumission des propositions au comité de pilotage TUBEHONEZA.

Il appartiendra à la coordination de programmer et suivre cette démarche, de consolider les décisions prises et de suivre leur mise en application.

ii) Eléments d'orientations stratégiques

Les quatre volets principaux (**sécurité alimentaire, nutrition/Wash et cohésion sociale**) sont importants et, associés, constituent de bons facteurs de résilience. Il est naturellement recommandé de les poursuivre. Toutefois, pour espérer des changements réels, **il faut que** ces volets soient réalisés de façon intégrée, dans les mêmes localités et pour les mêmes communautés (mêmes bénéficiaires).

Quelques orientations sur l'approche :

- Nécessité d'intégrer l'action semencière dans une vision **globale concernant l'activité** (définir un cadre national visant à assurer l'adéquation besoins/offre en termes qualité et quantité) – Equilibre économique de la filière semencière pour la durabilité – Politique de prix réaliste
- Travailler autant que possible au niveau de la commune (en couvrant le maximum de collines pour une commune) -éviter disparité des aides : collines appuyées/non appuyées et, sur le plan global, la dispersion des efforts ;
- Pour les appuis aux communautés : Développer une approche holistique aux trois niveaux : (i) groupement de base ; (ii) colline ; (iii) commune, regroupant une « grappe » d'appuis (tous volets) – Penser à la formation renforcée de leaders communautaires, techniciens communaux et STD. ;
- Approche PMO : simples exécutants ou partenaires ? conditions contractuelles à reconsidérer (y compris moyens de travail) ;
- Approche STD : Impliquer, (y compris contractuellement) les techniciens des administrations compétentes (Durabilité)

iii) Eléments d'orientations thématiques

Les éléments ci-dessous n'ont pas la prétention de répondre à l'ensemble des observations, mais seulement celles qui semblent devoir être prises en compte de façon concrète (et urgente du fait de l'état

d'avancement du calendrier).

**Tableau 9: Orientations thématiques**

Activité	Orientations proposées
<b>Résultat 1 – Sécurité alimentaire</b>	
Multiplication de menaces	Poursuivre/achever les actions en cours. Inciter/appuyer les multiplicateurs à intégrer leurs actions dans une approche filière (maîtrise débouché et approvisionnement)
Encadrement des producteurs	Poursuite /consolidation des différents groupes existants (CEP/Fermiers leaders/Ménages modèles) Entamer une harmonisation des approches en termes de ciblage et contribution/rémunération - recherche de financements alternatifs pour la durabilité / répliquabilité des appuis Concentration des différents outils sur les mêmes groupements (« paquet », approche « colline ») Préparer l'extension à de nouvelles collines des communes déjà ciblées
Elevage	Modèles économiques à préciser /durabilité à valider /harmoniser : Concentration du type d'approche/ciblage – concentration sur les petits ruminants/volailles Pour l'approvisionnement en animaux, passer d'une approche « campagne sur appel d'offres » à une approche d'achats continus pour un marché des animaux stabilisé
AVEC/ASSEC	Poursuivre et consolider - développer en « paquet » avec autres aides (approche holistique) - Auditer - Former /recycler
Hangars /GFS	Faisabilité/rentabilité des <b>modèles économiques à définir /préciser</b> (stockage sécurité, Stockage individuel/collectif, Stockage commercial tampon, transformation) – réflexion « chaînes de valeur » Adapter les modèles techniques en fonction des approches économiques visés (cloisonnement interne, capacité à pratiquer le FIFO, commodités logistiques) Adapter les modèles de gestion (y compris formation et outils de gestion) pour passer d'une approche « comptable » à une réelle gestion prévisionnelle. Former les structures responsables de la gestion de ces infrastructures
Protection des terres	Réflexion globale au niveau de la colline (plan de protection) - harmoniser les approches HIMO (?) – Plan d'entretien contractuel des terres restaurées, en mobilisant les communautés (Comité de gestion des terres restaurées).
<b>Résultat 2 - Nutrition</b>	
Dépistage	Poursuivre – Renforcer ressources humaines locales (Agents de santé et « Mamans-lumières » en particulier). Pistes pour le Financement après projet
Prise en charge des enfants	Poursuivre, consolider, étendre Formation /recyclage bénévoles (et statut) Problème de l'autonomie (rôle des communes ?) Financement alternatifs
Micronutriments	Transférer approvisionnement/gestion à une structure pérenne
WASH	<b>Privilégier actions démonstratives ponctuelles</b> - améliorer la fonctionnalité/durabilité physique - Consolider la gestion

Activité	Orientation proposée
Résultat 3 – Cohésion sociale	
Gestion des conflits et VBG	Poursuivre, consolider, étendre - Formation /recyclage bénévoles (et statut)
Gestion des risques /catastrophes	Modèle à repenser dans un cadre intercommunal/régional
Thématiques globales	
Ciblages et harmonisation	Suivi/ évaluation croisé entre approches (harmonisation thématique inter-consortiums sur la base d'un dialogue entre consortiums)
Extension géographiques	Extension nombre des collines - Concentration géographique (Approche « bassins d'intervention »)
Préparation future	Inciter dès que possible le Gouvernement à préparer /consolider une stratégie semencière d'ensemble : organisation de l'adéquation offre demande (Remontée des besoins - Espèces et variétés en fonction de la demande locale : dimension pluriannuelle du cycle de production des semences, gestion des flux, économie de la filière, gestion de la qualité). (Cette question dépasse le champ d'action de TUBENONEZA) Evaluation des modèles – renforcement de la réflexion « économique » Ressources alternatives communes et communautés (en liaison avec l'optimisation des modèles économiques) Renforcer le volet renforcement des capacités des acteurs pérennes.

#### 4.4 Leçons apprises

Parmi les nombreux enseignements pouvant être rapportés, on peut retenir les plus importants ci-après :

##### i) Question de l'échelle de temps

S'agissant de changements importants des modes de fonctionnement des communautés, il est utile de procéder par étapes et **ne pas considérer comme acquises des solutions techniques / économiques qui n'ont pas pu faire leurs preuves localement** : La simple réalisation d'investissements ne règle pas le problème de l'opérationnalité des unités créées qui demande, après l'effort initial, un accompagnement de longue haleine.

**Nécessité d'un accompagnement de longue durée, qui doit se poursuivre même après le financement** : les changements visés reposent sur une forte implication des bénéficiaires, mais également des réflexes techniques, et de gestion, et d'une façon générale, un savoir-faire qui n'est pas spontané, nécessitant un accompagnement fort et long.

##### ii) Enseignements opérationnels

- **Les activités d'un projet intégré sont plus susceptibles de provoquer des changements.** Intérêt pour TUBEHONEZA d'approfondir les synergies sur le plan opérationnel les activités nutrition et WASH avec celles de sécurité alimentaire (plans d'actions communs entre acteurs, missions d'évaluation/suivi conjointes).
- **L'encadrement technique de proximité est un facteur de réussite dans la réalisation des activités** : il a été constaté que les consortiums qui ont déployé plus de ressources (humaines et logistiques) à la base (niveau communal) réussissent mieux (exemple d'AVSI et WHH).
- **Les projets les plus chers ne sont pas nécessairement les plus efficaces** : dans le cadre du programme, il a été constaté que le projet le moins cher (AVSI) fait partie des plus efficaces et de ceux qui ont déployé plus de ressources sur terrain tandis que le projet le plus coûteux (FAO) fait partie des moins efficaces et de ceux ayant déployés moins de ressources sur terrain.

- La responsabilisation / engagement des autorités et acteurs étatiques locaux offrent plus de chances à l'appropriation et la durabilité des acquis : intérêt de collaborer très précocement avec les autorités et services techniques locaux, chaque fois que cela est possible dans le contexte socio politique actuel.



**ANNEXE 1 : Termes de référence**

**SPECIFIC TERMS OF REFERENCE – PART A****Evaluation mi terme du programme développement rural et nutrition de la mesure d'appui à la résilience****Contrat Cadre SIEA 2018 - LOT 1- Gestion durable des ressources naturelles et résilience Euro-peAid/138778/DH/SER/multi****SIEA-2018-272****CONTRACTING AUTHORITY: SECTION COOPERATION DE LA DELEGATION DE L'UNION EUROPEENNE AU BURUNDI**

<b>1</b>	<b>BACKGROUND .....</b>	<b>2</b>
1.1	LE CONTEXTE DE LA COORDINATION DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS AU BURUNDI .....	
1.2	L'ACTION À EVALUER .....	3
1.3	LES PARTIES PRENANTES.....	5
1.4	AUTRES INFORMATIONS DISPONIBLES .....	6
<b>2</b>	<b>DESCRIPTION OF THE EVALUATION ASSIGNMENT.....</b>	<b>7</b>
2.1	OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION.....	7
2.2	SERVICES REQUIS .....	9
2.3	PHASES OF THE EVALUATION AND REQUIRED OUTPUTS .....	9
2.4	ORGANISATION MÉTHODOLOGIQUE.....	14
2.5	MANAGEMENT AND STEERING OF THE EVALUATION .....	14
<b>3</b>	<b>LOGISTIQUE ET CALENDRIER .....</b>	<b>14</b>
3.1	PLANIFICATION, Y COMPRIS LA PÉRIODE DE NOTIFICATION POUR LE PLACEMENT DU PERSONNEL .....	15
<b>4</b>	<b>REQUIREMENTS .....</b>	<b>15</b>
<b>5</b>	<b>RAPPORTAGE .....</b>	<b>15</b>
5.1	UTILISATION DU MODULE EVAL PAR LES EVALUATEURS .....	15
5.2	NOMBRE DE COPIES.....	15
5.3	FORMAT DES RAPPORTS .....	15
<b>6</b>	<b>SUIVI ET EVALUATION .....</b>	<b>15</b>
6.1	CONTENU DES RAPPORTS .....	15
6.2	COMMENTAIRES DES RÉSULTATS .....	15
6.3	EVALUATION DE LA QUALITE DU RAPPORT FINAL ET DU OF THE RESUME D'ACTIVITES .....	15
<b>7</b>	<b>INFORMATION PRATIQUE .....</b>	<b>16</b>
<b>ANNEX I: SPECIFIC TECHNICAL EVALUATION CRITERIA.....</b>		<b>17</b>
<b>ANNEX II: INFORMATION THAT WILL BE PROVIDED TO THE EVALUATION TEAM .....</b>		<b>18</b>
<b>ANNEX III: STRUCTURE OF THE FINAL REPORT AND OF THE EXECUTIVE SUMMARY .....</b>		<b>19</b>
<b>ANNEX IV: PLANNING SCHEDULE .....</b>		<b>21</b>
<b>ANNEX V: QUALITY ASSESSMENT GRID.....</b>		<b>22</b>
<b>ANNEX VI: LOGICAL FRAMEWORK MATRIX (LOGFRAME) OF THE EVALUATED ACTION(S) .....</b>		<b>26</b>
<b>ANNEX VII: THE EVALUATION CRITERIA .....</b>		<b>33</b>

## 1 BACKGROUND

### 1.1 Contexte du pays et secteur concerné

La crise politique post-électorale de 2015 a affecté les relations entre le gouvernement burundais et la communauté internationale et ralenti les investissements d'aide directe et d'activités de soutien aux institutions et au gouvernement par les partenaires techniques et financiers présents dans ce pays de longue date.

Après deux années de contraction économique de 2016 à 2017, l'économie reste à présent en stagnation et le produit intérieur brut (PIB) par habitant diminue en raison de la forte croissance démographique. La situation macroéconomique négative contribue à la détérioration des conditions de vie des ménages et à l'extension de la pauvreté endémique. Avec une croissance négative du PIB par habitant, le seuil d'extrême pauvreté devrait selon la Banque Mondiale continuer à augmenter pour atteindre environ 81,5% en 2020, contre 71,73% en 2013/14. La part des dépenses alimentaires représente plus de 75% de la consommation totale des ménages, ce qui caractérise les pays les plus pauvres. Environ 3 millions de Burundais souffrent d'insécurité alimentaire, 170 000 enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aiguë et 500 000 femmes enceintes ont besoin d'un soutien nutritionnel. Plus de la moitié (56%) des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique et présentent un retard de croissance, l'un des taux les plus élevés au monde.

L'agriculture constitue le cœur de l'économie burundaise : plus de 90% de la population en dépend pour vivre et les produits agricoles contribuent pour plus de 58% aux revenus d'exportation. Les principales cultures destinées à la consommation locale sont le manioc, les haricots, les bananes, les patates douces, le maïs et le sorgho. Le secteur est caractérisé par un faible niveau de productivité avec 0,5 ha d'exploitations en moyenne par ménage ; il est la source principale d'alimentation pour 66,7% des ménages ruraux et il assure en moyenne 71,5% de leurs revenus. Depuis la crise de 2015, la production alimentaire a chuté de 25% (principalement à cause du manque d'accès aux intrants agricoles) ce qui a aggravé l'insécurité alimentaire persistante dans le pays, mettant ainsi en péril le droit à une alimentation suffisante et de qualité de la population.

Dans ce contexte socio-environnemental, le pays est régulièrement frappé par une variété d'aléas naturels, notamment liés à des événements hydrométéorologiques violents (vents orageux et pluies diluviennes) qui sont à l'origine d'important glissement de terrains et éboulements le long des versants escarpés, inondations des vallées et des plaines le long du lac Tanganyika. Le pays fait aussi face à des événements climatiques à effets plus lents mais également dangereux pour le bien-être de la population et le développement du pays, tels que les sécheresses récurrentes. Ces phénomènes sont accentués aussi par le déboisement, l'utilisation des surfaces en forte pente pour l'agriculture et l'élevage, l'urbanisation des zones à risque de glissement et d'inondation et finalement l'absence d'une culture et d'outils pour l'aménagement du territoire.

Les impacts des aléas sont ressentis de façon de plus en plus significative par la population burundaise qui, en raison de son profil socio-économique et de la fragilité de ses moyens de subsistance, est particulièrement vulnérable aux variations météorologiques, climatiques et environnementales.

#### **Nutrition et sécurité alimentaire**

En 2019, la classification de l'IPC a montré que 15% de la population Burundaise (soit 1.658.000 personnes) se trouvaient en phases 3 et 4 c'est-à-dire en insécurité alimentaire aiguë avec un besoin d'une assistance immédiate. Dans ces 15%, on trouve des personnes en urgence humanitaire (Phase 4 : 291.000 personnes) et des personnes en phase de crise (Phase 3 : 1.367.000 personnes). En phase 2 de l'IPC, c'est-à-dire les personnes en stress alimentaire, on comptait 3 004 000 personnes (27% de la population). Des chiffres comparables sont issus d'une autre étude d'envergure conduite sur tout le pays par l'ISTEEBU en partenariat avec le PAM et la FAO. La répartition des ménages selon les catégories de score de consommation donne 15,4% de ménages dans la classe de consommation alimentaire pauvre : 28,8% pour la classe de consommation limite et 55,9% pour la classe de consommation acceptable.

Les causes de la sous-nutrition sont multiples. Les causes immédiates ont deux dimensions : l'inadéquation de la ration alimentaire (en qualité ou en quantité) et les maladies (infections respiratoires aiguës,

fièvre et diarrhée, paludisme et parasitoses intestinales). Parmi les enfants de 6-23 mois, seuls 10 % ont été nourris suivant le régime alimentaire minimum acceptable pour leur groupe d'âge (EDSB-III, 2016-2017).

## 1.2 L'action à évaluer<sup>1</sup>

Dans le contexte de l'Article 96, la Commission européenne avait décidé d'engager 95 millions d'euros sur le Programme Indicatif National (PIN) 11<sup>ème</sup> FED du Burundi pour renforcer la résilience des populations burundaises. Une convention de financement avait été signée entre la CE et le Gouvernement Burundais le 20 octobre 2017. Les actions prévues étaient destinées à soutenir directement les populations. Elles s'articulent en 3 composantes: développement rural et nutrition, santé et énergie. L'enveloppe initiale de 95 millions d'euros a été ensuite augmentée à 121 millions d'euros et d'autres thématiques/actions ont été ajoutés.

La présente évaluation concerne le volet « développement rural pour la nutrition » de la décision.

### Nexus Humanitaire-développement

Compte tenu de la fragilité du contexte et afin de renforcer la résilience des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, les actions ont été conçues et envisagées simultanément à trois niveaux :

- à court-terme : la sécurité nutritionnelle et la construction de la résilience exigent que les besoins alimentaires de base et un minimum de diversité alimentaire soient couverts.
- à moyen-terme : le programme doit viser une amélioration des moyens d'existence. Pour atteindre cet objectif, les opérateurs ne doivent pas se substituer aux intervenants locaux (autorités locales, organisations de la société civile, producteurs agricoles et secteur privé de l'alimentaire) mais au contraire les renforcer et viser la pérennisation des ressources nécessaires à leur fonctionnement.
- à long-terme : le programme doit s'attaquer également aux causes structurelles de la vulnérabilité liée à l'insécurité alimentaire et à la sous-nutrition. Il doit viser à promouvoir un environnement socio-économique attractif, à améliorer la gestion des ressources naturelles et à réduire les facteurs de conflits.

### Continuum entre humanitaire et développement

Au Burundi, le continuum entre l'humanitaire et le développement s'explique car une situation de crise structurelle (crise socio-politique et les mouvements de population qui en découlent, mais aussi la sous-nutrition et insécurité alimentaire chroniques) voire cyclique (sécheresse et inondations), cohabite avec des problématiques de développement à long-terme (pauvreté généralisée et manque d'accès aux services, etc.).

Pour améliorer la résilience des populations et jeter la base pour un développement durable, la réponse ne peut donc pas être organisée uniquement autour des besoins humanitaires, mais elle ne peut pas non plus se cantonner uniquement aux questions de développement.

## **Programme TUBEHONEZA**

Cette évaluation concerne la composante développement rural et nutrition composée de 5 projets, mise en œuvre par 5 consortiums d'ONGs/Uns pour un total de 38 millions d'euros (contractualisation terminée en 2018). Ces 5 projets sont identifiés sous le même nom "TUBEHONEZA", qui signifie en kirundi: "vivre bien ensemble".

---

<sup>1</sup> The term 'Action' is used throughout the report as a synonym of 'project and programme'.

Un cadre commun au cinq consortium et un cadre logique global ont été développés. Ce dernier a ensuite été intégré avec une série d'indicateurs/activités spécifiques pour chaque projet. Il s'agit ici d'évaluer donc l'ensemble du programme Tubehoneza, sur la base de ce cadre commun.

Au même temps il faudra:

- se pencher sur les activités principales de chaque volet et leur réalisation de part de chaque consortium (voir annexes C et D)
- analyser avec plus d'attention une série de thématiques qui ont été identifiées comme étant particulièrement importantes pour la réussite du programme (voir encadré 1). Il s'agit des "lead thématiques".

L'action ou le programme TUBEHONEZA a comme **objectif global** de renforcer de façon durable la résilience de la population rurale burundaise.

**L'objectif spécifique** de la composante "développement rural et nutrition" est la réduction durable de l'insécurité alimentaire et de la sous-nutrition des populations rurales touchées par la crise.

Considérant le contexte de sécurité alimentaire et nutritionnelle et des besoins de renforcement du tissu communautaire au Burundi, les actions proposées ont été regroupées autour des trois effets (résultats attendus ou outcome) suivants:

1. Les principes de base de la sécurité alimentaire (disponibilité, accessibilité, qualité, stabilité) sont renforcés via un appui en intrants agricoles, activités génératrices de revenu, transfert monétaire inconditionnel, activités liées à l'épargne et au crédit, etc.
2. La disponibilité des moyens et services permettant aux ménages ruraux de prévenir et soigner la sous-nutrition chez les femmes en âge de procréer et les enfants de moins de 5 ans est assurée via des pratiques familiales essentielles et équipements communautaires/ individuels en eau - hygiène – assainissement, etc.
3. La préservation du tissu communautaire est assurée grâce à la participation de toutes les parties prenantes dans les initiatives de gestion de conflits et de réduction des risques via des structures de médiation au niveau communautaire, la prévention des violences basées sur le genre, etc.

#### Encadré 1 – leads thématiques

Certains partenaires membres des consortia (voir liste ci-dessous) ont exprimé leur intérêt, du fait de leur expertise, à jouer le rôle de «leads» thématiques afin de faciliter la discussion et la standardisation de certaines méthodologies, approches et activités spécifiques. Ces leads thématiques travaillent en collaboration directe avec le point focal de facilitation inter-consortia et l'AT-UE, et ont entre autres pour rôle de: (i) informer les consortia sur les normes et standards nationaux (et internationaux) en vigueur; (ii) partager avec eux les méthodologies/approches/outils recommandés sur leur thématique; et (iii) faciliter les échanges techniques inter-consortia. Ces points focaux facilitent la réalisation d'études thématiques ponctuelles, les échanges d'expérience/leçons apprises tout au long de la mise en œuvre du programme. Des fiches techniques sur le programme et les différentes thématiques peuvent être développées pour faciliter le plaidoyer auprès des autorités locales, des partenaires et d'autres bailleurs d'intérêt. Chaque projet peut recenser et produire individuellement des supports de communication illustrant des histoires d'intérêt humain/Success stories, des photos-essais et des vidéos de ses activités afin de documenter l'impact de ses interventions.

Thématiques	Points focaux
1. Nutrition	• UNICEF
2. WASH	• Croix-Rouge
3. Agriculture	• FAO
4. Genre / cohésion sociale / gestion des conflits / médiation	• WV

5. Redevabilité envers les populations affectées	• Concern
6. Ciblage / vulnérabilité	• AVSI
7. Mécanisme de réponse d'urgence (RRM)	• IRC

Pour faciliter la compréhension de l'action à évaluer, en annexe sont disponibles les documents de référence suivants:

- Annexe A: note commun inter consortia
- Annexe B: cadre logique commun du programme TUBEHONEZA –révisée
- Annexe C: suivi des activités - phare de TUBEHONEZA
- Annexe D: analyse des rapports narratifs et financiers -TUBEHONEZA
- Annexe E : AT résilience-facilitateurs - division des tâches

Il s'agit d'une sélection qui devrait permettre d'avoir rapidement un aperçu global de la structure et l'état d'avancement des projets et les dynamiques inter-consortiums.

Tous les documents de chaque projet ainsi que les analyses, travaux effectués dans le cadre de la coordination commune seront partagés avec l'assistance technique.

### 1.3 Les parties prenantes

Les partenaires de mise en œuvre sont les suivants:

Chefs de file	Co-demandeurs
Fondation AVSI	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CARITAS International (Belgique)</li> <li>• Vétérinaires Sans Frontières Belgique</li> </ul>
Croix-Rouge Espagnole	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Croix-Rouge Finlandaise</li> </ul>
FAO	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PAM</li> <li>• UNFPA</li> <li>• UNICEF</li> </ul>
Welthungerhilfe (WHH)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concern Worldwide</li> <li>• International Rescue Committee (IRC)</li> </ul>
World Vision Allemagne	<ul style="list-style-type: none"> <li>• World Vision Australia</li> <li>• Stichting CARE Nederland</li> <li>• CARE International in Burundi</li> </ul>

Une facilitation inter-consortiums a été mise en place. Il s'agit d'un expert qui est financé au niveau du consortium FAO et qui fournit un service d'animation, coordination et facilitation des échanges entre les différents projets.

Une assistance technique résilience a été mise en place pour assurer un suivi permanent et rapproché des tous les programmes de la mesure pour la résilience. Elle est composée d'une équipe de quatre personnes, dont un expert burundais qui travaille à temps plein sur le suivi des projets TUBEHONEZA (voir Annexe E : AT résilience-facilitateurs - division des tâches)

Le travail de l'assistance technique-résilience est structuré autour de 4 axes principaux :

- a. Suivi-évaluation : un suivi de l'avancement dans la mise en œuvre du programme et l'atteinte des objectifs fixés est assuré, ainsi que le suivi du plan de visibilité des actions, recherche d'harmonisation et cohérence des différentes actions qui interviennent dans le même domaine/composante (développement rural & nutrition, santé, énergie), ainsi qu'un suivi des indicateurs y relatifs

- b. **Appui technique** : mise en place d'un appui technique et de conseil auprès de la DUE et des partenaires de mise en œuvre pour ce qui concerne les questions techniques de sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'implication du secteur privé et de suivi-évaluation, mise en place d'un appui à la définition d'une approche programme cohérente entre les différentes composantes et différents intervenants sélectionnés afin de permettre une mise en œuvre des actions qui soit lisible et efficace auprès des populations bénéficiaires, des institutions burundaises et des partenaires techniques et financiers.
- c. **Coordination** : mise en place d'une coordination entre les différents acteurs impliqués au niveau national, notamment les partenaires en charge de la mise en œuvre, la DUE, les acteurs gouvernementaux et d'autres parties prenantes potentielles. Cette coordination comprendra notamment une analyse et une compréhension de la problématique SAN (sécurité alimentaire et nutritionnelle) et santé partagées, la mise en œuvre d'actions communes, l'articulation des systèmes de suivi/évaluation, des mécanismes d'échange d'expériences, etc.
- d. **Communication** : définition d'un plan de communication et de visibilité concernant l'ensemble des programmes de la mesure résilience. Ce travail servira également à cadrer le plan de visibilité de chaque projet

Le GSSAME (Groupe Sectoriel de Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence) est le seul groupe d'échange existant au Burundi sur les thématiques sécurité alimentaires, agriculture. Il est animé par le PAM-FAO et étant partie des clusters humanitaires, il est centré plutôt sur des questions "urgence". Depuis le début de 2020, un "sous-groupe" développement-résilience a été créé pour échanger sur des questions plutôt liées aux approches sectoriels de moyen-long terme.

Il est également important de prendre en compte les autorités burundaises. Bien qu'elles ne soient pas réellement impliquées étant donné le manque de dialogue sur les politiques sectorielles avec les PTF, elles sont un acteur incontournable de la coordination de l'aide et de suivi des programmes. Elles pourront par ailleurs être davantage impliquées dans l'évaluation si les relations entre le Burundi et les PTF évolue positivement.

Une attention particulière doit être portée à l'espace de coordination du PRONIANUT (Programme National Intégré pour l'Alimentation et la Nutrition), qui permet de cadrer les interventions du volet 2 du programme, centrée sur la nutrition.

#### **1.4 Autres informations disponibles**

L'équipe d'évaluation devra prendre connaissance du processus participatif commun qui avait été enclenché dans la phase de négociation et finalisation de 5 projets. Ce processus avait permis de définir un socle commun sur lequel chaque projet allait bâtir sa propre intervention (voir Annexe A).

Des documents de synthèse ont été produits par l'assistance technique résilience et le facilitateur inter-consortiums. Ils permettront de rassembler de manière plus efficace les informations principales du programme, qui présente une complexité assez remarquable concernant l'étendue des activités et sujets couverts.

Le Plan National de Développement 2018-2027 sera également à prendre en compte ; bien que celui-ci n'a pas abouti à un plan opérationnel, par manque de dialogue entre les autorités et les Partenaires, et que celui-ci n'est pas rattaché directement aux interventions TUBEHONEZA. Le Plan de priorisation des Objectifs du Développement Durable devra également être considéré dans le cadre de cette évaluation. Des documents de politiques sectorielles devront être pris en considération pour évaluer la cohérence des actions promues. A ce sujet il est important que l'équipe de consultants travaille en étroite collaboration avec les leads thématiques, qui sont censés avoir regroupé toutes les directives de chaque secteur.

Il est très important de souligner que les projets TUBEHONEZA ont connu un retard très important dans la mise en œuvre. Après plus d'un an de la signature des contrats, nous enregistrons une consommation budgétaire moyenne d'à peine 22% (du budget prévu en année 1). Voici quelques détails à prendre en

compte pour cette évaluation (voir Annexe D):

### Retard dans la mise en œuvre et mesure de rattrapage

Le contexte dans lequel les activités ont été mises en œuvre depuis le début du programme (juillet 2018 à septembre 2019) n'a pas permis d'atteindre les résultats initialement escomptés. Les résultats ont été de loin inférieurs aux atteintes.

*Les principaux obstacles / Eléments défavorables ont été :*

- La mesure du Gouvernement du Burundi de suspendre les organisations non-gouvernementales (ONG) pour une période de trois mois d'octobre à décembre 2018 a déstabilisé les ONGs qui n'ont pas pu reprendre rapidement les activités après la levée de la suspension.
- L'obligation de renouveler les protocoles de convention avec les différents ministères techniques avant de devoir commencer à travailler en bonne et due forme.
- Le retard pris dans le lancement officiel des activités du programme (intervenu seulement le 28 mai 2019).
- Le retard dans le recrutement des prestataires de service assujetti aux procédures flexibles.

*Stratégie pour accélérer les activités du programme (des projets) :*

Chaque consortium a réfléchi sur les stratégies à mettre en œuvre pour rattraper le retard enregistré. Ces stratégies peuvent être plus ou moins efficaces mais vont être évaluées au fil du temps. Ce sont, entre autres :

- priorisation des activités qui n'étaient pas liées au calendrier agricole (cohésion sociale pendant la période de saison sèche (juillet - septembre 2019) ;
- augmentation du nombre de bénéficiaires à appuyer dans la saison agricole A 2020
- augmentation du nombre de groupements de multiplicateurs de semences
- capitalisation de l'expérience des autres projets similaires mis en œuvre dans la zone d'intervention ou dans les structures d'un même consortium.

## 2 DESCRIPTION OF THE EVALUATION ASSIGNMENT

<b>Type d'évaluation</b>	Evaluation mi-parcours (après un 2 ans du démarrage des projets)
<b>Couverture</b>	Programme Tubehoneza. L'évaluation couvrira à la fois les 5 projet individuels et l'approche commun
<b>Etendue géographique</b>	<i>Voir carte</i>
<b>Période</b>	Depuis le démarrage de programmes (juillet/aout 2018) jusqu'au moment où commence l'évaluation

Etendue géographique (*\*certains communes ont été modifiés – vérifier avec les consortiums*)

Demandeurs	Zones géographiques	
	Provinces (14)	Communes (41) <sup>2</sup>
Fondation AVSI	Kayanza	Muruta, Matongo, Butaganzwa, Kayanza
	Ngozi	Gashikanwa, Muwmba
Croix-Rouge Espagnole	Rumonge	Rumonge
	Bururi	Vyanda, Bururi

<sup>2</sup> Avec la commune de Nyatbisinda qui sera ciblée uniquement par les activités de nutrition de l'UNICEF du fait de son appartenance au même district sanitaire de Kinyinya.



	Rutana	Giharo, Musongati, Bukemba
	Makamba	Kayogoro, Kibago, Mabanda, Makamba, Nyanza Lac, Vugizo
FAO	Cankuzo	Mishiha, Gisagara
	Ruyigi	Gisuru, Kinyinya ( <i>et Nyabitsinda pour la nutrition</i> )
	Bubanza	Gihanga, Rugazi
Welthungerhilfe (WHH)	Muyinga	Muyinga, Giteranyi
	Cibitoke	Mabayi, Mugina
	Kirundo	Vumbi, Ntega
World Vision Allemagne	Karuzi	Mutumba, Gihogazi, Shombo, Nyabikere
	Gitega	Itaba, Makebuko, Buraza, Bukirasazi
	Cankuzo	Cankuzo, Cendajuru, Kigamba

## 2.1 Objectifs de l'évaluation

Une évaluation systématique et opportune de ses programmes et de ses activités est une priorité établie<sup>3</sup> de la Commission Européenne<sup>4</sup>. L'évaluation se concentre sur l'analyse des réalisations, l'atteinte et la qualité des **résultats**<sup>5</sup> des actions, dans le contexte d'une politique de coopération en constante évolution, avec un accent de plus en plus marqué sur **les approches orientées sur les résultats et la contribution à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD)**.<sup>6</sup>

De ce point de vue, les évaluateurs devraient **trouver les preuves expliquant les raisons, les cas de figure et la manière dont ces résultats sont liés à l'intervention de l'UE** et essayer d'**identifier les facteurs générant ou entravant le progrès**.

Les évaluateurs doivent fournir une explication des **liens de cause à effet** existant entre les inputs et les activités, et les outputs, les résultats et les impacts. Le travail des évaluateurs doit encourager la responsabilisation, la prise de décisions, l'apprentissage et la gestion.

Cette évaluation est principalement vouée à fournir aux services compétents de l'Union Européenne, aux parties prenantes intéressées et au grand public l'information suivante :

- une analyse globale et indépendante de la performance qu'a eue le Programme TUBEHONEZA, en prêtant une attention particulière à ses résultats, en comparaison avec les objectifs attendus, et les raisons soutenant ces résultats ;
- les enseignements tirés, les conclusions et les recommandations associées, de manière à améliorer, le cas échéant, les actions présentes et futures.

<sup>3</sup> COM(2013) 686 final "Renforcer les fondements de la réglementation intelligente - Améliorer l'évaluation" - [http://ec.europa.eu/smart-regulation/docs/com\\_2013\\_686\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/smart-regulation/docs/com_2013_686_fr.pdf); Règlement financier UE (art 27); Règlement (UE) No 1905/2006; Règlement (UE) No 1889/2006; Règlement (UE) No 1638/2006; Règlement (UE) No 1717/2006; Règlement (CE) No 215/2008 du Conseil

<sup>4</sup>SEC (2007)213 "Répondre aux besoins stratégiques : renforcer l'usage de l'évaluation", [http://ec.europa.eu/smart-regulation/evaluation/docs/eval\\_comm\\_sec\\_2007\\_213\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/smart-regulation/evaluation/docs/eval_comm_sec_2007_213_fr.pdf); SWD (2015)111 "Lignes directrices pour une meilleure réglementation", [h \[http://ec.europa.eu/smart-regulation/guidelines/docs/swd\\\_br\\\_guidelines\\\_en.pdf\]\(http://ec.europa.eu/smart-regulation/guidelines/docs/swd\_br\_guidelines\_en.pdf\)](http://ec.europa.eu/smart-regulation/guidelines/docs/swd_br_guidelines_en.pdf); COM(2017) 651 final 'Mener à son terme le programme pour une meilleure réglementation: de meilleures solutions pour de meilleurs résultats', [https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/completing-the-better-regulation-agenda-better-solutions-for-better-results\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/completing-the-better-regulation-agenda-better-solutions-for-better-results_en.pdf)

<sup>5</sup>Cela fait référence à l'intégralité de la chaîne des résultats, couvrant les extrants, les résultats et l'impact de l'action. Cf. Règlement (UE) N° 236/2014 "énonçant des règles et des modalités communes pour la mise en œuvre des instruments de l'Union pour le financement de l'action extérieure" [https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/sites/near/files/pdf/financiale\\_assistance/ipa/2014/236-2014\\_cir.pdf](https://ec.europa.eu/neighbourhood-enlargement/sites/near/files/pdf/financiale_assistance/ipa/2014/236-2014_cir.pdf).

<sup>6</sup> Le nouveau Consensus Européen pour le Développement 'Notre monde, notre dignité, notre futur', journal officiel du 30 juin 2017. <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=OJ:C:2017:210:TOC>

En particulier, cette évaluation servira à comprendre la performance de l'action, ses facteurs déterminants et ceux qui ont freiné l'obtention des résultats, de manière à servir de base à la planification des actions et des interventions futures de l'UE dans le même secteur.

Les principaux utilisateurs de cette évaluation seront les services compétents de la Délégation de l'UE, de DEVCO D01, des Ministères Techniques impliqués directement ou indirectement dans le programme (santé, éducation, agriculture) et des partenaires de mise en œuvre.

## **2.2 Services requis**

### **2.2.1 Aspects spécifiques à évaluer**

L'évaluation analysera l'action en suivant les six critères d'évaluation du CAD<sup>7</sup>, à savoir : pertinence, efficacité, cohérence, efficacité, impact et viabilité. De plus, l'évaluation suivra deux critères d'évaluation spécifiques de l'UE :

- la valeur ajoutée de l'UE (dans la mesure où l'action apporte des bienfaits supplémentaires à ceux qui auraient découlé de la seule intervention des États membres);
- la pertinence d'une action de ce type compte tenu du contexte

La définition de 6 critères d'évaluation CAD (plus le premier spécifique UE) est contenue dans l'Annexe VII.

L'équipe d'évaluation devra en outre vérifier si les questions d'égalité des sexes, environnement et changement climatique ont été incorporées ; si les ODD importants et leurs interactions ont été identifiés ; si le principe « Leave No-One Behind », (voir <https://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/avril-2016/odd-ne-laisser-personne-pour-compte>) et une approche basée sur les droits ont été pris en compte lors de l'identification/la formulation des documents et à quel degré celles-ci se sont retrouvées dans la mise en œuvre, la gouvernance et la supervision de l'action.

### **2.2.2 Questions indicatives d'évaluation**

Les questions d'évaluation formulées ci-dessous sont données à titre indicatif. En fonction de l'information la plus récente, des consultations initiales et postérieures et de l'analyse des documents, l'équipe d'évaluation discutera avec le gestionnaire d'évaluation<sup>8</sup> et proposera dans son rapport de démarrage un éventail complet et final de questions d'évaluation en indiquant les critères et indicateurs spécifiques utilisés ainsi que les sources de collecte de données et les outils les plus importants.

Une fois le rapport de démarrage approuvé, les questions d'évaluation deviendront juridiquement contraignantes.

Sans être exhaustifs, voici les quelques questions d'évaluation :

- Les objectifs de l'action sont-ils cohérents avec ceux des parties prenantes ?
- Quelle est la cohérence de l'action avec les objectifs stratégiques de l'UE au Burundi?
- Y'aurait-il eu de la valeur ajoutée apportée par les interventions de l'action sur les bénéficiaires finaux? Si oui laquelle?
- Quels sont les impacts des projets à moyen terme sur les bénéficiaires?
- Ces impacts perdureront-ils au-delà de la fin de l'action ? Quelles sont les perspectives de soutenabilité et de pérennisation?
- Quelles sont les opportunités et les limites de l'approche des consortiums dans la mise en œuvre de l'action ?

---

<sup>7</sup> <https://www.oecd.org/development/evaluation/daccriteriaforevaluatingdevelopmentassistance.htm>

<sup>8</sup> Le gestionnaire d'évaluation dépend du pouvoir adjudicateur qui gère le contrat d'évaluation. Le plus souvent cette personne est le cadre opérationnel de la(les) action(s) à évaluer.

- Quelles sont les actions qui ont donné plus de résultats et qui devraient être priorités dans le contexte actuel?
- Quelles sont les dynamiques à valoriser (et celles à estomper) pour assurer que les impacts recherches soient bien réels?
- Quel est le niveau de connaissance des bénéficiaires finaux des objectifs et des interventions de l'UE ?
- Comment appréciez-vous le niveau de visibilité de l'UE dans le cadre de cette action ?

### 2.3 Phases of the evaluation and required outputs

Le processus d'évaluation sera développé en 3 phases.

- Phase de démarrage et documentaire
- Phase de travail sur terrain
- Phase de synthèse et dissémination

Les résultats de chacune des phases seront spécifiés à la fin du tableau synoptique de la section 2.3.1.

#### 2.3.1 Tableau Synoptique

Le tableau synoptique ci-dessous présente un aperçu des activités-clés à conduire dans chacune des phases, et liste les résultats à produire, ainsi que les réunions importantes avec le **Groupe de référence** (composé de l'UE, l'assistant technique résilience et le facilitateur inter-consortiums) qui est le référent principale pour cette évaluation. Le contenu principal de chaque résultat est décrit dans le chapitre 5.

Phases de l'évaluation	Activités-clés	Résultats et réunions
<p><b>Phase de démarrage et documentaire<sup>9</sup> (15 h/j)</b>  <b>10 jour ouvrable pour team leader et 5 jours ouvrables pour l'expert 1</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte initiale de documents/données</li> <li>• Analyse du contexte</li> <li>• Interviews de démarrage si besoin</li> <li>• Analyse des parties prenantes</li> <li>• Reconstitution de la logique d'intervention et/ou description de la théorie du changement sur base de la documentation et des interviews disponibles</li> <li>• Conception de la méthodologie d'évaluation (analyser et compléter/réviser les questions d'évaluation avec les critères de jugement, les indicateurs et les méthodes de collecte de données et analyse) et la matrice d'évaluation</li> <li>• Identification des informations manquantes et des hypothèses à vérifier dans la phase documentaire</li> <li>• Conception de la méthodologie de la phase de terrain</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion de démarrage avec le groupe de référence</li> <li>• Soumission d'une note de démarrage/note documentaire</li> <li>• Planification de l'agenda de visites et autres activités lors de la phase de travail sur terrain.</li> <li>• Entretiens téléphoniques/vidéo-conférence avec le pouvoir adjudicateur, l'assistance technique résilience et le facilitateur inter-consortiums pour préparer et réviser les questions d'évaluation.</li> </ul>

Phases de l'évaluation	Activités-clés	Résultats et réunions
<p><b>Phase de travail sur terrain (55 j/h)</b>  <b>20 jours ouvrables pour le team leader et 35 jours ouvrables pour l'expert 1</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Premières réunions au niveau national avec la Délégation de l'UE, l'assistance technique résilience et le facilitateur inter-consortiums</li> <li>• Rencontre avec tous les leads des consortiums</li> <li>• Analyse du système de coordination, partage d'informations et capitalisation commun</li> <li>• Collecte de données complémentaires, considération des conditions opérationnelles et financières</li> <li>• Organisation d'un atelier de réflexion participatif avec tous les intervenants</li> <li>• Présentation d'une présynthèse avec propositions de recommandations à tous les intervenants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion de briefing avec la Délégation de l'UE (début phase de terrain)</li> <li>• Rencontres individuelles</li> <li>• Débriefing avec la Délégation de l'UE à la fin de la phase de terrain</li> <li>• Rencontres régulières avec les coprésidents et le secrétariat</li> <li>• Animation d'un atelier participatif inclusif de tous les Partenaires</li> <li>• Soumission d'un rapport intermédiaire succinct (aide-mémoire) présentant les résultats de la phase de terrain et les conclusions préliminaires de l'évaluation</li> <li>• Séance de débriefing avec la Délégation de l'UE, l'assistance technique résilience et le facilitateur inter-consortiums</li> </ul>
<p><b>Phase de synthèse et de dissémination (10 j/h)</b>  <b>5 jours ouvrables pour le team leader et 5 jours ouvrables pour l'expert 1</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse finale des conclusions (avec une attention particulière sur les questions d'évaluation)</li> <li>• Formulation globale de l'évaluation, des conclusions et des recommandations</li> <li>• Production du rapport final en vue de sa dissémination aux intervenants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résumé selon le modèle standard publié dans le module EVAL</li> <li>• Projet de rapport final</li> <li>• <i>Restitution aux consortiums par vidéo-conférence.</i></li> </ul>

<sup>9</sup> Cette phase se déroulera au domicile des experts. La phase documentaire pourra se poursuivre pendant la phase de terrain

### 2.3.2 Phase de démarrage et documentaire

Cette phase vise à structurer le bilan et à clarifier les difficultés principales qui seront rencontrées.

Cette phase démarrera avec la session d'ouverture entre le consultant/équipe d'évaluation et Le **Groupe de Référence** de l'évaluation. Cette session d'ouverture se déroulera par vidéo-conférence avant l'arrivée sur terrain de l'équipe d'évaluation et permettra également de finaliser l'agenda de mission. Cette discussion devra également permettre une compréhension claire et partagée de la portée de l'évaluation, de ses limites, et de sa faisabilité. Elle permettra également de clarifier les attentes en termes de produits, méthodologie utilisée, et si nécessaire, de transmettre toute autre information pertinente.

Lors de cette phase de démarrage, tous les documents de projet (individuels et afférant au cadre commun), ainsi que les analyses effectuées par l'assistance technique résilience et le facilitateur inter-consortiums seront passés en revue.

Après une revue de bureau du contexte de la coordination au Burundi, et une première prise de contact à distance avec le Groupe de Référence, l'équipe d'évaluation sera organisée. A ce moment, l'équipe d'évaluation révisera la formulation des questions d'évaluation, accompagnées d'une définition des critères de jugement et indicateurs, ainsi qu'une sélection des outils et ressources utilisés pour collecter ces données. L'équipe d'évaluation formulera également la méthodologie de l'évaluation et la planification des phases suivantes. L'agenda de mission de l'équipe d'évaluation et les aspects logistiques y relatifs y seront discutés.

L'approche méthodologique sera représentée dans le *Evaluation Design Matrix*<sup>10</sup>, lequel sera annexé à la note récapitulative de la phase de démarrage.

Les contraintes rencontrées durant l'exercice d'évaluation seront discutées et des mesures d'atténuation seront proposées dans cette note récapitulative de la phase de démarrage. Enfin, le plan de travail de l'évaluation sera aligné avec ce qui est proposé dans les termes de référence. Toute modification devra être justifiée et approuvée par le Gestionnaire de l'évaluation.

L'équipe d'évaluation commencera ensuite son travail de bureau, en prenant contact à distance avec les différents intervenants. Les activités qui seront conduites durant cette phase de bureau devront permettre l'obtention de réponses préliminaires à chaque question de l'évaluation, dans la limite des informations déjà rassemblées.

L'analyse des documents et les compte-rendu des échanges avec les intervenants devront être développés de manière systématique et selon la méthodologie approuvée dans la note récapitulative de la phase de démarrage.

Les activités à effectuer pendant cette phase permettront de donner des réponses préliminaires à chaque question d'évaluation, en communiquant les informations déjà rassemblées et leurs limitations. Ces activités devraient aussi mettre en évidence les questions qui restent à traiter et les hypothèses préliminaires à tester.

Pendant cette phase, l'équipe d'évaluation devrait affiner le choix des outils à utiliser pendant la phase de terrain et annoncer les étapes préparatoires qui ont déjà été réalisées et celles qui doivent être réalisées pour l'organiser, y compris dresser une liste des personnes à interviewer, définir les dates et les itinéraires des visites, et répartir les tâches entre les membres de l'équipe.

À la fin de la phase documentaire, une **note de démarrage/documentaire** sera préparée ; ses principaux éléments sont décrits au chapitre 5

---

<sup>10</sup> La matrice de l'évaluation est un outil qui sert à structurer l'analyse de l'évaluation (en définissant les critères de jugement et les indicateurs de chaque question d'évaluation). Elle sert aussi à adopter la méthode de collecte de données la plus appropriée et faisable pour chacune des questions.

### **2.3.3 Phase de travail sur terrain**

Le travail de terrain commencera après approbation de la note documentaire de la note de démarrage.

Le travail de terrain vise à valider/ modifier les réponses préliminaires formulées lors de la phase de recherche antérieure.

Si quelque déviation par rapport au travail approuvé préalablement conjointement est perçue comme constituant un risque pour la qualité de l'évaluation ou le non-respect de la finalité du contrat, ces éléments seront immédiatement discutés avec le responsable de l'évaluation et, suivant la validité du contrat, des mesures correctives seront adoptées.

Dans les premiers jours du travail de terrain, l'équipe d'évaluation tiendra une réunion de concertation avec le gestionnaire de projet de la Délégation de l'UE et le Groupe de Référence. Au cours de la mission, l'équipe d'évaluation utilisera les sources d'information les plus fiables, respectera le droit des individus à procurer les informations en toute confidentialité, et sera sensible aux croyances et coutumes des différents environnements sociaux et culturels.

A la fin de la phase de travail de terrain, l'équipe d'évaluation résumera son travail, analysera la fiabilité et la couverture des données collectées, et présentera ses conclusions préliminaires au Groupe de Référence avec l'appui d'une note intermédiaire (aide-mémoire).

### **2.3.4 Phase de synthèse et de dissémination**

Cette phase est dédiée à la préparation par l'équipe d'évaluation de deux documents distincts ; le résumé d'activités et le rapport final ; dont la structure est décrite en Annexe III. Ces documents comprennent l'analyse des données, informations et observations collectées pendant la période d'évaluation et d'accompagnement, ainsi que les conclusions et les recommandations ou remarques éventuelles et finales.

L'équipe d'évaluation présentera un rapport unique avec ses annexes, ses conclusions et recommandations en conformité avec la structure de l'annexe III. Un résumé d'activité sera également produit, suivant le format obligatoire donné dans le EVAL module (v. annexe III).

L'équipe d'évaluation s'assurera que :

- son analyse et les faits qu'il expose sont objectifs et pondérés, que les données présentées sont exactes et basées sur des faits probants, et que les recommandations formulées sont réalistes et clairement ciblées.
- lorsqu'il rédigera ce rapport, il indiquera clairement que les changements de directions sont connus et déjà en train de prendre cours
- la rédaction, incluant les abréviations utilisées, prendra en considération le public identifié à l'art. 2.1. ci-dessus.

L'équipe d'évaluation rendra et présentera le **projet de rapport final** au Groupe de Référence de l'évaluation. Une séance de discussion des conclusions de ce rapport sera organisée par vidéo-conférence entre le consultant/équipe d'évaluation et ces derniers et permettra éventuellement de proposer une reformulation de certaines parties du rapport. A cette occasion, des suggestions de modification ou de reformulation de quelques questions de qualité ou des erreurs factuelles pourraient être demandées.

Le gestionnaire d'évaluation rassemblera les commentaires faits par les membres du groupe de référence et les enverra à l'équipe d'évaluation pour réviser le rapport conjointement avec une première version de la grille d'évaluation de la qualité (QAG) du projet de rapport final. Le contenu de cette grille d'évaluation sera discuté avec l'équipe d'évaluation pour déterminer si des améliorations sont nécessaires et l'équipe d'évaluation sera invitée à faire des commentaires sur les conclusions formulées dans la QAG (à travers le module EVAL).

À ce stade, l'équipe d'évaluation finalisera le **rapport final** et le **résumé exécutif**, en répondant aux commentaires reçus. Les problèmes éventuels de qualité, les erreurs factuelles et les problèmes méthodologiques seront corrigés ; les commentaires relatifs à des jugements divergents peuvent quant à eux être acceptés ou rejetés. Dans ce dernier cas, l'équipe d'évaluation devra en expliquer les raisons par écrit. Une fois le rapport final approuvé, la QAG sera mise à jour et envoyée aux évaluateurs via le module EVAL.

## **2.4 Organisation méthodologique**

Les prestataires soumettront leur Organisation méthodologique selon le modèle standard SIEA B-VII-d-i et ses annexes 1 et 2 (B-VII-d-ii).

La méthodologie d'évaluation proposée sera décrite dans le chapitre 3 (stratégie et calendrier de travail) du modèle B-VII-d-i.

## **2.5 Management and Steering of the evaluation**

### **2.5.1 Au niveau de l'Union Européenne**

L'évaluation sera gérée par le gestionnaire de projet à la Délégation de l'Union Européenne au Burundi. Les progrès de cette évaluation seront suivis de près avec l'appui d'un **Groupe de Référence de l'évaluation**.

Les fonctions principales de ce groupe de référence sont :

- Définir et valider les questions d'évaluation
- Faciliter les contacts entre le consultant/équipe d'évaluation et les intervenants.
- S'assurer que le consultant/équipe d'évaluation ait accès et ait consulté toutes les sources d'information pertinentes et les documents des projets TUBEHONEZA
- Discuter et commenter les notes et rapports délivrés par le consultant/équipe d'évaluation. Les commentaires formulés par les membres individuels du groupe seront compilés dans un document unique par le gestionnaire de l'évaluation et transmis au consultant/équipe d'évaluation.
- Appuyer et contribuer aux conclusions, leçons et recommandations issus de l'évaluation.
- Appuyer le développement d'un plan de mise en œuvre des recommandations post-évaluation.

### **2.5.2 Au niveau du prestataire**

Conformément aux exigences établies à l'article 6 des termes de référence globaux et dans l'Organisation et la Méthodologie globales, aux annexes II et III du contrat cadre SIEA 2018 respectivement, le prestataire doit surveiller la qualité du procédé, la conception de l'évaluation, les inputs et les livrables de l'évaluation. Il devra en particulier:

- Appuyer le consultant/l'équipe d'évaluation dans son rôle, principalement dans une perspective de gestion. A cet égard, le soumissionnaire doit s'assurer, pour chacune des phases de l'évaluation, que les tâches spécifiques et résultats attendus de chaque membre de cette équipe sont clairement définis et compris.
- Fournir du soutien et un contrôle qualité du travail de l'équipe d'évaluation tout au long de sa mission.
- S'assurer que les évaluateurs disposent des ressources nécessaires pour remplir toutes leurs tâches et respecter les délais du contrat

## **3 LOGISTIQUE ET CALENDRIER**

Merci de vous référer à la Partie B des Termes de Référence.

### **3.1 Planification, y compris la période de notification pour le placement du personnel<sup>11</sup>**

Faisant partie intégrante de l'offre technique, le prestataire doit remplir le calendrier en annexe IV. Les "dates indicatives" ne sont pas formulées en tant que dates fixes, mais plutôt comme des jours (ou semaines ou mois) à partir de la signification de démarrage de l'évaluation.

Une planification suffisante sera prise en compte, afin de s'assurer de la participation active et de la consultation avec tous les intervenants.

## **4 REQUIREMENTS**

Merci de vous référer à la Partie B des Termes of Référence.

## **5 RAPPORTAGE**

Pour la liste des rapports, merci de vous référer à la Partie B des Termes de Référence.

### **5.1 Utilisation du module EVAL par les évaluateurs**

Il est fortement recommandé que la soumission des livrables par le prestataire sélectionné soit exécutée par **mise en ligne dans le module EVAL**, un outil de procédure d'évaluation de la Commission européenne. Le prestataire sélectionné recevra accès à des instructions en ligne et hors ligne, afin d'opérer dans le module pendant la période de validité spécifique du contrat.

### **5.2 Nombre de copies**

Outre la soumission en ligne – de préférence via le module EVAL – la version approuvée du rapport final sera également fournie en 2 copies papier, et en version électronique sans coût supplémentaire.

### **5.3 Format des rapports**

Tous les rapports seront produits en utilisant la police Arial ou Times New Roman avec une taille de caractères de minimum 11 and 12, respectivement avec espacement simple et double. Ils seront transmis en formats Word et PDF.

## **6 SUIVI ET EVALUATION**

### **6.1 Contenu des rapports**

Les résultats doivent répondre aux standards de qualité. Les textes des rapports doivent être illustrés, de manière adéquate par des cartes, graphiques et tableaux (à joindre en annexe).

### **6.2 Commentaires des résultats**

Pour chaque rapport, le Gestionnaire de l'Evaluation enverra au prestataire les commentaires consolidés du Groupe de Référence, ou la notification d'approbation du rapport, dans un délai de 7 jours-calendriers. Les rapports révisés tenant compte des commentaires seront soumis dans les 10 jours calendriers suivant la réception des commentaires. Le consultant/équipe d'évaluation devra fournir un document séparé expliquant comment les commentaires reçus ont été considérés et indiquant où ils ont été intégrés, ou le cas échéant, les raisons pour lesquelles ils ne l'ont pas été.

---

<sup>11</sup> As per art 16.4 a) of the General Conditions of the Framework Contract SIEA



### **6.3 Evaluation de la qualité du rapport final et du of the Résumé d'activités**

La qualité des versions de brouillon du Rapport Final et du Résumé d'Activités sera évaluée par le Gestionnaire d'évaluation, en utilisant la Grille d'évaluation de Qualité (QAG) dans le module EVAL (texte est joint en annexe V).

Le prestataire aura la possibilité – via le module EVAL – de commenter l'évaluation formulaire par le Gestionnaire de l'évaluation. Le QAG sera alors revu selon la soumission de la version définitive du Rapport Final et du Résumé d'Activités.

La compilation du QAG appuiera et informera la compilation par le Gestionnaire d'évaluation de l'évaluation de performance du contrat SIEA.

## **7 INFORMATION PRATIQUE**

Prière d'adresser toute demande de clarification et toute autre communication à:

[gianpietro.de-cao@eeas.europa.eu](mailto:gianpietro.de-cao@eeas.europa.eu)

[jean-marie.bibara@eeas.europa.eu](mailto:jean-marie.bibara@eeas.europa.eu)

## ANNEXES TO TOR - PART A

---

### 5 ANNEX I: SPECIFIC TECHNICAL EVALUATION CRITERIA

#### SPECIFIC TECHNICAL EVALUATION CRITERIA

SIEA-2018-272

Contrat Cadre SIEA 2018 - LOT 1- Gestion durable des ressources naturelles et résilience EuropeAid/138778/DH/SER/multi

#### 1. TECHNICAL EVALUATION CRITERIA

The Contracting Authority selects the offer with the best value for money using an 80/20 weighting between technical quality and price<sup>12</sup>.

Technical quality is evaluated on the basis of the following grid:

Criteria	Maximum
<b>Total score for Organisation and Methodology</b>	<b>40</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>Understanding of ToR and the aim of the services to be provided</li></ul>	<b>10</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>Overall methodological approach, quality control approach, appropriate mix of tools and estimate of difficulties and challenges</li></ul>	<b>15</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>Technical added value, backstopping and role of the involved members of the consortium</li></ul>	<b>5</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>Organisation of tasks including timetable</li></ul>	<b>10</b>
<b>Score for the expertise of the proposed team</b>	<b>60</b>
<b>OVERALL TOTAL SCORE</b>	<b>100</b>

#### 2. TECHNICAL THRESHOLD

Any offer falling short of the technical threshold of 75 out of 100 points, is automatically rejected.

#### 3. INTERVIEWS DURING THE EVALUATION OF THE OFFERS

During the evaluation process of the offers received the Contracting Authority reserves the right to interview by phone one or several members of the proposed evaluation teams.

Phone interviews will be tentatively carried out during the period from 20/06/2020 to 20/08/2020.

---

<sup>12</sup> For more details about the 80/20 rule, please see the PRAG, chapter 3.3.10.5 - [https://ec.europa.eu/europeaid/funding/about-funding-and-procedures/procedures-and-practical-guide-prag\\_en](https://ec.europa.eu/europeaid/funding/about-funding-and-procedures/procedures-and-practical-guide-prag_en)

## **6 ANNEX II: INFORMATION THAT WILL BE PROVIDED TO THE EVALUATION TEAM**

- All TUBEHONEZA related project documents
- Country Strategy Paper Burundi and Indicative Programmes (and equivalent) for the periods covered
- Relevant national / sector policies and plans from National and Local partners and other donors
- Intervention identification studies
- Intervention feasibility / formulation studies
- Intervention financing agreement and addenda
- Intervention's quarterly and annual progress reports, and technical reports
- European Commission's Result Oriented Monitoring (ROM) Reports, and other external and internal monitoring reports of the Intervention
- Intervention's mid-term evaluation report and other relevant evaluations, audit, reports
- Relevant documentation from National/Local partners and other donors
- Guidance for Gender sensitive evaluations
- Calendar and minutes of all the meeting of the Steering Committee of the Intervention(s)
- Any other relevant document

**Note:** The evaluation team has to identify and obtain any other document worth analysing, through independent research and during interviews with relevant informed parties and stakeholders of the Intervention.

## 7 ANNEX III: STRUCTURE OF THE FINAL REPORT AND OF THE EXECUTIVE SUMMARY

The contractor will deliver – preferably through their uploading in the EVAL Module - two distinct documents: the **Final Report** and the **Executive Summary**. They must be consistent, concise and clear and free of linguistic errors both in the original version and in their translation – if foreseen.

The Final Report should not be longer than the number of pages indicated in Chapter 6. Additional information on the overall context of the Intervention, description of methodology and analysis of findings should be reported in an Annex to the main text.

The presentation must be properly spaced and the use of clear graphs, tables and short paragraphs is strongly recommended.

The cover page of the Final Report shall carry the following text:

*“This evaluation is supported and guided by the European Commission and presented by [name of consulting firm]. The report does not necessarily reflect the views and opinions of the European Commission”.*

### **Executive Summary**

A short, tightly-drafted, to-the-point and free-standing Executive Summary. It should focus on the key purpose or issues of the evaluation, outline the main analytical points, and clearly indicate the main conclusions, lessons to be learned and specific recommendations. It is to be prepared by using the specific format foreseen in the EVAL Module.

The main sections of the evaluation report shall be as follows:

#### **1. Introduction**

A description of the Intervention, of the relevant country/region/sector background and of the evaluation, providing the reader with sufficient methodological explanations to gauge the credibility of the conclusions and to acknowledge limitations or weaknesses, where relevant.

#### **2. Answered questions / Findings**

A chapter presenting the answers to the Evaluation Questions, supported by evidence and reasoning.

#### **3. Overall assessment (optional)**

A chapter synthesising all answers to Evaluation Questions into an overall assessment of the Intervention. The detailed structure of the overall assessment should be refined during the evaluation process. The relevant chapter has to articulate all the findings, conclusions and lessons in a way that reflects their importance and facilitates the reading. The structure should not follow the Evaluation Questions, the logical framework or the evaluation criteria.

#### **4. Conclusions and Recommendations**

##### **4.3 Lessons learnt**

Lessons learnt generalise findings and translate past experience into relevant knowledge that should support decision

making, improve performance and promote the achievement of better results. Ideally, they should support the work of both the relevant European and partner institutions.

#### **4.1 Conclusions**

This chapter contains the conclusions of the evaluation, organised per evaluation criterion.

In order to allow better communication of the evaluation messages that are addressed to the Commission, a table organising the conclusions by order of importance can be presented, or a paragraph or sub-chapter emphasizing the 3 or 4 major conclusions organised by order of importance, while avoiding being repetitive.

#### **4.2 Recommendations**

They are intended to improve or reform the Intervention in the framework of the cycle under way, or to prepare the design of a new Intervention for the next cycle.

Recommendations must be clustered and prioritised, and carefully targeted to the appropriate audiences at all levels, especially within the Commission structure.

### **5. Annexes to the report**

The report should include the following annexes:

- The Terms of Reference of the evaluation
- The names of the evaluators (CVs can be shown, but summarised and limited to one page per person)
- Detailed evaluation methodology including: options taken, difficulties encountered and limitations; detail of tools and analyses.
- Evaluation Matrix
- Intervention logic / Logical Framework matrices (planned/real and improved/updated)
- Relevant geographic map(s) where the Intervention took place
- List of persons/organisations consulted
- Literature and documentation consulted
- Other technical annexes (e.g. statistical analyses, tables of contents and figures, matrix of evidence, databases) as relevant
- Detailed answer to the Evaluation Questions, judgement criteria and indicators

## 8 ANNEX IV: PLANNING SCHEDULE

This annex must be included by Framework Contractors in their Specific Contract Organisation and Methodology and forms an integral part of it. Framework Contractors can add as many rows and columns as needed.

The phases of the evaluation shall reflect those indicated in the present Terms of Reference.

		Indicative Duration in working days <sup>13</sup>		
Activity	Location	Team Leader	Evaluator ...	Indicative Dates
<b>Inception phase: total days</b>				
•				
•				
<b>Desk phase: total days</b>				
•				
•				
<b>Field phase: total days</b>				
•				
•				
<b>Synthesis phase: total days</b>				
•				
•				
<b>Dissemination phase: total days</b>				
•				
•				
<b>TOTAL working days (maximum)</b>				

<sup>13</sup> Add one column per each evaluator

## 9 ANNEX VI: LOGICAL FRAMEWORK MATRIX (LOGFRAME) OF THE EVALUATED ACTION(S)

### Cadre logique commun

	Chaîne de résultats	Indicateurs* <sup>14</sup>	Valeurs de référence (date de référence)	Cibles (et année de référence) Valeur visée pour les indicateurs.	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif général: incidences Commun au programme TUBEHO NEZA	Contribuer au renforcement durable de la résilience de la population rurale burundaise dans 41 communes réparties dans 14 provinces	1. Prévalence des personnes en phase 3 et 4 d'insécurité alimentaire aiguë (IPC)*  <i>Numérateur : nombre de personnes vivant en insécurité alimentaire</i> <i>Dénominateur : nombre total de population</i>	13% (Phase 3 et 4)	8% (Phase 3 et 4)	Rapport IPC (Juillet à Septembre 2018)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stabilité socio-politico-économique du pays</li> <li>• Absence de prolifération de la chenille légionnaire d'automne</li> <li>• Absence de mouvements massifs de populations (internes et externes)</li> <li>• Absence de grands aléas climatiques et de catastrophes naturelles</li> <li>• Absence d'épidémies et d'épizooties</li> </ul>
		2. Pourcentage des personnes sous le seuil de pauvreté (1743 FBU/jour/personne)  <i>Numérateur : nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté de l'ISTEEBU 2015</i> <i>Dénominateur : nombre total de population</i>	62%	60%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ISTEEBU BURUNDI : Profil et déterminants de la pauvreté 2013 / 2014 (Rapport de l'enquête modulaire sur les conditions de vie des ménages)</li> </ul>	
		3. Prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de 0 à 59 mois (taille/âge <-2 ET)	54,2%	51,2%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ENSNSAB, décembre 2018</li> </ul>	

<sup>14</sup> Les indicateurs avec une \* seront désagrégés par genre et classe d'âge (jeune fille/jeune garçon, femme adulte/homme adulte).

	Chaîne de résultats	Indicateurs*14	Valeurs de référence (date de référence)	Cibles (et année de référence) Valeur visée pour les indicateurs.	Sources et moyens de vérification Sources d'informations et méthodes utilisées pour recueillir les données et faire rapport (qui, quand, à quelle fréquence, etc.).	Hypothèses Facteurs hors du contrôle des questionnaires du projet susceptibles d'avoir une incidence sur le lien entre le résultat et les incidences.
		<i>Numérateur : nombre d'enfants en malnutrition chronique</i> <i>Dénominateur : nombre total d'enfants de 0 à 59 mois</i>				
		4. Prévalence de la malnutrition aiguë chez les enfants de 0 à 59 mois* <i>Numérateur : nombre d'enfants malnutris aigus âgés de 0 à 59 mois</i> <i>Dénominateur : nombre total d'enfants âgés de 0 à 59 mois touchés</i>	5,1%	4%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ENSNSAB, décembre 2018</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>Objectif(s) spécifique(s) : résultat(s)</b> <b>Commun au programme</b>	Améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition et la cohésion sociale de 1.228.863 personnes en renforçant durablement leurs moyens de subsistance et services de base dans 41 communes	5. % de femmes en âge de procréer ayant un score de diversité alimentaire minimum acceptable <i>Numérateur : nombre de femmes en âge de procréer ayant un score de diversité alimentaire acceptable minimale</i> <i>Dénominateur : nombre total de femmes en âge de procréer touchées</i>	12,3 %	15%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ENSNSAB, décembre 2018</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'approvisionnement en intrants et aliments des marchés, à un prix accessible aux populations, est assuré</li> <li>• La pluviométrie est régulière</li> </ul>



	Chaîne de résultats	Indicateurs*14	Valeurs de référence (date de référence)	Cibles (et année de référence) Valeur visée pour les indicateurs.	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
	réparties sur 14 provinces du Burundi	6. % enfants âgés de 6 à 23 mois ayant un score d'apport alimentaire minimum acceptable*  <i>Numérateur : nombre d'enfants âgés de 6 à 23 mois ayant un score d'apport alimentaire acceptable minimum</i>  <i>Dénominateur : nombre total d'enfants âgés de 6 à 23 mois touchés</i>	6,3%	9,5%	• ENSNSAB, décembre 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La présence des chenilles est maîtrisée</li> <li>• Absence d'épizootie affectant l'accès et la consommation de produits d'origine animale</li> <li>• Absence de mouvements de populations affectant la sécurité alimentaire de la population hôte, réfugiée, déplacée ou retournée</li> </ul>
Extrant (produit, résultat attendu) 1 Commun au programme TUBEHO NEZ1	<b>Résultat 1:</b> Les principes de Base de la sécurité alimentaire (disponibilité, accessibilité, qualité, stabilité) sont renforcés via l'appui en intrants agricoles, activités génératrices de revenu, Transfert monétaire conditionnel, activités liées à l'épargne et au crédit, la réduction des risques dus	7. % des ménages ciblés ayant augmenté les rendements des principales cultures (ex : haricot, maïs, patate douce, manioc) ( <i>désagrégé par culture</i> )  <i>Numérateur : nombre de ménages signalant une augmentation de la production des principales cultures</i> <i>Dénominateur : nombre total de ménages touchés par le programme</i>	0%	80%	• Enquête de suivi des ménages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les marchés locaux sont fonctionnels et bien approvisionnés</li> <li>• Le système bancaire est fonctionnel</li> </ul>
		8. % des ménages ayant augmenté leur capital économique (biens de consommation, animaux, épargne, etc.)  <i>Numérateur : nombre de ménages signalant une augmentation de leur capital économique</i>	0%	70%	• HVAT/ Questions de 17 à 20	

	Chaîne de résultats	Indicateurs*14	Valeurs de référence (date de référence)	Cibles (et année de référence) Valeur visée pour les indicateurs.	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
	aux catastrophes, système d'alerte précoce, etc.	<i>Dénominateur: nombre total des ménages touchés par le projet</i>				Facteurs hors du contrôle des gestionnaires du projet susceptibles d'avoir une incidence sur le lien entre le résultat et les incidences.
		9. % de ménages touchés appliquant au moins 70% des pratiques agro-sylvopastorales améliorées vulgarisées <i>Numérateur : Nombre de ménages qui pratiquent 70% pratiques recommandées</i> <i>Dénominateur : nombre total de ménages touchés</i>	0%	70%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête de suivi des ménages</li> </ul>	
		10. Nombre d'associations d'épargne-crédit créés/renforcées	0%	AVSI : 200 WHH : 360 WV : 450 CRE : 5 FAO : 180	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête de suivi des ménages</li> </ul>	
		11. % de couverture des besoins alimentaires par la production  <i>Numérateur : nombre de jours de besoins alimentaires couverts par la production agricole des ménages</i>  <i>Dénominateur : nombre de jours requis pour couvrir 100% des besoins alimentaire des ménages</i>	69%	75%	(FAO/MINEAGRIE) Evaluation des récoltes, des approvisionnements alimentaires pour la saison 2018A et de la mise en place de la saison 2018B	

	Chaîne de résultats	Indicateurs* <sup>14</sup>	Valeurs de référence (date de référence)	Cibles (et année de référence) Valeur visée pour les indicateurs.	Sources et moyens de vérification Sources d'informations et méthodes utilisées pour recueillir les données et faire rapport (qui, quand, à quelle fréquence, etc.).	Hypothèses Facteurs hors du contrôle des questionnaires du projet susceptibles d'avoir une incidence sur le lien entre le résultat et les incidences.
Extrant (produit, résultat attendu) 2 Commun au programme TUBEHO NEZA	<p><b>Résultat 2:</b> La disponibilité des moyens et services permettant aux ménages ruraux de prévenir et soigner la sous-nutrition chez les femmes en âge de procréer et les enfants de moins de 5 ans est assurée via des pratiques familiales essentielles et équipements communautaires/individuels en eau - hygiène – assainissement, etc.</p>	<p><b>PREVENTION :</b></p> <p>12. % de ménages touchés appliquant au moins 5 des 7 pratiques familiales essentielles</p> <p><i>Numérateur : Nombre de ménages qui pratiquent 5 des 7 pratiques recommandées</i></p> <p><i>Dénominateur : nombre total de ménages touchés</i></p>	0%	80%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête de suivi des ménages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les marchés locaux sont fonctionnels et bien approvisionnés</li> <li>• Les bénéficiaires et groupes cibles participent à l'action et la considèrent prioritaire</li> </ul>
		<p><b>TRAITEMENT :</b></p> <p>13. % d'enfants de moins de 5 ans dépistés*</p> <p><i>Numérateur : Nombre d'enfants de moins de 5 ans dépistés</i></p> <p><i>Dénominateur : Nombre total d'enfants de moins de 5 ans</i></p>	0	80	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête de suivi des ménages</li> </ul>	
		<p>14. % d'enfants de moins de 5 ans malnutris aigus référés au centre de santé le plus proche*</p> <p><i>Numérateur : Nombre d'enfants de moins de 5 ans malnutris aigus référés</i></p>	0%	100% (80%) <sup>ii</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enquête de suivi des ménages</li> </ul>	

	Chaîne de résultats	Indicateurs*14	Valeurs de référence (date de référence)	Cibles (et année de référence) Valeur visée pour les indicateurs.	Sources et moyens de vérification Sources d'informations et méthodes utilisées pour recueillir les données et faire rapport (qui, quand, à quelle fréquence, etc.).	Hypothèses Facteurs hors du contrôle des questionnaires du projet susceptibles d'avoir une incidence sur le lien entre le résultat et les incidences.
		<i>Dénominateur : Nombre d'enfants de moins de 5 ans malnutris aigus dépistés</i>				
Extrant (produit, résultat attendu) 3 Commun au programme TUBEHO NEZA	Résultat 3: La préservation du tissu communautaire est assurée grâce à la participation de toutes les parties prenantes dans les initiatives de gestion de conflits et de réduction des risques à travers des structures de médiation au niveau communautaire, la prévention des violences sexuelles et basées sur le genre, etc.	15. Nombre de personnes clés bénéficiaires (désagrégé par personnes hôtes, IDP, réfugiés, retournés) participant aux activités d'échange communautaires sur la résolution pacifique des conflits (intra- et inter-communautaire) *	0%	AVSI : 256 WV : TBD CRE : N'a pas cet indicateur FAO : 9000 WHH : 600	Suivi <sup>iii</sup>	• Les bénéficiaires et groupes cibles sont confiants et ne craignent pas l'impunité
		16. % de conflits analysés par les structures de médiation par rapport aux cas soumis <i>Numérateur : nombre de conflits analysés par les structures de médiation</i> <i>Dénominateur : nombre de cas soumis aux structures de médiation</i>	0%	70% (le consortium CRE ne fait pas ces activités)	• Suivi <sup>iv</sup>	
		17. Nombre de personnes ayant bénéficié d'informations sur la prévention et réponse des violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG) * <sup>v</sup>	0%	AVSI :45.000 WV : TBD CR : 50.300 FAO :20.000 WHH : 800	• Suivi <sup>vi</sup>	
		18. % de bénéficiaires satisfaits sur leur implication dans la gestion du projet * <i>Numérateur : nombre de bénéficiaires satisfaits sur leur implication dans la gestion du projet</i> <i>Dénominateur : nombre total de bénéficiaires touchés</i>	0%	80%	• Suivi <sup>vii</sup>	

## 10 ANNEX VII: THE EVALUATION CRITERIA

The definition and the number of the DAC evaluation criteria has changed following the release (10 December 2019) of the document “Evaluation Criteria: Adapted Definitions and Principles for Use” (DCD/DAC(2019)58/FINAL).

The evaluators will ensure that their analysis will respect the new definitions of these criteria and their explanatory notes. Reference and guidance documents are being developed and can be found here: <https://www.oecd.org/dac/evaluation/dacriteriaforevaluatingdevelopmentassistance.htm>

Unless otherwise specified in the chapter 2.2.1, the evaluation will assess the Intervention using the six standard DAC evaluation criteria and the EU added value, which is a specific EU evaluation criterion. Their definitions are reported below:

### **DAC CRITERIA**

- **Relevance:** the “extent to which the intervention objectives and design respond to beneficiaries’, global, country, and partner/institution needs, policies, and priorities, and continue to do so if circumstances change.”
- **Coherence:** the “compatibility of the intervention with other interventions in a country, sector or institution.”
- **Effectiveness:** the “extent to which the intervention achieved, or is expected to achieve, its objectives, and its results, including any differential results across groups.”
- **Efficiency:** the “extent to which the intervention delivers, or is likely to deliver, results in an economic and timely way.”
- **Impact:** the “extent to which the intervention has generated or is expected to generate significant positive or negative, intended or unintended, higher-level effects.”
- **Sustainability:** the “extent to which the net benefits of the intervention continue or are likely to continue.”

---

<sup>i</sup> *Cible par consortium ajoutée*

<sup>ii</sup> *Pour les admis*

<sup>iii</sup> (Comptage des participants par les membres des clashubs de paix : Nombre d'hommes et de femmes par chaque catégorie qui participent parmi les personnes hôtes, parmi les déplacés, les retournés. Il est aussi important que le projet commence par collecter les données quantitatives pour chaque colline (combien de retournés, combien de déplacés, population de la colline, ---) <sup>iv</sup> Un registre sera donné à un membre de Club de Paix sur chaque colline ciblée pour enregistrer régulièrement les cas reçus et traités.

<sup>v</sup> Inclus bénéficiaires formés et ceux qui seront sensibilisés sur les formations

<sup>vi</sup> Comptage (à partir de la liste des participants détenus par les ABATANGAMUCO) :

- Nombre de personnes ayant participé à la formation sur le genre et développement/Genretransformatif
- Nombre de personnes ayant participé aux séances de restitution par les personnes formées
- Nombre de personnes ayant participé aux séances des Abatangamuco

<sup>vii</sup> Concern va partager la méthodologie et outil de collecte des données pour cet indicateur de la redevabilité

# TERMES DE RÉFÉRENCE – PARTIE B

## INFORMATIONS GENERALES

### 1. Zone bénéficiaire

Burundi

### 2. Pouvoir adjudicateur

L'Union européenne, représentée par la Commission européenne, B-1049 Bruxelles, Belgique.

### 3. Langue du contrat

français

## LOGISTIQUE ET CALENDRIER

### 4. Lieu de la mission

- **Team leader - résilience & développement rural :**
  - Lieu d'affectation normal de la mission spécifique : Burundi (Bujumbura et provinces)  
- minimum 20 jours
  - Mission(s) en dehors du lieu d'affectation normal et durée(s) : Domicile (home-based)  
- 15 jours
- **Expert en sécurité alimentaire et nutrition :**
  - Lieu d'affectation normal de la mission spécifique : Burundi (Bujumbura et provinces)  
- minimum 35 jours
  - Mission(s) en dehors du lieu d'affectation normal et durée(s) : Domicile (home-based)  
- 10 jours

### 5. Date de début et période mise en œuvre

La date indicative de début est fixée au 01/09/2020 et la période de mise en œuvre du marché spécifique sera de 150 jours à partir de cette date (date de fin indicative : 29/01/2021).

## BESOINS

### 6. Expertise

Pour cette mission, un expert individuel doit être proposé pour chaque poste. L'expertise requise pour la mise en œuvre du marché spécifique est détaillée ci-dessous.

- **Team leader - résilience & développement rural:**
  - Description générale du poste : Le team leader sera en charge du cadrage général de

la mission; il sera responsable de proposer la méthodologie d'analyse et l'approche à entreprendre pour l'organisation de la mission. Il sera également responsable de l'encadrement de l'expert sécurité alimentaire/nutrition.

- Catégorie de l'expert : Cat. I (>12 années d'expérience)
- Qualifications et compétences : - Au moins 12 ans d'expérience. - Formation universitaire de niveau supérieur, minimum de niveau "Bac + 5" (ingénieur ou master) en agronomie, nutrition, sécurité alimentaire, développement rural et aménagement du territoire ou dans une discipline pertinente et directement concernée ou équivalent. - Maîtrise parfaite du français (compréhension, discours, lecture, écriture y compris compétences rédactionnelles). - Capacité à travailler en équipe dans un contexte pluridisciplinaire et multiculturel. - Fortes compétences, en évaluation de projets et programmes d'amélioration de la résilience, développement rural et sécurité alimentaire, nutrition, en conception et gestion de projets. - Connaissance du cycle de gestion de projet et des dispositifs de suivi évaluation notamment une bonne connaissance des indicateurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la résilience. - Maîtrise de l'outil informatique, notamment le traitement de texte, le tableur, un logiciel de base de données, l'accès à l'Internet et à l'e-mail.
- Expérience professionnelle générale : L'expert(e) doit justifier d'une expérience d'au moins cinq (5) ans dans l'appui aux programmes de résilience, sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays ACP (dans au moins deux pays) de préférence financés par l'Union Européenne et d'au moins deux (2) ans dans des programmes de construction de la résilience et/ou de programmes de promotion du capital humain et social.
- Expérience professionnelle spécifique : L'expert(e) doit démontrer une expérience de minimum 8 ans dans un ou plusieurs des domaines suivants : - La conception de projets multisectoriels adaptés aux besoins des populations les plus vulnérables sachant tenir compte de leurs contraintes et opportunités spécifiques. - Evaluation de programmes de développement, en particulier de développement rural / sécurité alimentaire et nutritionnelle (min 8 projets) - Evaluation de programme de renforcement de la résilience (minimum 4 projets). - La conduite de processus multi-acteurs, l'animation et la coordination.
- Compétences linguistiques : français (niveau C2)
- Nombre minimum de jours travaillés : **35 jours**
- Informations complémentaires : Le team leader sera en charge du cadrage général de la mission; il sera responsable de proposer la méthodologie d'analyse et l'approche à entreprendre pour l'organisation de la mission. Il sera également responsable de l'encadrement de l'expert sécurité alimentaire/nutrition.
- **Expert en sécurité alimentaire et nutrition:**
  - Description générale du poste : L'expert en sécurité alimentaire et nutrition sera en charge d'analyser les approches des différents intervenants et impacts obtenues dans les secteurs visés (en comparant ces résultats avec le cadre logique commun et les activités phares de chaque consortium).
  - Catégorie de l'expert : Cat. I (>12 années d'expérience)

- Qualifications et compétences : - Au moins 12 ans d'expérience. - Formation universitaire de niveau supérieur, minimum de niveau "Bac + 4" (ingénieur ou master) en agronomie, nutrition, médecine ; sécurité alimentaire, développement rural ou dans une discipline pertinente et directement concernée ou équivalent. - Maîtrise parfaite du français (compréhension, discours, lecture, écriture y compris compétences rédactionnelles) et maîtrise du kirundi. - Capacité à travailler en équipe dans un contexte pluridisciplinaire et multiculturel. - Bonnes compétences, en évaluation de projets et programmes de développement rural, nutrition, sécurité alimentaire. - Connaissance du cycle de gestion de projet et des dispositifs de suivi évaluation notamment une bonne connaissance des indicateurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la résilience. - Maîtrise de l'outil informatique, notamment le traitement de texte, le tableur, un logiciel de base de données, l'accès à l'Internet et à l'e-mail.
- Expérience professionnelle générale : L'expert(e) doit justifier d'une expérience d'au moins cinq (5) ans dans l'appui aux programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays ACP (dans au moins deux pays) de préférence financés par l'Union Européenne et d'au moins deux (2) ans dans des programmes de construction de la résilience et/ou de programmes de promotion du capital humain et social.
- Expérience professionnelle spécifique : L'expert(e) doit démontrer une expérience de minimum 8 ans dans un ou plusieurs des domaines suivants : - La conception / évaluation de projets multisectoriels adaptés aux besoins des populations les plus vulnérables sachant tenir compte de leurs contraintes et opportunités spécifiques. - Evaluation de programmes de développement, en particulier de développement rural / sécurité alimentaire et nutritionnelle (min 8 projets) - Evaluation de programmes spécifiques sur la nutrition ou dont l'objectif principal est la réduction de la malnutrition chronique (minimum 4 projets). - La conduite de processus multi-acteurs, l'animation et la coordination. Une expérience de travail au Burundi d'au moins 2 ans
- Compétences linguistiques : français (niveau C2) – kirundi (niveau B2 minimum)
- Nombre minimum de jours travaillés : 45 jours
- Informations complémentaires : L'expert en sécurité alimentaire et nutrition sera en charge d'analyser les approches des différents intervenants et impacts obtenues dans les secteurs visés (en comparant ces résultats avec le cadre logique commun et les activités phares de chaque consortium).

## **7. Dépenses accessoires**

Aucune dépense accessoire n'est prévue pour ce marché.

## **8. Coûts forfaitaires**

Le marché ne prévoit aucun coût forfaitaire.

## **9. Vérification des dépenses**

Aucun rapport de vérification des dépenses n'est requis.



# RAPPORTS

## 10. Rapports obligatoires

Title	Contenu	Langue	Délai de soumission
Rapport Initial	<p>Rapport de démarrage/ documentaire 10 pages •</p> <p>Logique d'intervention • Liste des parties prenantes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodologie de l'évaluation, y compris :               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Matrice de l'évaluation :</li> <li>Questions d'évaluation, avec les critères de jugement et les indicateurs et méthodes d'analyse et de collecte des données</li> <li>o Stratégie de consultation</li> <li>o Approche des visites de terrain</li> </ul> </li> <li>• Analyse des risques associés à la méthodologie de l'évaluation et les mesures d'atténuation</li> <li>• Plan de travail</li> <li>• Réponses préliminaires aux questions d'évaluation, en faisant référence aux limites des informations à disposition</li> <li>• Questions encore à traiter et hypothèses à vérifier lors des visites de terrain</li> </ul>	français	Endéans 1 Mois après Le début du projet
Rapport d'avancement	<p>Rapport intermédiaire / Aide mémoire 10 pages</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités réalisées pendant la phase de terrain</li> <li>• Difficultés rencontrées pendant cette phase et mesures atténuantes</li> </ul>	français	Endéans 3 Mois après Le début du projet

Title	Contenu	Langue	Délai de soumission
	adoptées • Principales conclusions préliminaires (en fusionnant les phases documentaires et de terrain)		
Rapport final	<p>A. Projet de rapport final - 30 pages</p> <p>B. Projet de résumé exécutif – en utilisant le modèle EVAL en ligne</p> <p>C. Rapport final 30 pages Même structure que pour le projet de rapport final, en intégrant tout commentaire reçu de la part des parties concernées sur le projet de rapport qui a été accepté</p> <p>D. Résumé exécutif final Même structure que pour le projet de résumé exécutif, en intégrant tout commentaire reçu de la part des parties concernées sur le projet de rapport qui a été accepté</p>	français	Endéans 4 Mois après Le début du projet

## ANNEXE 3 : Méthodologie d'évaluation

NB : Comme indiqué en introduction, la méthodologie a fait l'objet d'évolutions au cours du temps, en liaison avec l'évolution des conditions de séjour des experts au Burundi du fait de la pandémie COVID.

C'est ainsi que la première mission de terrain a été réalisée par l'expert national, l'expert international n'ayant pu s'y joindre et ayant dû travailler à distance.

Par souci de simplification, la méthodologie présentée ci-dessous ne reprend pas ces évolutions, qui n'ont pas eu d'influence sur la logique et le contenu du travail réalisé. (Elle est extraite pour l'essentiel de la proposition des consultants et de la note de démarrage et reprend les grands principes d'une évaluation classique).

Les principales différences par rapport à une évaluation classique sont :

- Le fait qu'il s'agit d'un programme composé de 5 projets, intervenant dans des zones et conduits par des équipes différentes ;
- La complexité qui résulte de cette situation.

### 1. Principes de base

L'approche proposée pour la réalisation de la mission a fait l'objet d'une description dans la proposition technique. Ne sont rappelés ci-après que les principes adoptés.

Une évaluation de projet repose sur trois axes complémentaires : (i) Une approche documentaire ; (ii) une approche factuelle et (iii) une approche bénéficiaire. Ces trois axes sont en principe à suivre simultanément, pour mesurer les performances de l'intervention.

Ces informations doivent permettre de répondre à des questions d'évaluation posées a priori selon une liste ordonnée de critères.

Les règles de base, communes à toutes les évaluations, sont les suivantes :

- Les évaluateurs adoptent une approche indépendante, axée sur les résultats /outcomes (GAR) ;
- Pour réaliser une analyse objective et équilibrée (prenant en compte les aspects positifs et négatifs (FfOM/SWOT) ;
- En procédant à la vérification des données recueillies, au travers d'un examen systématique de réalité, vraisemblance et cohérence par le biais d'une « triangulation » ;
- Et en associant dans la mesure du possible les acteurs et partenaires (approche participative<sup>10</sup>) afin de garantir l'acquisition de données fiables, de faciliter l'appropriation des constats par les acteurs et de favoriser le réalisme des orientations et recommandations formulées.

Les réflexions menées excluent tout jugement de type personnel. L'analyse par critères (prévue par le processus de revue), ne doit pas être interprétée comme un jugement de valeur sur l'action menée, et sur l'équipe, mais comme un outil fournissant une appréciation globale du projet (permettant des agrégations et des comparaisons inter-secteurs, inter pays, etc. ...) ;

Il est par ailleurs rappelé systématiquement lors des contacts que l'évaluation n'est pas un audit (qui intervient par ailleurs, selon des modalités normées, et dont la mission est principalement de vérifier l'utilisation des moyens alloués et de valider les situations financières).

Au plan pratique, le recueil d'information repose sur :

---

<sup>10</sup> L'approche participative suppose une validation systématique auprès des intéressés des données transcrites (réalisations physiques et financières, ...) et un partage des conclusions (voire des orientations/recommandations)

- un travail d'exploitation documentaire ;
- des entretiens avec les acteurs,
- des visites de terrain, et entretiens avec les bénéficiaires.

## 2. La démarche évaluative

### A. Questions d'évaluation

Classiquement, l'approche évaluative s'articule selon les différents critères CAD et d'une série de questions spécifiques complémentaires objets de l'évaluation. Pour chaque question, la structuration méthodologique du dispositif d'évaluation obéit à un schéma impliquant un ou plusieurs critères de jugement, des indicateurs et une méthode de recueil.

Les investigations menées et les réponses aux différentes questions permettent de formuler des constats, structurés, selon une approche « axée sur les résultats » (GAR).

La liste détaillée des questions d'évaluation a été présentée. Elle a été formulée en s'appuyant sur les attentes des TdR, de l'information disponible la plus récente, des consultations initiales et postérieures et de l'analyse des documents. L'équipe d'évaluation peut être amenée à faire évoluer les questions, principalement sur la forme, sans en changer l'esprit, dans un souci de cohérence.

Comme le prévoient les TdR, les questions d'évaluation sont organisées autour des préoccupations suivantes :

- Les objectifs de l'action sont-ils cohérents avec ceux des parties prenantes ?
- Quelle est la cohérence de l'action avec les objectifs stratégiques de l'UE au Burundi?
- Valeur ajoutée apportée par les interventions des acteurs sur les bénéficiaires finaux ? Si oui laquelle?
- Quels sont les impacts des projets à moyen terme sur les bénéficiaires ?
- Ces impacts perdureront-ils au-delà de la fin de l'action ? Quelles sont les perspectives de soutenabilité et de pérennisation?
- Quelles sont les opportunités et les limites de l'approche des consortiums. Quelles sont les actions qui ont donné plus de résultats et qui devraient être priorisés dans l'état actuel de développement du projet ?
- Quelles sont les dynamiques émergentes à valoriser (ou à écarter) pour assurer que les impacts recherches soient bien réels?
- Quel est le niveau de connaissance des bénéficiaires finaux des objectifs et des interventions de l'UE ? (niveau de visibilité de l'UE dans le cadre de cette action ?)

### B. Cas de l'évaluation de la mise en œuvre

L'évaluation de la mise en œuvre est « transversale » par rapport à l'analyse/appréciation des critères CAD. Elle conditionne toutefois fortement certains de ces critères, notamment l'efficacité (mise en œuvre des moyens) et efficacité (atteinte des résultats ou des produits).

Elle est classiquement réalisée selon une approche fonctionnelle « par exception » : identification participative des facteurs de succès (ou de dysfonctionnements) à deux niveaux (Programme et partenaires) : analyse par grandes fonctions, vérification de l'existence des outils organisationnels et des produits fournis.

De façon plus générale, l'analyse est réalisée au travers :

les indicateurs d'activité disponibles (rapports de résultats) ;

du recensement des outils organisationnels existants (procédures, organigrammes) ; du

recueil des points de vue des responsables (entretiens ouverts).

Cette analyse, bien que sommaire dans le cadre d'une évaluation, vise à apprécier le rôle et la valeur ajoutée des équipes qui sont appréciés selon une approche d'autoévaluation (points forts/points faibles).

### C. Formulation de conclusions/recommandations

La synthèse à réaliser, sur la base des constats d'évaluation et des réponses ci-dessus, obéit à une logique classique :

- Conclusions :
  - Réponse argumentée aux questions d'évaluation et formulation de constats relatifs à chacun des domaines explorés et synthèse en une vision globale ;
  - Leçons à retenir pour la poursuite du programme et éventuellement d'autres actions.
- Recommandations :

Formulation de recommandations pragmatiques, sur la base de la synthèse ci-dessus : (conforter/capitaliser les points forts, options d'amélioration pour les points faibles, mise à profit des opportunités et lutte contre les menaces) ;

Ces recommandations doivent être structurées par types d'acteurs autant que possible.

### 3. Réalisation de la mission

- Principes de programmation

Vu les contraintes sanitaires au Burundi et la forte aggravation de la situation en Europe, il a été particulièrement délicat de finaliser le dispositif à adopter.

Plusieurs versions du programme ont été élaborées, avec le souci :

- De s'intéresser à toutes les problématiques du programme, dans les cinq régions/projets concernées ;
- D'optimiser l'efficacité et limiter les délais de route (ratio distance / informations);
- De donner aux acteurs directs (projets) la latitude de choisir de façon participative des situations typiques à visiter (sans souci de représentativité au sens statistique du terme : expériences positives ou négatives).

A cette occasion, la mission recueille tout document (statistique, étude régionale ou thématique, ...) permettant d'étayer et enrichir la base de données de départ.

En définitive, lors du démarrage de la phase de terrain, parmi les options ouvertes, il a été opté pour une reprogrammation de la mission de terrain en 2 phases, visant à mettre immédiatement à profit la présence du consultant 2 déjà sur place et libéré du confinement, tout en conservant le principe d'une phase terrain en binôme (au moins partiellement), ceci sans changement contractuel majeur (simple reprogrammation des jours disponibles pour les experts).

Un chronogramme de travail pour la mission a été préparé, prenant en compte les contraintes et après consultation des partenaires concernés

- Programme provisoire de la phase terrain

La nouvelle programmation adoptée scinde la phase de terrain en deux « tournées » des projets.

Une première visite des cinq consortiums dans leurs régions respectives sera réalisée par le consultant 2<sup>11</sup>, pour traiter la question de la vision des projets et de leur fonctionnement en direct : dimension « factuelle » de l'évaluation, qui permettra également une validation participative *in situ* des premiers constats concernant principalement la pertinence, la cohérence,

---

<sup>11</sup> Arrivé avant les nouvelles dispositions réglementaires, le consultant est sur place et opérationnel.

l'efficacité. Cette phase débouchera sur la production d'une note d'étape rédigée par les deux consultants.

La seconde phase de terrain, réalisée par les deux consultants cette fois, s'intéressera principalement aux réalisations (efficacité, impacts, durabilité) (dimension « Bénéficiaires » de l'évaluation) reste à programmer quand la situation le permettra.

NB : Le programme suggéré constitue une approche indicative, à aménager en fonction des contraintes locales (distances, personnes présentes, ...)

#### 4. Répartition des tâches au sein de l'équipe

L'équipe d'évaluation est composée comme suit :

Tableau 10: Composition de l'équipe d'évaluation

Nom et fonction	Coordonnées
Bertrand Duhem Agroéconomiste, chef de mission, Exp	[REDACTED] [REDACTED]
Emmanuel Nshimirimana Agroéconomiste, expert national, expert 2	[REDACTED] [REDACTED]

La répartition des responsabilités /compétences pour une telle mission, est classique et couvre l'ensemble des tâches et domaines à évaluer.

Le principe général est un travail en commun des experts, à distance ou sur le terrain :

- Participation commune aux réunions de briefing
- Travail thématique individuel sur documents et préparation des outils méthodologiques correspondants (si nécessaire) ;
- Rédaction des paragraphes analytiques de son ressort et synthèse en commun.

Dans le cas d'espèce, toutefois, vu le contexte, il a été décidé d'adopter une séparation des tâches, pour des raisons de disponibilité sur place. La phase de terrain est scindée en deux « tournées »

Tableau 11 : Répartition des tâches mission de terrain

Etape	Produit	Responsable
Etape 1 : analyse axe « factuel » avec chacun des projets/Consortiums	Note d'étape	Expert 2 (terrain) Expert 1 (à distance) Synthèse commune
Etape 2 : Analyse selon axe « bénéficiaires »	Aide-mémoire Rapport d'évaluation	Mission commune 2 experts

#### 5. Synthèse

Le travail de rédaction suit le Plan de rédaction détaillé (sur proposition du chef de mission, selon le plan fourni par les termes de référence.)

- Chaque expert rédige les parties de son ressort ;
- Rédaction des parties communes (conclusions et recommandations, en particulier) par un des experts.
- Mise en commun et validation (en interne).
- Réunion de restitution

Lors de la restitution :

- Préparation : élaboration en commun (sur base du projet de rapport final) d'une présentation PowerPoint (approche par composante)
- Animation /prise de parole en fonction du programme retenu.

## ANNEXE 4 : Liste des documents consultés

NB : La liste des documents ci-après reprend les documents de l'analyse documentaire initiale :

- Les documents techniques de tous les 5 projets et le cadre logique commun
- Les rapports d'activités de la deuxième année (juillet 2020) de 4 projets : AVSI, CRE, FAO et WV
- Les rapports d'analyse produits par l'Assistant Technique sur les rapports d'activités de la première année de tous les projets et de la deuxième année de 4 projets (AVSI, CRE, FAO et WV)
- Les fiches thématiques et Synthèse de la situation des Leads Thématiques
- Contrats :
  - Consortium CRE : contrats CRE-DUE, CRE-CRF, CRE-CRB et CRF-CRB ;
  - Consortium AVSI : contrats AVSI-DUE, AVSI-CIBe-VSF, AVSI-CEJP, AVSI-APEDEC, CIBe-BADEC et VSF-UCODE
  - Consortium FAO : contrat FAO-FLM, FAO-ERB et FAO-ADIC;
  - Consortium WHH: Contrat WHH-Concern-IRC
  - Consortium WV: Contrat WV-Care, WV-ODAG, Care-RBu2000+
- Documents de politique :
  - Ministère de l'Hydraulique, de l'Énergie et des Mines : Stratégie Nationale de mise en œuvre du Plan National de Développement (PND Burundi 2018-2027), octobre 2019.
  - République du Burundi : Politique Nationale de Santé 2016 – 2025, janvier 2016.
  - Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage : Stratégie Nationale Agricole (SAN 2018 – 2027).
  - République du Burundi : Politique Nationale Genre du Burundi 2012 – 2025, juillet 2012.
  - République du Burundi : Enquête nationale sur la situation nutritionnelle et la mortalité basée sur la méthodologie SMART (ENSMB, 2018).
  - République du Burundi : Enquête Nationale sur la Situation Nutritionnelle et la Sécurité Alimentaire au Burundi de 2019 (ENSNSAB, 2019), août 2019.
  - République du Burundi : Enquête Nationale Agricole du Burundi, campagne 2017-2018, décembre 2018.
  - Programme Alimentaire Mondiale : Analyse de la sécurité alimentaire en situation d'urgence au Burundi, mars 2017.
  - World Bank Group: Country Partnership Framework for the Republic of Burundi for the period FY19-FY23, June 2019.
  - FIDA: Programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP 2016-2021), Mars 2016
  - Système des Nations Unies au Burundi : Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement du Burundi 2019 – 2023, juillet 2018
- Plans de développement communaux
  - Commune Cendajuru : Plan Communal de Développement Communautaire 2020/21-2024/25, novembre 2020
  - Commune Cankuzo : Plan Communal de Développement Communautaire 2020/21-2024/25, novembre 2020
  - Commune Kinyinya : Plan Communal de Développement Communautaire 2014 – 2018, mai 2014
  - Commune Gisuru : Plan Communal de Développement Communautaire 2014 – 2018, juin 2014



- Commune Gihogazi : Plan Communal de Développement Communautaire 2014 – 2018, mai 2014
- Commune Mutumba : Plan Communal de Développement Communautaire 2014 – 2018, avril 2014
- Commune Rugazi : Plan Communal de Développement Communautaire 2014 – 2018, février 2014
- Commune Buraza : Plan Communal de Développement Communautaire 2019 – 2024, janvier 2019
- Commune Bukirasazi : Plan Communal de Développement Communautaire 2019 – 2024, décembre 2018
- Commune Muruta : Plan Communal de Développement Communautaire 2019 – 2023, novembre 2018
- Commune Mwumba : Plan Communal de Développement Communautaire 2019 – 2023, novembre 2018

## ANNEXE 5 : Liste des personnes rencontrées

### 1. Institutions publiques nationales et DUE

1.		Conseiller technique Agriculture et Développement Rural / CE-LON
2.		Directrice Adjointe du PRONIANUT
3.		Chef d'Équipe Développement rural et Infrastructures
4.		Chargé de programme développement rural et nutrition
5.		Chargé de programme développement rural et nutrition
6.		Assistant Technique / IBF
7.		Facilitateur Inter-Consortiums / PAM

### 2. Consortium CRE

#### A. Personnel

8.		Déléguee de la CRE
9.		Délégué WASH de la CRE
10.		Délégué Finance de la CRF
11.		Coordonnatrice du Projet / CRB
12.		Expert Sécurité Alimentaire
13.		Coordinateur Sécurité Alimentaire / CRB
14.		Expert WASH Soft
15.		Coordinateur WASH
16.		Point Focal Vétérinaire (Province Makamba)
17.		Point Focal Nutrition et cohésion sociale (Province Makamba)
18.		Point focal WAS Soft (Province Makamba)
19.		Comptable du projet à Makamba
20.		Point focal Agronome (province Maamba)
21.		Secrétaire Provincial de la CRB à Makamba

#### B. Parties prenantes (Province Makamba)

22.		Coordonnatrice provinciale du CFCD Makamba
23.		Chef du Service Production Végétale à BPEAE Ma-kamba
24.		Coordonnateur Provincial Eau et Assainissement Ma-kamba
25.		Fontainier communal de Makamba
26.		Membre du Conseil Collinaire et d'un CGPE Colline Murenge (commune Makamba)
27.		Membre d'un CGPE colline Murenge
28.		Membre d'un CGPE colline Murenge
29.		Membre d'un CGPE Colline Mahembe
30.		Directeur ECOFO Karonge I
31.		Membre d'un CGPE à Mahembe
32.		Membre d'un CGPE à Nyabangwe
33.		Membre d'un CGPE à Nyabangwe
34.		Membre d'un CGPE à Rusengo
35.		Membre d'un CGPE à Rusengo
36.		Infirmière au CDS Karonge
37.		CTD de la Commune Kibago
38.		Chef de colline Jimbi et bénéficiaire d'un Jardin de cuisine

39.		Chef de l'Unité collinaire de la CRB et encadreur / Colline Jimbi
40.		Volontaire de la CRB / Colline Jimbi
41.		Bénéficiaire des semences (MM) / colline Jimbi
42.		Bénéficiaire des semences (MM) / colline Jimbi
43.		Bénéficiaire des semences (MM) / colline Jimbi
44.		Bénéficiaire des semences (MM) / colline Jimbi
45.		Volontaire de la CRB et encadreur / colline Jimbi
46.		Bénéficiaire de lapins / colline Jimbi
47.		Secrétaire de la CSC / colline Jimbi
48.		Volontaire de la CRB et membre de la CSC / colline Jimbi
49.		Volontaire de la CRB et membre de la CSC / colline Jimbi
50.		Futur bénéficiaire de vache / colline Jimbi
51.		Belle-fille du futur bénéficiaire de Porc / colline Jimbi
52.		Secrétaire Communal de la CRB à Kibago
53.		Volontaire de la CRB et encadreur / colline Burima
54.		Volontaire de la CRB et encadreur / colline Burima
55.		Conseiller à la CSC / colline Burima
56.		Agriculteur de la colline Burima
57.		Agriculteur de la colline Burima
58.		Agriculteur de la colline Burima
59.		Agriculteur de la colline Burima
60.		Agriculteur de la colline Burima
61.		Secrétaire CSC / colline Burima
62.		Agriculteur de la colline Burima
63.		Volontaire de la CRB / colline Burima
64.		Président de la CSC / colline Burima
65.		Titulaire Adjoint du CDS Nyange

### 3. Consortium FAO

#### A. Personnel

66.		Coordonnatrice Nationale du Projet / consortium FAO
67.		Expert en Suivi-évaluation pour le Consortium FAO
68.		Ex-Coordonnateur de la FAO Ruyigi - Cankuzo
69.		Coordonnatrice Régionale de la FAO Ruyigi-Cankuzo
70.		Assistant au Programme National du PAM
71.		Program Policy Officer / Point Focal Tubehoneza
72.		Assistant au Programme régional du PAM-Gitega et point focal des activités de résilience
73.		Coordonnateur du Projet / UNFPA
74.		Mobilisateur Communautaire / UNFPA
75.		Nutrition Officer / UNICEF
76.		Coordonnateur du Projet Nutrition / CRB-PMO UNICEF
77.		Point Focal Nutrition de la CRB en commune Gisa-gara / CRB- UNICEF
78.		Assistant des Opérations CRB Cankuzo (PMO Unicef)
79.		Coordonnateur Nutrition à Cankuzo / CRB-Unicef
80.		Coordonnateur Sécurité Alimentaire à Cankuzo / ADIC-FAO
81.		Représentant Légal ADIC / PMO FAO à Cankuzo
82.		Directeur Général ERB / PMO FAO Bubanza
83.		Coordonnateur du projet Sécurité Alimentaire Bubanza/ERB-FAO
84.		Chef d'antenne Provinciale du Projet à Bubanza/ERB-FAO)

85.		Animateur communal du projet à Gihanga / ERB- FAO)
86.		Technicien Agronome du Projet à Gihanga /ERB- FAO)
87.		Animateur du projet en commune Rugazi /ERB- FAO)
88.		Directrice Nationale de FLM / PMO de FAO à Ruyigi
89.		Coordonnateur du Projet à Ruyigi / FLM-FAO

## B. Parties prenantes

90.		Gouverneur de Cankuzo
91.		Médecin Directeur du BPS Cankuzo
92.		Médecin Directeur du BDS Murore
93.		Chef de Service Suivi-évaluation (a.i) du BPEAE Canku- zo
94.		Administrateur communal de Gihanga
95.		Administrateur communal de Rugazi
96.		Ingénieur communal de Rugazi
97.		Présidente du GFS commune Gisagara
98.		Secrétaire du GSF commune Gisagara
99.		Trésorière du GSF commune Gisagara
100.		Mère d'un enfant réhabilité dans une FARN/colline Gitwenge
101.		ASC et membre du CCNS : Colline Gitwenge
102.		Chef adjoint de l'Unité colline CRB et membre du CCNS / Gitwenge
103.		Chef de l'Unité collinaire CRB et membre du CCNS / Gitwenge
104.		Mère d'un enfant réhabilité dans une FARN / Col- line Gitwenge
105.		Relais communautaire – Cohésion sociale / colline Gitanga
106.		Relais communautaire – Cohésion sociale / colline Gitwenge
107.		Relais communautaire – Cohésion sociale / colline Gere- ro
108.		Relais communautaire – Cohésion sociale / colline Gerero
109.		Relais communautaire – Cohésion sociale / colline Gitwenge
110.		Relais communautaire – Cohésion sociale / colline Gi- tanga
111.		Relais communautaire – Cohésion sociale / colline Gitwenge
112.		ASC et membre du CCNS / Colline Mhuri
113.		Chef de l'Unité collinaire CRB et membre du CCNS/ Colline camazi
114.		ASC et membre du CCNS / Colline Camazi
115.		ML du CCNS / colline Muzire
116.		ML du CCNS / colline Muzire
117.		Chef de l'unité Collinaire CRB et membre du CCNS / colline Muzire
118.		ASC et membre du CCNS / colline Muzire
119.		Mère d'un enfant réhabilité au FARN / colline Camazi
120.		Multiplicateur de semence / colline Camazi
121.		Multiplicateur de semence / colline Camazi
122.		Femme du multiplicateur de semence / colline Camazi
123.		Multiplicateur de semence / colline Gisoko
124.		Présidente CEP / colline Murago
125.		Secrétaire CEP-AVAC / colline Murago
126.		Encadreur endogène CEP-AVEC / colline Murago
127.		Trésorier CEP-AVEC/ Colline Murago

128.		Compteur d'argent CEP-AVEC / Colline Murago
129.		Compteur d'argent CEP-AVEC / colline Murago
130.		Membre CEP-AVEC / colline Murago
131.		Membre CEP-AVEC / colline Murago
132.		Membre CEP-AVEC / colline Murago
133.		Membre CEP-AVEC / colline Murago
134.		Multiplicateur de semence à Gihanga
135.		Multiplicateur de semence à Gihanga
136.		Multiplicateur de semence à Gihanga
137.		Multiplicateur de semence à Gihanga
138.		Multiplicateur de semence à Gihanga
139.		Président du CEP-AVEC Terimbere / Gihanga
140.		Membre du CEP-AVEC Terimbere / Gihanga
141.		Conseillère CEP-AVEC Terimbere et Présidente du GFS/ Gihanga
142.		Membre du comité CEP-AVEC Terimbere / Higanga
143.		Membre du CEP-AVEC Terimbere / Gihanga
144.		Facilitateur endogène CEP-AVEC Terimbere / Gihanga
145.		Membre du CEP-AVEC Terimbere / Gihanga
146.		Membre du CEP-AVEC Terimbere et du GFS / Gihanga
147.		Secrétaire CEP-AVEC Terimbere / Gihanga
148.		Membre du CEP-AVEC Terimbere / Gihanga
149.		Conseillère du CEP-AVEC Terimbere / Gihanga
150.		Trésorière du CEP-AVEC Terimbere / Gihanga
151.		Membre du GFS / Gihanga
152.		Vice-Présidente du GFS/ Gihanga
153.		Gestionnaire de stock GFS / Gihanga
154.		Relais communautaire / Gihanga V6
155.		Relais communautaire / Gihanga V6
156.		Relais communautaire / Gihanga – Buringa
157.		Relais communautaire / Gihanga
158.		Relais communautaire / Gihanga V6
159.		Relais communautaire / Gihanga Buringa
160.		Relais communautaire / Gihanga V4
161.		Relais communautaire / Gihanga – Buringa
162.		Chef d'équipe HIMO / Colline Nyenkarange
163.		Moniteur agricole / Colline Nyenkarange

#### 4. Consortium WV

##### A. Personnel

164.		Coordonnateur du projet / Consortium WV
165.		Chargé des Opération / Consortium WV
166.		Responsable provincial du Projet à Cankuzo et du résultat Sécurité alimentaire
167.		Coordonnateur Sécurité Alimentaire
168.		Facilitatrice Cohésion Sociale Cankuzo
169.		Coordonnateur Nutrition
170.		Coordonnateur Cohésion sociale
171.		Coordonnateur Assistance Alimentaire
172.		Coordonnateur WASH
173.		Responsable Suivi-évaluation
174.		Responsable Provincial Karusi et du Résultat Nutrition
175.		Chargé de suivi-évaluation à Cankuzo
176.		Chargée de suivi-évaluation à Karusi

177.		Coordonnateur du Projet à Cankuzo (CO- PED/WV)
178.		Technicien encadreur du Projet en commune Cendajuru (COPEL/WV)
179.		Coordonnateur du Projet / Care
180.		Point Focal Nutrition / Care
181.		Point Focal Sécurité Alimentaire / Care
182.		Point focal Cohésion Social/Care
183.		Coordonnateur National du RBU / PMO de Care à Gitega
184.		Chargé du Programme Sécurité Alimentaire du RBU
185.		Coordonnateur provincial du Projet à Gitega / RBU - Care
186.		Technicien agronome des communes Itaba et Makebuko /RBU-CARE
187.		Secrétaire Exécutif de l'ODAG / PMO de WV à Karusi
188.		Coordonnateur provincial du Projet à Karusi / ODAG-WV

## B. Parties prenantes

189.		Gouverneur de Gitega
190.		Médecin Directeur du BDS Kibuye
191.		CTAS Itaba
192.		CTD Commune Cendajuru
193.		Ingénieur Communal de Gisuru
194.		TPS Cendajuru
195.		Vétérinaire communal de Cendajuru
196.		Agronome communal de Cendajuru
197.		Membre du conseil communal de Cendajuru
198.		Président de la RCE Cendajuru
199.		Membre d'un CGPE
200.		Membre d'un CGPE
201.		Membre d'un CGPE
202.		Présidente d'un CGPE
203.		Président d'un CGPE
204.		ASC / FARN – colline Kibande
205.		ML / FARN – colline Kibande
206.		ASC / FARN – colline Kibande
207.		ASC / FARN – colline Kibande
208.		Papa Lumière / FARN – colline Kibande
209.		Mère d'un enfant réhabilité en FARN – Kibande
210.		Mère d'un enfant réhabilité en FARN – Kibande
211.		Père d'un enfant réhabilité en FARN – Kibande
212.		Époux de la ML responsable du FARN / colline Kibande
213.		Assistant Social du CDFC Cendajuru
214.		Membre du Club de paix Colline Rugarika
215.		Fermier Leader – colline Rugarika
216.		Fermier leader – colline Rugarika
217.		Fermier leader et président AVEC / colline Rugarika
218.		Membre du club de paix Colline Rugarika
219.		Membre du club de paix colline Rugarika
220.		Fermier leader et président d'un groupement agri- cole / Col- line Rugarika
221.		Secrétaire d'une AVEC et membre du club de paix / Rugarika
222.		Fermier leader et membre du club de paix / Rugarika
223.		ASC et membre du club de paix / Rugarika
224.		Membre d'une AVEC et du club de paix / Rugarika

225.		Membre d'un groupement agricole / Rugarika
226.		Moniteur Agricole / Rugarika
227.		ASC / Rugarika
228.		ACSA / Rugarika
229.		couple de Rugarika témoignant sa réunification grâce aux conseils d'un club de paix
230.		Chef de colline Kibande
231.		Moniteur agricole / Kibande
232.		Chef du ménage bénéficiaire de porc
233.		Président du CDC Kibande
234.		Chef d'un groupement agricole / Kibande
235.		Conseillère dans un groupement agricole / Ki- bande
236.		Membre d'un groupement agricole / Kibande
237.		Membre d'un groupement agricole / Kibande
238.		Chef d'un groupement agricole / Kibande
239.		Multiplicateur de semence en commune Cendajuru
240.		Multiplicateur de semence en commune Cendajuru
241.		Multiplicateur de semence en commune Cendajuru
242.		Président d'une coopérative mutiplicatrice de semence / Cendajuru
243.		ACSA et Conseiller au CGH - Colline Nyabisindu
244.		Secrétaire du CGH – colline Nyabisindu
245.		Membre du Conseil Collinaire Nyabisindu
246.		habitant voisin du hangar de Nyabsindu
247.		Président du CGH – Colline Nyabisindu
248.		Membre du groupement Multiplicateur de semence / Itaba
249.		Membre du groupement Multiplicateur de semence / Itaba
250.		Présidente du groupement Multiplicateur de semence / Itaba
251.		Membre du groupement Multiplicateur de semence / Itaba
252.		Membre du groupement Multiplicateur de semence / Itaba
253.		Membre du groupement Multiplicateur de semence / Itaba
254.		Fermier Leader / colline Kugitega
255.		Fermier Leader / colline Kugitega
256.		TPS du CDS Buhinda
257.		Inspecteur et responsable Nutrition du BDS Kibuye
258.		ASC / Colline Kirambi
259.		ASC / colline Kirambi
260.		ML – FARN Colline Kirambi, sous-colline
261.		ML – FARN colline Kirambi – sous-colline Gakombe
262.		ML – FARN Colline Kirambi – sous-colline Rugabo
263.		ML Responsable du FARN colline Kirambi
264.		Mère d'un enfant réhabilité dans le FARN Kirambi
265.		Mère d'un enfant réhabilité dans le FARN Kirambi
266.		Mère d'un enfant réhabilité dans le FARN Kirambi
267.		Mère d'un enfant réhabilité dans le FARN Kirambi
268.		Voisine du FARN et qui a bénéficié des séances de sensibilisation
269.		Mère d'enfant bénéficiaire de PMN
270.		Mère d'enfant bénéficiaire de PMN
271.		Ingénieur communal de Buraza
272.		Membre du CGPE à côté de l'ECOFO Buriza
273.		Secrétaire du CGPE à côté de l'ECOFO Buriza
274.		Membre du CGPE à côté de l'ECOFO Buriza
275.		Président du CGPE à côté de l'ECOFO Buriza

276.		Propriétaire d'une parcelle où passe un réseau d'adduction
277.		Vice-président du CGPE
278.		Élève à l'ECOFO Buruza / membre du CGPE de l'école
279.		Élève à l'ECOFO Buruza / membre du CGPE de l'école
280.		Président du comité de gestion de l'ECOFO Buriza
281.		Bénéficiaire – cohésion sociale / colline Mwanzari
282.		Umutangamuco / Colline Mwumba
283.		Membre CVA / colline Makebuko
284.		CVA / colline Murago
285.		Club de paix / colline Mwanzari
286.		Club de paix / colline Mwanzari
287.		Club de paix / colline Mwaro – Ngundu
288.		CVA / colline Mwaro-Mavuvu
289.		Umutangamuco /colline Mwaro- Ngundu
290.		CVA / colline Mwaro-Mavuvu
291.		CVA / colline Makebuko
292.		Bénéficiaire d'Abatangamuco /colline Mahororo
293.		Membre AVEC /Colline Mwaro – Ngundu
294.		Président AVEC/ Colline Mwaro – Ngundu
295.		Membre AVEC /Colline Mwaro – Ngundu
296.		Membre AVEC /Colline Mwaro – Ngundu
297.		Membre AVEC/ Colline Mwaro – Ngundu
298.		Club de paix /colline Rutanganika
299.		Bénéficiaire Abatangamuco /Colline Muhororo
300.		Umutangamuco /Colline Muhororo
301.		Membre groupement agricole / colline Bugum- basha
302.		Membre groupement agricole / colline Bugumbasha
303.		Membre groupement agricole / colline Bugumbasha
304.		Membre groupement agricole / colline Bugumbasha
305.		Membre groupement agricole / colline Bugumbasha
306.		Membre groupement agricole / colline Bugumbasha
307.		Membre groupement agricole / colline Bugumbasha
308.		Membre groupement agricole / colline Bugum- basha
309.		Membre groupement agricole / colline Bugumbasha
310.		Membre groupement agricole / colline Bugumbasha
311.		Membre groupement agricole / colline Bugumbasha
312.		Membre groupement agricole / colline Bugumbasha
313.		Bénéficiaire élevage / colline Bugumbasha
314.		Bénéficiaire élevage / colline Bugumbasha
315.		Bénéficiaire élevage / colline Bugumbasha
316.		Bénéficiaire élevage / colline Bugumbasha
317.		Secrétaire du CGH – colline Bugumbasha
318.		Conseiller du CGH – Colline Bugumbasha
319.		Président du CGH – Colline Bugumbasha
320.		Veilleur du hangar – Colline Bugumbasha



## 5. Consortium WHH

### A. Personnel

321.		Coordonnateur National du Projet / Consortium WHH
322.		Coordonnateur du Programme Sécurité Alimentaire de Concern
323.		Directrice des Programmes de IRC
324.		Ex-Project Manager IRC
325.		Project Manager a.i. IRC Muyinga
326.		ERD Officer IRC Muyinga
327.		Social cohesion and Protection Officer IRC Muyinga
328.		Monitoring and evaluation Officer IRC Muyinga
329.		Nutrition Officer IRC Muyinga
330.		Senior Officer – Santé environnementale IRC Muiy- ga
331.		Food Security Senior Officer IRC Muyinga
332.		PAF Officer a.i IRC Muyinga

### B. Parties prenantes

333.		Chef de Cabinet du Gouverneur de Muyinga
334.		Superviseur BDS Muyinga
335.		Point Focal Nutrition BPS Muyinga
336.		Chargé des statistiques BPS Muyinga
337.		Directeur BPEAE Muyinga
338.		Administrateur Communal de Giteranyi
339.		Président de la coopérative multiplicatrice de semence
340.		Vice-président de la coopérative multiplicatrice de semence
341.		Secrétaire de la coopérative
342.		TPS en zone Ruzo
343.		Chef de colline Kabira
344.		ASC /colline Kabira
345.		ASC / colline Kabira
346.		Parent lumière / colline Kabira
347.		ML / colline Kabira
348.		Secrétaire AVEC / colline Kabira
349.		Présidente AVEC / colline Kabira
350.		Membre AVEC / colline Kabira
351.		Compteur de monnaie AVEC / Colline Kabira
352.		Compteur de monnaie AVEC / Colline Kabira
353.		Conservatrice de clé AVEC / colline Kabira
354.		Conservatrice de clé AVEC / colline Kabira
355.		Conservatrice de clé AVEC / colline Kabira
356.		Conservatrice de caissette AVEC / colline Kabira
357.		Moniteur agricole / colline Gasasa
358.		Membre du comité CEP / colline Gasasa
359.		Présidente du CEP / colline Gasasa
360.		Secrétaire du CEP / colline Gasasa
361.		Conseiller au CEP / colline Gasasa
362.		Multiplicateur de semence / colline Gasasa
363.		Président du CGPE / colline Sanzwe
364.		Chef sous-colline et membre du CGPE / colline Sanzwe
365.		Membre du CGPE / Colline Sanzwe
366.		Membre du CGPE / colline Sanzwe
367.		Chef de colline et membre du groupe de médiation / colline Cibare

368.		Membre du groupe de médiation / colline Cibare
369.		Membre du Conseil collinaire et groupe de médiation /colline Cibare
370.		Membre du groupe de médiation / colline Cibare
371.		Membre du groupe de médiation / colline Cibare
372.		Habitant de la colline Cibare et bénéficiaire du groupe de médiation
373.		Habitant de la colline Cibare et bénéficiaire du groupe de médiation

## 6. Consortium AVSI

### A. Personnel

374.		Chef de Projet Consortium AVSI
375.		Responsable Santé – Nutrition / AVSI
376.		Représentant Légal VSF au Burundi
377.		Assistant Technique / VSF
378.		Coordonnateur Sécurité Alimentaire / BADEC- Caritas
379.		Coordonnateur du Volet Elevage / UCODE- VSF
380.		Superviseur Nutrition en commune Muruta / AVSI
381.		Coordonnateur Alphabétisation / AVSI
382.		Assistant Technique / CIBe
383.		Chargé de Suivi-évaluation pour le Consortium AVSI
384.		Directeur Exécutif de l'UCODE-AMER / PMO de VSF
385.		Technicien Vétérinaire en commune Muruta / UCODE- VSF
386.		Responsable des Programmes de BADEC / PMO de CIBe
387.		Technicien Agronome en commune Muruta / BA- DEC- CIBe
388.		Responsable Agro-Sylvo-Zootechique / BADEC-CIBe
389.		Coordinatrice Volet Cohésion Sociale / CEJP-AVSI
390.		Point Focal Cohésion sociale / CEJP - AVSI

### B. Parties prenantes

391.		Conseiller du Gouverneur de Kayanza
392.		Directeur du BPEAE Kayanza
393.		Chef du Service Suivi-évaluation du BPEAE Kayanza
394.		Chef du Service Production Animale du BPEAE Kayanza
395.		Médecin Directeur du BPS Kayanza
396.		Coordonnateur Provincial de Promotion de Santé / BPS Kayanza
397.		Chef de colline Rwagogwe
398.		Multiplicateur de semences / colline Muciro
399.		Multiplicateur de semences / colline Kibande
400.		Multiplicateur de semences / colline Rwagogwe
401.		Multiplicateur de semences / colline Kanserege
402.		Multiplicateur de semences / colline Kivoga
403.		Moniteur agricole / colline Rwagongwe
404.		ACSA / colline Rwagongwe
405.		Membre du groupement agricole / colline Rwagongwe
406.		Membre AVEC / colline Rwagongwe
407.		Membre du groupement agricole / colline Rwagongwe
408.		Membre du groupement agricole / colline Rwagongwe
409.		Membre du groupement agricole / colline Rwagongwe

	Membre du groupement agricole / colline Rwagongwe
	Membre du groupement agricole / colline Rwagongwe
	Membre AVEC / colline Rwagongwe
	Membre du groupement agricole / colline Rwagongwe
	Membre AVEC / colline Rwagongwe
	Membre AVEC / colline Rwagongwe
	Membre du groupement agricole / colline Rwagongwe
	Membre AVEC / colline Rwagongwe
	Membre AVEC / colline Rwagongwe
	General Manager /Société bénéficiaire AGR production des poussins
	Futur Gestionnaire du Centre de production des poussins
	Président du CGH / colline Yanza
	Vice-président du CGH / colline Yanza
	Trésorier du CGH / colline Yanza
	Représentant de l'Assemblée Général / Hangar de la colline Yanza
	Membre du CGH / colline Yanza
	Membre du CGH / colline Yanza
	Membre du CGH / colline Yanza
	Membre du CGH / colline Yanza
	ASC / colline Nyabibuye
	ML / colline nyabibuye
	ML / colline Bumba
	ML / colline Bumba
	ML / colline Nyabibuye
	Mère d'un enfant bénéficiaire du FARN Nyabibuye
	Mère d'un enfant bénéficiaire du FARN Nyabibuye
	Mère d'un enfant bénéficiaire du FARN Nyabibuye
	Membre de la coopérative bénéficiaire d'une AGR de fabrication des farines pour bouillie
	Bénéficiaire de chèvres
	Femme de Kubwimana Adrien
	Membre du groupe de médiation / colline Kiryama
	Membre du groupe de médiation / colline Mure- mera
	Membre du groupe de médiation / colline Kiryama
	Membre du groupe de médiation / colline Bumba
	Membre du groupe de médiation / colline Musema
	Membre du groupe de médiation /colline Nyabibuye
	Membre du groupe de médiation / colline Ninga
	Bénéficiaire du groupe de médiation / colline Kiryama
	Bénéficiaire du groupe de médiation / colline Kiryama
	Bénéficiaire du groupe de médiation / colline Kiryama
	Bénéficiaire du groupe de médiation / colline Bumba
	Bénéficiaire du groupe de médiation / colline Bumba
	Bénéficiaire du groupe de médiation / colline Muremera
	Bénéficiaire du groupe de médiation / colline Mpfunda
	Bénéficiaire du groupe de médiation / colline Muremera

**ANNEXE 6 : Fiche programme, structure et Cadre logique**

<b>CON-SOR-TIUM</b>	Fondation AVSI (OK)	Croix-Rouge Espagnole (OK)	FAO (OK)	Welthungerhilfe (WHH) - OK	World Vision Allemagne (OK)
<b>MEMBR ES DU CON-SOR-TIUM</b>	Fondazione AVSI CARITAS International (Belgique) Vétérinaires Sans Frontières Belgique	Croix-Rouge Finlandaise	PAM UN-FPA UNICEF	Concern Worldwide International Rescue Committee (IRC)	World Vision Australia Stichting CARE Nederland CARE International in Burundi
<b>LIEUX D'INTER-VENTION</b>	Kayanza (communes Kayanza, Murruta, Matongo, Butaganzwa) Ngozi (communes Mwumba, Gashikanwa)	Bururi (communes Vyanda, Bururi) Makamba (communes Kayogoro, Kibago, Makamba, Nyanza-Lac, Vugizo) Rumonge (commune Rumonge) Rutana (communes Bukemba, Giharo, Musongati)	Cankuzo (communes Mishiha, Gisagara) Ruyigi (communes Gisoru, Ntabtsinda, Kinyinya) Bubanza (communes Gihanga, Rugazi)	Muyinga (Communes Giteranyi et Muyinga) Cibitoke (Communes Mabayi et Mugina) Kirundo (Communes Ntega et Vumbi)	Karuzi (communes Gihgazi, Mutumba, Nyabikere, Shombo) Gitega (communes Makebuko, Itaba, Bukurasazi, Buraza). Cankuzo (communes Kigamba, Cankuzo, Cendajuru)
<b>Stratégie pour la mise en œuvre</b>	Personnel propre Prestataires de services : BADEC, agriculture UCODE, élevage CEJP, VSBG et conflits familiaux	Prestataire de services: Croix Rouge du Burundi	Prestataires de services: Bubanza : ERB Ruyigi : FLM Cankuzo : ADIC Croix Rouge Burundi (Nutrition)	Propre personnel et partenaires	Propre personnel Prestataires de services Cankuzo : CO-PED Karuzi : ODAG Gitega : RBU2000+
<b>BENE-FI-CIAIRES DI-RECTS</b>	231.046 personnes	374 033 personnes	225 000 personnes 37 500 ménages	542,368 personnes	207 649 personnes
<b>BENE-</b>	594.391 personnes soit	14,520 personnes en	532 992 personnes	1,096,103 personnes	515 208 Personnes dont

<b>CON-SOR-TIUM</b>	Fondation AVSI (OK)	Croix-Rouge Espagnole (OK)	FAO (OK)	Welthungerhilfe (WHH) - OK	World Vision Allemagne (OK)
<b>FI-CIAIRES INDI-RECTS</b>	la population totale des communes ciblées	situation d'insécurité alimentaire	88 832 ménages		267 908 Femmes et 247 300 Hommes
<b>POPULATION CIBLE prioritaire</b>	Les individus plus vulnérables : Enfants de moins de 5 ans Femmes Enceintes et Allaitantes Mères d'enfants de 0-59 mois Jeunes filles adolescentes Jeunes (Garçons/Filles) déscolarisés au chômage Autres vulnérables identifiés à travers le PWR L'exploitation agricole et l'élevage familial Les producteurs et groupements communautaires	Enfants de moins de 5 ans Femmes Enceintes et Allaitantes Mères d'enfants de 0-59 mois Jeunes filles adolescentes Jeunes (Garçons/Filles) déscolarisés au chômage Autres vulnérables identifiés à travers le PWR	En phase humanitaire 3 et 4 de l'IPC Insécurité alimentaire aiguë Propriétaires de <50 ares de terres agricoles Enfants <5 ans souffrant de malnutrition aiguë Ménages dirigés par des femmes ou orphelins Communautés à forte concentration de déplacés/retournés /rapatriés Autres vulnérables identifiés à travers le PWR	Enfants de moins de 5 ans Femmes Enceintes et Allaitantes ou avec enfants mal nourris Jeunes (Garçons/Filles) déscolarisés au chômage Rapatriés Autres vulnérables identifiés à travers le PWR (Batwa)	Enfants de moins de 5 ans Femmes Enceintes et Allaitantes Mères d'enfants de 0-59 mois Jeunes filles adolescentes Jeunes (Garçons/Filles) déscolarisés au chômage Autres vulnérables identifiés à travers le PWR
<b>BUDGET LIÉ DIRECTEMENT AUX RÉSULTATS</b>	3 087 684	3 76 095	6 997 597	5 166 300	5 471 458
				Total	23 969 128

Résultat 1 : Les principes de base de la sécurité alimentaire (disponibilité, accessibilité, qualité, stabilité) sont renforcés via l'appui en intrants agricoles, activités génératrices de revenu, transfert monétaire conditionnel, activités liées à l'épargne et au crédit, la réduction des risques dus aux catastrophes, système d'alerte précoce, etc.					
<b>BUDGET R1</b>	2 325 550	1 153 014	4 843 090	1 590 462	2 525 945
				<b>Total</b>	<b>11 139 063</b>
<b>Activités principales</b>	Promotion de l'approche EFICC (Exploitation Familiale In- tégrée Continue et Compétitive) au niveau des ménages.	Développement des techniques d'intégration agro sylvo-pastorale	Appui des multiplicateurs de semences	Distribution des intrants agricoles à haute valeur nutritive et adaptées au stress climatique aux ménages avec FEA ou avec enfants malnutris	Formation et soutien aux groupements de production de semences
	Promotion de la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation des semences de qualité.	Développement des chaînes de solidarité communautaire de semences et de cheptel	Appui des ménages vulnérables en intrants agricoles de qualité	Renforcement des capacités d'analyse et de gestion des risques pour les ménages producteurs agricoles	Facilitation de l'accès aux intrants agricoles et d'élevage de qualité aux ménages et protéger les sols cultivables
	Promotion de la production animale et son intégration dans l'exploitation	Protection des bassins versants	Distribution du petit bétail aux membres des CEP	Cash (non conditionnel) ou coupons	Formation, équipement et soutien des agents communautaires de santé animale (ASC)
	Promotion de la fabrication et l'utilisation des foyers améliorés	Diffusion des techniques de construction de F.A.	Formation des membres des Champs Ecole Paysans	Appui aux filières (Coopératives et centres semenciers)	Construction et équipement des hangars communautaires de stockage
	Promotion des activités génératrices de revenus	Renforcement des capacités techniques et de gestion des Ops	Organisation des femmes de ménages très vulnérables autour des greniers féminins de soudure (GFS)	Réhabilitation/Construction des hangars de stockage	Etablissement/renforcement et organisation des groupements agricoles
	Consolidation	Renforcement	Appuyer les	Promotion de	Transferts

	tion/Promotion de la structuration autour d'un hangar de stockage et de l'accès au marché	ment du leadership féminin dans les Ops	ménages en cas d'urgence humanitaire	la professionnalisation des centres semenciers	d'argent et/ou de vivres conditionnels et non-conditionnels aux ménages très vulnérables
	Mise en place et accompagnement des AVEC		Organisation et appui aux membres des AVEC		Formation et soutien des AVEC
	Promotion de l'emploi ponctuel/HIMO		Appui des ménages en transfert monétaire conditionnel en période de soudure		

Résultat 2: La disponibilité des moyens et services permettant aux ménages ruraux de prévenir et soigner la sous-nutrition chez les femmes en âge de procréer et les enfants de moins de 5 ans est assurée via des pratiques familiales essentielles et équipements communautaires / individuels en eau - hygiène – assainissement, etc.					
Budget pour les activités R2	366 060	2 007 242	2 011 068	2 162 279	2 067 560
				Total	7 598 633
<b>Nutrition/ Activités principales</b>	Education nutritionnelle et à l'hygiène (approche - FARN)	Développement de l'Approche FARN	Dépistage de masse	Renforcement des capacités des ASC, ML et moniteurs agricoles sur ANJE, santé et Hygiène	Formation sur l'approche FARN
	Sensibilisation leaders communautaires	Développement de la prévention, dépistage et prise en charge des cas de malnutrition	Développement/ Mise en œuvre de l'approche FARN	Sensibilisation/message s de changements de comportements par les ASC et les ML	Sensibilisation sur l'approche ANJE
	Formation des Agents des santé communautaire	Développement de l'approche ANJE	Appui à la fortification à domicile (poudres de micronutriments, MNP)	Distribution des micronutriments en poudres aux enfants de 6 à 59 mois	Mise en place des FARN -FAN-ANJE et distribution des PMNs
	Formation Mamans Lumières	Distribution de micronutriments	La prise en charge des enfants malnutris aigus sévères dans les FOSA	Organisation des sketches communautaires en rapport avec la nutrition	
	Référence-ment des cas de malnutrition aiguë-sévère	Construction de jardins de cuisines	Formation des acteurs sur l'approche ANJE/ FAN/ FARN/ MNP/ ECD	Formation par les ASC sur le MUAC	
				Soutien et suivi des jardins de cuisine	
<b>WASH/ Activités principales</b>	Aménagement et réhabilitation des sources et AEP	Aménagement et réhabilitation des sources et AEP		Construction/Réhabilitation de sources d'eau aménagées	Aménagement et réhabilitation des sources et AEP



	Promotion de systèmes d'hygiène et de collecte d'eau au niveau des ménages	Promotion de l'Hygiène et assainissement		Cash For Work (Wash...)	Promotion de l'Hygiène et assainissement
--	--	--	--	-------------------------	--

Résultat 3 : La préservation du tissu communautaire est assurée grâce à la participation de toutes les parties prenantes dans les initiatives de gestion de conflits et de réduction des risques à travers des structures de médiation au niveau communautaire, prévention des violences sexuelles et basées sur le genre, etc.					
Budget des activités R3	396 073	274 760	143 439	949 879	877 953
				Total	2 523 704
<b>Activités principales</b>	Promotion de l'alphabétisation et la post alphabétisation comme outil pour la cohésion sociale	Appui des plateformes communales et comités communautaires de prévention des risques et de gestion de catastrophes	Formation des agents communautaires aux principes de cohésion sociale, violences basées sur le genre (VBG), planning familial	Sensibilisation sur la protection et autonomisation des femmes (PAF)	Établissement/renforcement des clubs de paix à la prévention et à la gestion des conflits,
	Renforcement des capacités des communautés à gérer et réduire les risques de catastrophe	Formation sur l'approche de la prévention contre VSBG et la prise en charge	Renforcement des points focaux Genre/VBG au niveau des structures communautaires partenaires	Formation des leaders communautaires sur les VBG	Soutien des clubs de paix dans le développement et la mise en œuvre des plans de paix et facilitation de la médiation des conflits.
	Système de suivi et gestion des VSBG et Conflits familiaux	Formation à la résolution des conflits		Sensibilisation sur le cadre normatif lié aux ressources naturelles	Formation des facilitateurs et leaders communautaires à l'approche « voix et action citoyenne »
	Réponse à l'urgence			Amélioration de l'autonomisation économique des femmes	Formation des structures communautaires sur le genre, la lutte contre VSBG et l'autonomisation des femmes
				Mise en place des mécanismes communautaires de pro-	Sensibilisation et discussion pour lutter contre les croyances

				tection des personnes à besoins spécifiques et d'accès aux services disponibles dans leurs communautés cibles	et pratiques néfastes (polygamie, abus d'alcool, maltraitance et négligence des enfants)
				Organisation de séances de sensibilisation inclusive par an (Théâtre participatif)	Soutien à la plateforme nationale de prévention et de gestion des risques de catastrophes
<b>Total du coût du projet</b>	5 134 060	6 157 139	9 762 094	9 353 323	9 377 547
				<b>Total</b>	<b>39 784 163</b>
<b>Contribution de l'UE</b>	357 4 877	5 849 282	9 273 989	8 885 657	8 908 670
				<b>Total</b>	<b>37 794 955</b>
<b>Contribution du consortium</b>	703 256	307 857	488 105	467 666	468 877
				<b>Total</b>	<b>1 989 208</b>

## ANNEXE 7 : Résumé des observations concernant les projets

La présente annexe est le produit, pour l'essentiel, de la première mission de terrain (janvier-février 2021). Elle constituait l'essentiel du contenu qui a été présenté dans la note d'étape (22/2/2021). Elle est introduite ici car elle est une partie importante de l'évaluation : elle fournit la description du dispositif de mise en œuvre et la situation des réalisations des différents projets, et, à ce titre, fait partie de l'évaluation.

C'est en particulier sur les éléments objectifs présentés que sont étayés les constats et réponses aux questions d'évaluation.

S'appuyant sur les contacts directs avec les consortiums et autres acteurs des projets<sup>12</sup>, et l'exploitation documentaire des documents produits par eux, la situation décrite ci-dessous regroupe des données ayant fait l'objet d'une actualisation et d'une validation lors de la mission de terrain.

Pour des raisons de comparabilité et d'homogénéité, les indicateurs sont retenus à la date du 30/11/2020)

### 1. Projet du consortium AVSI

#### A. Organisation

##### a) *Consortium*

Le consortium AVSI est constitué de 3 ONG internationales à savoir AVSI (Chef de file), VSF et CIBe. La convention entre la DUE et AVSI a été signée le 31/07/2018 et celles entre AVSI et ses partenaires (CIBe et VSF) ont été signées le 28/08/2018, soit 1 mois après ; signe que les organisations membres du consortium se sont suffisamment consultées au moment de l'élaboration du projet.

Les 3 ONG interviennent dans la même zone et sur les mêmes bénéficiaires. Elles se sont partagé les volets en fonction de leurs expertises respectives : (i) CIBe s'occupe des activités d'agriculture ; (ii) VSF s'occupe des activités d'élevage et (iii) AVSI s'occupe des activités de nutrition et de cohésion sociale, en plus de la coordination. La répartition du budget du projet est relativement équilibrée entre les 3 organisations : 32% pour AVSI, 35% pour VSF et 33% pour CIBe. Le projet a un seul bureau de coordination à Kayanza où est basé tout le personnel des 3 ONG affecté au projet.

##### b) *Partenaires de mise en œuvre (PMO)*

Toutes les 3 ONG interviennent à travers des PMO qui sont des ONG Burundaises implantées dans les provinces d'intervention et avec lesquelles elles avaient des partenariats même avant le projet. A part AVSI qui exécute directement le volet nutrition, toutes les autres activités se font totalement à travers les PMO.

- **CIBe** exécute à travers BADEC (Caritas Ngozi) : une organisation du diocèse catholique de Ngozi, basée à Ngozi et couvrant habituellement les provinces de Kayanza et Ngozi ;
- **VSF** exécute les activités à travers UCODE-AMR dont le siège est à Ngozi et dont la zone prioritaire d'intervention est constituée des provinces Ngozi et Kayanza ;

<sup>12</sup> Remarque terminologique : Deux types d'acteurs, à ne pas confondre, interviennent au sein de Tubehoneza : (i) Les ONG membres des consortiums (codemandeurs à l'ONG-lead d'un consortium) et (ii) des PMO (partenaires de mise en œuvre, qui sont des organisations, associations ou entreprises burundaises locales sous-contractées par le consortium ou un de ses membres pour exécuter des activités sur place

- **AVSI** travaille à travers (i) CEJP, un réseau national de l'Eglise Catholique pour promouvoir la Justice et la Paix et ayant des commissions diocésaines dont celle de Ngozi (CDJP Ngozi) qui s'occupe naturellement des provinces Ngozi et Kayanza ; et APE- DEC, une ONG Burundaise spécialisée, entre autres, en alphabétisation et dont le siège est à Bujumbura.
- Chaque PMO a signé un contrat de prestation de service de 23 mois (septembre 2019 - 31 juillet 2021). Tous les coûts de mise en œuvre sont supportés par le projet. Les moyens logistiques et le personnel sont jugés assez suffisant :
- **BADEC** s'occupe de l'agriculture, des associations d'épargnes et crédits (AVEC) et des travaux HIMO (aménagement des Bassins versants, aménagement des sources d'eau). Elle dispose d'un personnel technique affecté au projet à temps plein (100% du temps) suivant : 1 coordonnateur, 4 chefs de volet (2 pour le volet agricole à raison d'1 chef par province, 1 pour le volet AVEC et 1 pour le volet HIMO), 1 technicien agronome par commune et 1 animateur social par commune. Pour chacun, on a attribué une moto neuve pour les travaux de terrain (soit 17 personnes et 17 moto neuves pour couvrir 6 communes).
- **UCODE-AMER** s'occupe des activités d'élevage et de structuration des organisations pré-coopératives autour des hangars de stockage. Elle dispose d'un personnel technique affecté au projet à temps plein suivant : 1 chef de projet, 1 animateur vétérinaire par commune (en charge de l'élevage) et 2 socio-économistes (en charge de la structuration des groupements communautaires autour des hangars construits). Chaque vétérinaire et chaque socio-économiste dispose d'une moto neuve (soit au total 9 personnes pour 8 motos), le Coordonnateur de l'UCODE-AMER utilise le même véhicule (neuf) que l'Assistant Technique de CIBe, tous basés à Kayanza.
- **CEJP** dispose de 4 personnes affectées au projet à savoir : 1 coordonnateur et 3 points focaux (1 pour 2 communes). Les points focaux sont chargés d'animer un réseau de 8 volontaires (leaders communautaires) par paroisse. Au point de vue logistique, chaque point focal a reçu une moto neuve (soit 3 motos), avec du carburant estimé à 25 l/mois ; et chaque leader communautaire a reçu un vélo neuf (soit un total de 48 Vélos).
- **APEDEC** s'occupe de l'alphabétisation et un cadre spécialisé en alphabétisation est affecté au projet à temps plein. Pour ses déplacements, il utilise un véhicule loué par les frais du projet.
- **AVSI** exécute directement le volet nutrition et une équipe de 7 personnes est dédiée à ce volet à plein temps. Il s'agit d'un superviseur et de 6 animateurs (1 animateur par commune). Chacun dispose d'une moto de service pour assurer ses déplacements (soit 7 motos).

c) Coordination

La coordination du consortium est assurée par un comité de suivi, composé des représentants des 3 ONG membres du consortium. Il se réunit 1 fois le mois. En fonction des sujets à débattre, les réunions du Comité de suivi sont parfois élargies aux PMO du projet dans le souci d'harmonisation des approches et réflexions et une cohésion au sein des équipes terrains.

## B. Réalisations

a) Résultat 1 - Sécurité alimentaire

- **Multiplicateurs des semences** : 22 individus ont été identifiés et certifiés par l'ONCCS et sont fonctionnent depuis la saison 2021A sur les filières de haricot, maïs et pomme de terre. En plus, chaque multiplicateur de semences aura 1 vache pour lui faciliter la production du fumier. Les multiplicateurs travaillent sur leurs propres terres. Ils sont tous nouveaux dans le métier de multiplicateurs de semences. Malheureusement, ces multiplicateurs ne disposent pas de hangar de stockage alors que la récolte est proche. Il

n'y a pas de connexion entre les hangars en construction qui sont destinés aux communautés en général et les multiplicateurs de semences. Il y a donc risque que des multiplicateurs puissent conserver les semences produites dans des hangars communautaires où se trouvent des produits agricoles tout venant.

- **Encadrement des producteurs et distribution des semences**: 6000 ménages sont encadrés dans la promotion des bonnes pratiques agricoles et pastorales, à travers des **paysans relais** (y compris des moniteurs agricoles) pris comme modèles et chez qui on installe des champs de démonstration. Des dispositifs antiérosifs et des composts ont été installés. L'aménagement des bassins versants consistent dans le traçage des fosses isohypses et la plantation des graminées fixatrices (servant aussi de fourrages) et des plants agroforestiers. Ils sont réalisés par les bénéficiaires du projet dans leurs propres champs et sans aucun paiement, le projet fait l'assistance technique et fournit les plants. Des semences (haricot, pomme de terre, maïs, blés, fruitiers), acquis à travers des fournisseurs disposant des certificats délivrés par l'ONCCS, ont été distribués à ces 6000 ménages depuis la saison 2020B. Les bénéficiaires sont sensibilisés pour promouvoir des foyers améliorés consommant moins de bois de chauffe. Actuellement, 675 foyers améliorés sont déjà fabriqués. Chaque ménage fabrique son propre foyer, avec l'assistance technique des animateurs qui ont été formés auparavant.
- **Elevage** : (i) formation de 3000 ménages sur les techniques d'élevage de chèvres (2000 ménages) et de porcs (1000 ménages). (ii) Distribution des chèvres (4 chèvres par ménage) et des porcs (2 porcs par ménage) en chaînes de solidarité et en fonction de la catégorie des ménages. Les abris des animaux sont totalement à la charge du bénéficiaire, y compris les matériaux. Dans chaque commune d'intervention, un comité de la chaîne de solidarité a été mis en place. Il est composé de 16 personnes (5 bénéficiaires directs, 5 bénéficiaires qui attendent le transfert ; Chef de colline, un membre du CDC, ACSA, Moniteur agricole et 2 leaders indépendants), avec un sous-comité de 6 personnes en charge de la gestion. Afin de garantir la continuité et les soins des animaux, les bénéficiaires font des cotisations qui sont gérées par le sous-comité de gestion (3.000 Fbu au moment de l'acquisition des animaux et 1.000 Fbu par trimestre jusqu'à la date de transfert des animaux) et qui servent à remplacer les animaux qui meurent et offrir des crédits pour satisfaire les soins vétérinaires. Les chèvres distribuées proviennent des provinces Muyinga, Kirundo, Karusi, Ruyigi et Gitega et les porcs sont achetés dans les provinces de Karusi et Gitega qui sont toutes des provinces d'intervention du programme ; (ii) Mise en place de 6 boutiques (1 par commune) d'intrants d'élevage (essentiellement des médicaments) dont les propriétaires et gestionnaires sont des associations des praticiens vétérinaires œuvrant dans les communes d'intervention (techniciens et ACSA). Le projet a fourni des intrants sous-forme de crédit. Les bénéficiaires vont commencer à rembourser après une période de 6 mois de fonctionnement avec un intérêt de 1%. Seulement, il n'est pas encore précisé à qui est destiné l'argent remboursé alors que les remboursements vont commencer dans 2 mois.
- **AVEC** : 210 groupes créés et fonctionnels dont les membres sont au maximum 25 personnes par groupe. Les membres des groupes se choisissent librement après des séances de sensibilisation faites par des animateurs du projet. Après la constitution du groupe, les animateurs organisent des séances de formation après lesquelles des opérations de solidarité, d'épargne et crédit peuvent commencer. Le suivi des groupes est assuré par des agents villageois (membres des communautés qui bénéficient d'une formation additionnelle) sous la supervision des animateurs du projet. Chaque agent villageois a bénéficié d'un vélo neuf pour faciliter ses déplacements et reçoit des frais de communication de 10.000 Fbu par mois. Pour l'ensemble du projet, on compte 15 agents villageois (soit une moyenne de 1 agent pour 14 groupes).
- **Hangars de stockage** : le projet est en train de finaliser la construction de 6 hangars (sur base d'attribution de marché compétitif localement), à raison d'un hangar par commune. Dans chaque commune, on travaille sur 6 collines et chaque hangar est construit dans l'une des collines bénéficiaires et sert pour toute la communauté. La gestion du hangar sera confiée à un comité de 12 membres. Le projet a effectué une évaluation des

associations qui se trouvent dans chaque colline d'intervention et les a classées en fonction de leurs capacités. Les 12 membres du comité proviennent de 6 associations qui se sont classées premières dans leurs collines respectives à raison de 2 personnes par association.

b) Résultat 2 - Nutrition

- **Dépistage** : 2 dépistages de masse sont déjà réalisés, 104 FARN ont été mis en place et équipés. Au niveau de chaque colline, le FARN est géré par deux Mamans Lumières (ML) qui bénéficient des appuis des ASC pour les dépistages et le suivi à domicile. En plus des kits d'ustensiles de cuisine, les ML ont également reçu des vélos pour faciliter leurs mouvements. Trois sessions de réhabilitation des enfants en situation de MAM ont été organisées en province Kayanza ; le volet nutrition n'intervient pas en province Ngozi du fait qu'il y a d'autres intervenants qui font la même chose. Lors des sessions de réhabilitation, le projet fournit du haricot couvrant 4 repas (soit 4 jours sur les 12 que dure un FARN), de l'huile et du sel. Les autorités locales (au niveau des collines) sont fortement impliquées dans la mobilisation communautaire. En commune Kabarore, un stock stratégique de nutrition a été mis en place (contribution de toute la population, pas seulement les bénéficiaires). Des séances de sensibilisation de masses ont démarré : 6 caravanes théâtrales déjà organisés et 2 chansons produites.
- **Distribution des micronutriments en poudre (MNP)**: le projet n'a pas fait de commande, il va distribuer une quantité excédentaire de WHH. Le processus de coordination pour le transfert des MNP est en cours.
- **WASH** : (i) les sources d'eau sont en cours d'aménagement dont 6 déjà achevées sur un total de 20 (soit 30%) ; (ii) la construction des latrines n'a pas encore démarré. Les sources ont été aménagés à l'aide des travailleurs payés en cash (HIMO) et après le contrôle de qualité de l'eau, réalisée par un laboratoire local.

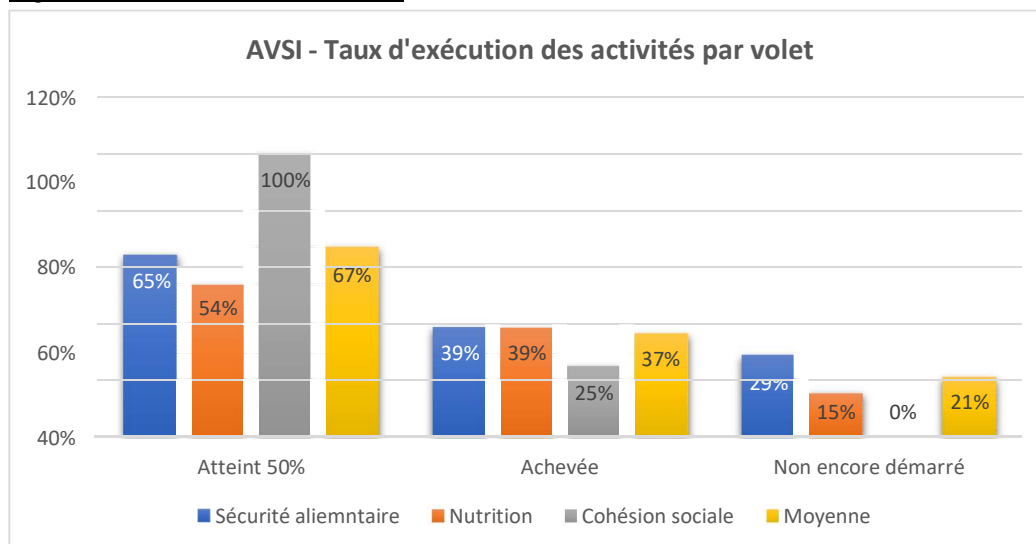
c) Résultat 3 - Cohésion sociale

- **Alphabétisation** : 2 cohortes déjà achevés, avec 1.237 alphabétisés certifiés. La formation est réalisée par des enseignants des ECOFO locales, formés préalablement à la méthode REFLECT. Ils sont supervisés par l'expert en alphabétisation de l'APEDEC.
- **Gestion des VBG et conflits familiaux** : mis en place des groupes de leaders communautaires (8 bénévoles par paroisse ou par commune car dans la zone d'action du projet il y a 6 paroisses et 6 communes) qui font la sensibilisation, l'écoute (1 centre d'écoute ouvert tous les jours dans chaque paroisse), la médiation et le référencement (prise en charge des VBG). Les séances de sensibilisation sont organisées principalement en faveur des bénéficiaires du projet lors des distributions, des sessions de démonstration des techniques agro-pastorales chez les paysans leaders, dans les centres d'alphabétisation, lors des sessions FARN, des travaux de HIMO, etc.

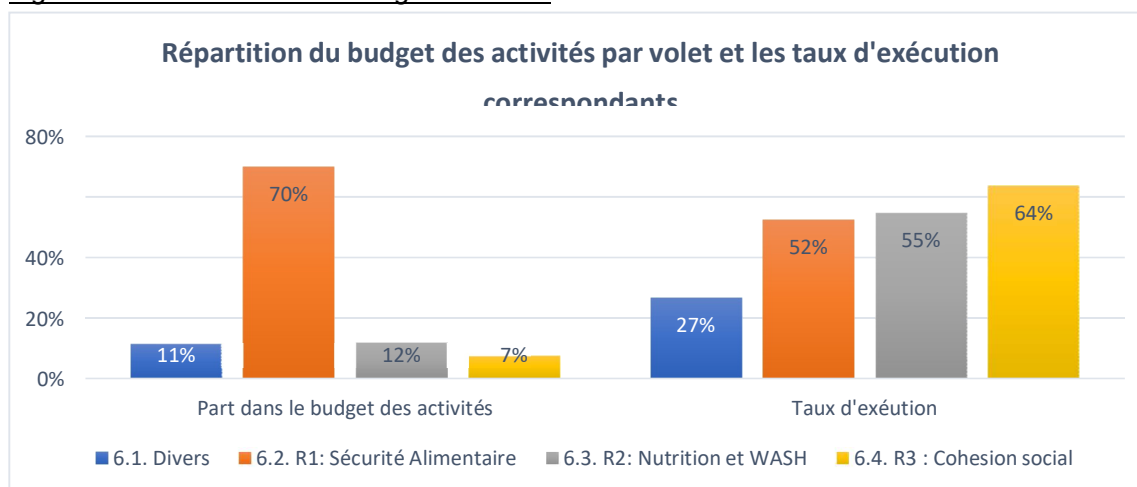
## C. Taux d'exécution

a) Activités

Le projet du consortium AVSI compte 52 activités dont 31 pour la sécurité alimentaire (soit 59,6%), 13 pour la nutrition (soit 25%) et 8 pour la cohésion sociale (soit 15,4%). Au 30 novembre 2020, 35 activités (soit 67,3%) avaient déjà atteint un niveau de réalisation d'au moins 50% dont 19 déjà achevées (soit 36,5%) et 11 activités (soit 21,2%) n'avaient pas encore démarré. Le détail du bilan de réalisation est donné dans les tableaux de l'annexe 4.1. Le graphique suivant donne une représentation du niveau de réalisation des activités par volet.

**Figure 6: Taux d'exécution AVSI****b) Taux d'exécution budgétaire**

Le taux d'exécution de tout le budget est de 54% à fin novembre 2020. Le taux spécifique d'exécution du budget des activités est de 50,5% à la même date. La répartition du budget destiné aux activités montre que le volet de sécurité alimentaire est le plus important pour AVSI car prend à lui seul 70% du budget, tandis que la cohésion sociale n'a que 7%. Le niveau de répartition du budget et des taux d'exécution des volets sont présentés dans le graphique qui suit.

**Figure 7 : Taux d'exécution budgétaire AVSI****D. Difficultés rencontrées et/ou interrogations**

- Retard de 12 mois** : comme tous les autres consortiums, le projet a connu un retard de démarrage de 8 mois (suspension des ONG étrangères pendant près de 3 mois, réintroduction de la demande d'agrément et négociation des protocoles de collaboration avec les ministères techniques, processus de négociation avec la DUE pour faire recours aux procédures flexibles dans le recrutement des PMO). En plus, les difficultés causées par la COVID -19 et la période électorale (campagne d'avril – juillet 202) ont occasionné un cumul supplémentaire de 4 mois. Pour le moment, ce retard sera récupéré du fait qu'une extension de 12 mois sans coûts est déjà accordée par la DUE.



- **Déséquilibre entre la quantité d'activités et le temps de mise en œuvre (3 ans)** : dans la période de 3 ans, toutes les activités (très nombreuses) pourront visiblement se réaliser. Cependant, il n'y aura pas de temps pour la capitalisation des acquis. Les activités sont exécutées à grande vitesse comme si on était dans une situation d'urgence, alors que les approches développées visent le changement de comportement.
- **Carence de semences certifiées** : au démarrage des saisons, il y a beaucoup de demandes et souvent les quantités voulues ne sont pas disponibles à temps. Par exemple, pour la saison 2020 B, l'acquisition des plançons de pomme de terre a pris beaucoup de temps, la plantation a été tardive et la production a été très faible : sur 768 bénéficiaires, seulement 13 ont pu atteindre 5 tonnes par ha.
- **Quelques incompréhensions avec les autorités provinciales (administratives et techniques) au démarrage du projet**: (i) l'administration provinciale voulait s'ingérer dans la validation des listes des bénéficiaires : on a pris du temps pour expliquer les résultats d'enquête indépendante sur la catégorisation des ménages et les critères de choix y relatifs, heureusement qu'elle a compris finalement ; (ii) les BPEAE voulaient imposer des protocoles de collaboration avec transfert de quelques fonds (primes et frais de déplacement des fonctionnaires). Les PMO ont dû négocier avec les BPEAE des protocoles de collaboration technique et sans coûts.
- **Synergie des activités agricoles et pastorales qui a occasionné quelques retards dans la distribution des animaux**: dans l'approche EFIC, il y a une série de critères qu'un ménage devaient d'abord remplir (sous la responsabilité de CIBe – BADEC) avant l'acquisition des animaux (sous responsabilité de VSF – UCODE). Au moment où VSF planifiait de distribuer les animaux, tous les critères souhaités n'étaient pas encore remplis. Les gestionnaires des deux volets se sont mis ensemble pour revoir les critères et faire des plans de travail en synergie.

## 2. Projet du consortium CRE

### A. Organisation

#### a) Consortium

Deux codemandeurs : CRE (Croix Rouge Espagnole) qui est chef de file et CRF (Croix Rouge Finlande). La CRE a signé la convention avec la DUE le 09/08/2018 et avec la CRF 15/11/2018, soit 3 mois plus tard. Ce genre de contrat entre CRE et CRF constitue une nouvelle façon de fonctionner, ce qui a pris du temps parce qu'il devait être validé par les départements juridiques des sièges des deux organisations. Les deux travaillent sur la même zone d'action et se partagent les volets. La CRE s'occupe de la sécurité alimentaire et de WASH ; CRF s'occupe de la nutrition et de la cohésion sociale. Les deux organisations sont logées dans les mêmes bâtiments de la Croix Rouge du Burundi (CRB), ce qui facilite la communication. Les budgets alloués aux deux organisations représentent 78% et 22% respectivement pour la CRE et la CRF.

#### b) Partenaires d'exécution

Les deux organisations ont un seul PMO, la CRB. Deux conventions séparées ont été signées pour une période de 25 mois (allant de juillet 2019 à fin juillet 2021), une entre la CRE et la CRB pour les volets sécurité alimentaire et WASH et, une autre entre la CRF et la CRB portant sur les volets nutrition et cohésion sociale.

CRE et CRF travaillaient déjà avec la CRB dans un cadre de partenariat classique des sociétés de la Croix Rouge. Le contrat de prestation de service exigé dans le cadre du projet n'était pas connu et il a pris beaucoup de temps pour convenir sur ce type contrat. La CRB est implantée partout dans le pays avec un bureau de gestion autonome au niveau de chaque province (avec un comité exécutif et du personnel), un comité communal et un comité collinaire.

Les moyens humains et logistiques sont assez suffisants et sont pris en charge totalement par le projet. Le personnel de la CRB alloué au projet est composé d'un Coordonnateur national, de trois experts thématiques (Sécurité Alimentaire, Wash et Nutrition), de 15 points focaux thématiques (agriculture, élevage, WASH Hard, WASH Soft, Nutrition & cohésion sociale) basés dans les provinces d'intervention. Le travail de ces points focaux est relayé par celui des Volontaires

membres de la CRB basés dans les communes et collines d'intervention et qui ont bénéficié des formations au début du projet. Au niveau logistique, la CRB a acquis 3 nouveaux véhicules de terrain et 16 motos.

c) Coordination

La coordination se fait à trois niveaux :

- Une communication hebdomadaire au niveau de chaque volet ;
- Une réunion trimestrielle de toutes les équipes de terrain ;
- Une réunion mensuelle du Coordinateur (CRB) et les délégués des CRE et CRF.

## B. Réalisations

a) Résultat 1 - Sécurité alimentaire

- **Encadrement des producteurs et distribution des semences** : L'encadrement vise l'amélioration des pratiques agricoles et pastorales et se fait à travers des ménages modèles (MM) qui servent d'exemples pour leurs communautés. Les MM encadrés ont reçu des semences à partir de la saison 2021A. Ces semences sont données sous forme de crédit en nature en chaînes de solidarité. Chaque MM doit s'engager à encadrer au moins un ménage voisin à qui il va transférer les semences remboursées après la récolte.
- **Distribution des animaux d'élevage** : cette activité n'est pas encore réalisée. Il est prévu la distribution de 4 catégories d'animaux d'élevage : des lapins pour les catégories des plus pauvres, des chèvres pour la catégorie des pauvres, des porcs pour les catégories des moins pauvres et moins aisés et des vaches pour les catégories des relativement aisés. Les animaux seront donnés sous-forme de crédit qui se remboursera au niveau communautaire en chaîne de solidarité collinaire. Le projet appui les bénéficiaires dans la construction des abris des animaux par la fourniture du matériel de bois d'œuvres, des planches, des clous et des tôles.
- **Aménagement des bassins versants et promotion des foyers améliorés** : il s'agit des travaux de lutte antiérosive (creusement des fosses isohypses, plantation des herbes fixatrices et agroforesterie). Le projet a déjà réalisé 400 Km linéaire à travers des travaux en HIMO. Les travailleurs sont payés en cash à raison de 3.000 BIF par jour presté et par travailleur. Pour les foyers améliorés, le projet a fourni du matériel (sable, argile et briques) et la fabrication a été réalisée par les ménages bénéficiaires avec l'aide des volontaires de la CRB formés comme des artisans. En tout, 180 foyers améliorés sont déjà achevés dont les bénéficiaires sont essentiellement des Maman Lumières (du volet nutrition) et des MM.

b) Résultat 2 - Nutrition

- **Dépistage et prise en charge des enfants en situation de malnutrition** : (i) deux dépistages de masse ont été réalisés (avril et septembre 2020) dans les provinces de Rumonge et Bururi; (ii) 68 FARN ont été mis en place et équipés dans 68 collines. Chaque FARN est géré par un comité collinaire de nutrition et de santé (CCNS) composé par 7 personnes (2 mamans lumières, 2 volontaires de la CRB, 2 ASC et 1 membre du Conseil collinaire). Des sessions FARN sont organisées pour la réhabilitation des enfants MAM et les aliments sont fournis entièrement par les communautés (essentiellement les ménages ayant des enfants en réhabilitation et les membres des CCNS). Les enfants MAS sont référés aux structures de santé.
- **Distribution des MNP** : la distribution a commencé et continue. Seulement, les quantités prévues dans le document du projet et qui ont été commandées dépassent de très loin les quantités nécessaires. En effet, dans la zone d'intervention pour le volet nutrition, il y a très peu d'enfant dans la tranche d'âge des bénéficiaires.
- **Wash** : (i) 28 SCEP déjà achevés (16 pour des écoles et 12 pour des centres de santé) sur un total de 45 prévus (soit 55,5%) ; (ii) des travaux de réhabilitation de 57 sources d'eau et de construction de 5 réseaux d'adduction sont en cours ; la construction

de nouvelles sources d'eau n'a pas encore démarré; (iii) la construction des latrines n'a pas encore commencé. Les travaux de construction des réseaux d'adduction et des sources d'eau a été retardé par les difficultés d'acquisition de kits de contrôle de la qualité de l'eau « kit DelAgua » qui est importé de l'Europe et qui a pris beaucoup de temps. L'installation des SCEP et l'aménagement des systèmes d'adduction d'eau se font à travers des entreprises contractées sur base des offres concurrentielles au niveau national. Les travaux d'aménagement des sources sont réalisés bénévolement par des volontaires de la CRB et des fontainiers des RCE ayant reçu des formations préalables, le projet fournit du ciment et tuyaux.

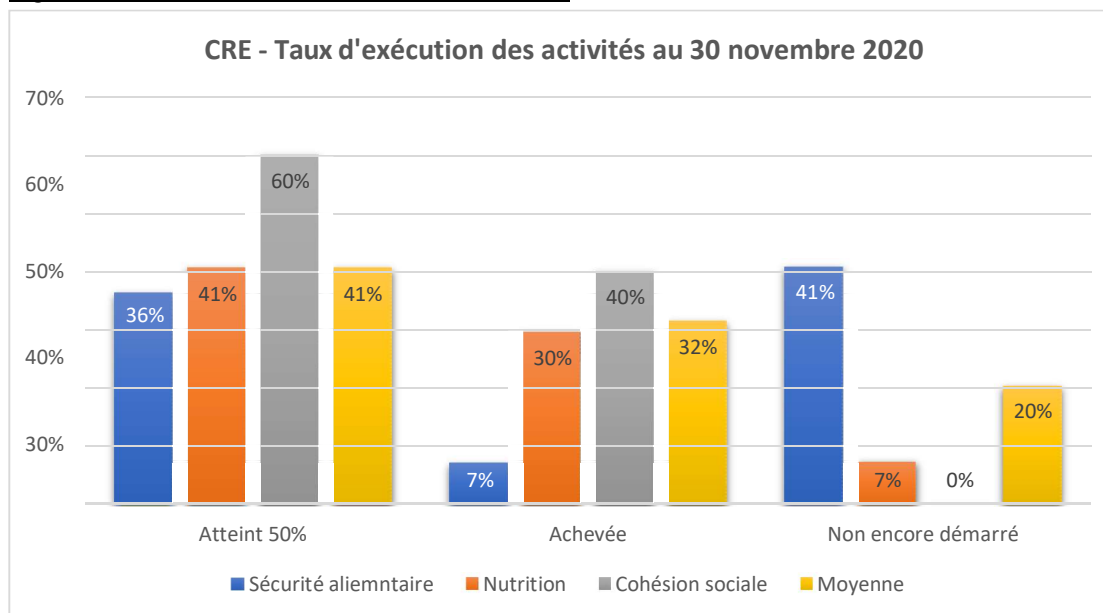
c) *Résultat 3 - Cohésion sociale*

- **Plateformes communales** : 5 plateformes communales ont été mis en place, leurs membres ont bénéficié des formations nécessaires et 5 plans de contingence ont été élaborés et validés.
- **Lutte contre les VBG** : (i) Formation des formateurs (personnel du projet et volontaires de la CRB) déjà achevée et ces derniers opèrent des formations et sensibilisations au niveau des communes et collines; (ii) des prestataires des CDS (centres de santé) déjà formés sur le protocole de prise en charge des victimes des VBG ; (iii) les sensibilisations de masse ont été suspendue à cause du Covid-19 mais quelques émissions radio sont déjà produites.

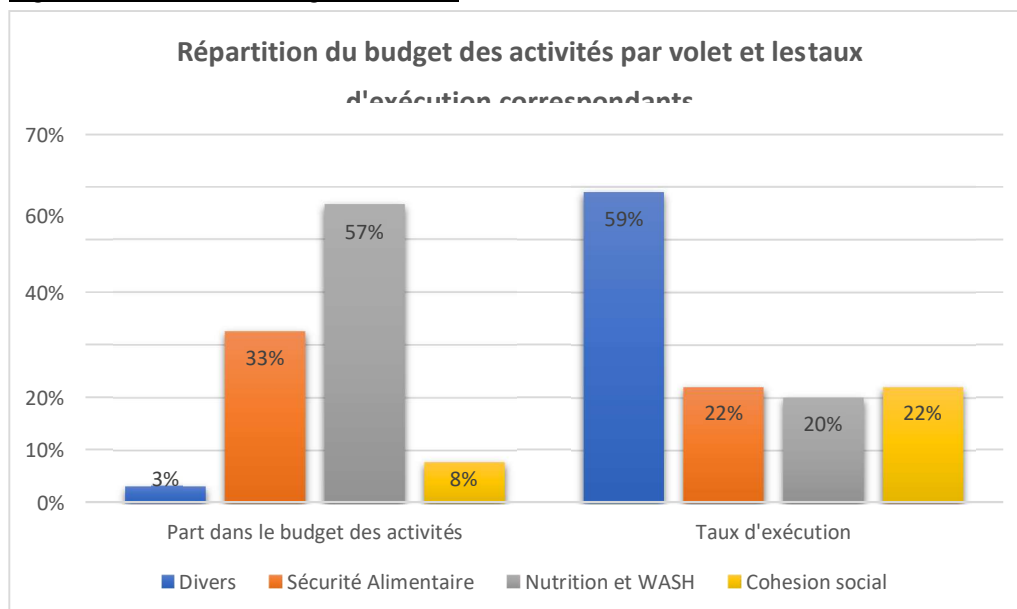
## C. Taux d'exécution

a) *Activités*

Le projet du consortium CRE compte 54 activités dont 22 pour la sécurité alimentaire (soit 40,7%), 27 pour la nutrition (soit 50%) et 5 pour la cohésion sociale (soit 9,3%). Au 30 novembre 2020, 22 activités (soit 40,7%) avaient déjà atteint un niveau de réalisation d'au moins 50% dont 17 déjà achevées (soit 31,5%) et 11 activités (soit 20,4%) n'avaient pas encore démarré. Le détail du bilan de réalisation est donné dans les tableaux de l'annexe 4.2. Le graphique suivant donne une représentation du niveau de réalisation des activités par volet.

**Figure 8 : Taux d'exécution des Activités CRE****b) Taux d'exécution budgétaire**

Le taux d'exécution de tout le budget est de 31% et celui du budget des activités est de 22% au 30 novembre 2020. A travers la répartition du budget, il est clair que le volet Nutrition & WASH est le plus important pour CRE car occupe 57% du budget, celui de la cohésion sociale ne représente que 8%. La répartition du budget des activités entre les volets et les taux d'exécution correspondants sont donnés dans le graphique suivant.

**Figure 9 : Exécution budgétaire CRE****D. Difficultés rencontrées et/ou interrogations**

- Un grand retard par rapport à celui des autres : (i) 3 mois pour que CRE et CRF conviennent sur leur convention interne ; (ii) 1 année pour que CRE et CRF obtiennent

l'autorisation d'application des procédures flexibles et conviennent avec CRB sur des contrats de prestation de service, une approche différente de celle conventionnelle entre les sociétés de la CR ; (iii) 3 changements du Délégué de la CRE (Chef de file) et qui gère 78% du budget. Pratiquement les activités ont commencé en 2020 ; (iv) des kits de contrôle de la qualité de l'eau qui ont retardé les activités d'aménagement des sources ; (v) Période électorale qui a provoqué l'arrêt des activités de ciblage des bénéficiaires en province Rumonge.

- Communes d'intervention très éloignées les unes des autres (12 communes réparties dans 4 provinces), ce qui entraîne des difficultés de suivi (coût financier, temps et énergie).
- Covid-19 qui a perturbé certaines activités, surtout que CRB fait partie des organisations faisant la promotion des mesures barrières : arrêt des activités de sensibilisation via Cinéma mobile, réduction du nombre de participant (d'au moins la moitié) dans différentes séances de formation ;
- MNP en quantité énorme par rapport au nombre d'enfants bénéficiaires : la première distribution à tous les enfants n'a consommé que 700 boîtes. Si on parvient à réaliser les 12 distributions prévues, on aura consommé seulement 8.400 boîtes alors qu'on a commandé 272.000 boîtes pour 12 distributions. Cela veut dire que le projet va potentiellement consommer uniquement 3,1% des quantités commandées.
- Difficulté de faire fonctionner les FARN en province Rumonge. En effet, d'autres ONGs avaient travaillé auparavant dans cette province et fournissaient de la nourriture lors des sessions FARN. L'adhésion des communautés à l'approche qui ne fournit pas de nourriture a été très difficile.
- Beaucoup d'activités pour une période très courte (3 ans). On travaille comme si on était en situation humanitaire d'urgence.
- Gestion du kit « DelAgua » après projet : pour le moment, la CRE ne sait pas encore à qui elle va céder les kits achetés pour qu'ils puissent continuer à servir après projet. Ces kits exigent un entretien et des consommables (à importer) que probablement les structures locales auront des difficultés à acquérir.

### 3. Projet du consortium FAO

#### A. Organisation

##### a) *Consortium*

Le consortium est composé de 4 Agences membres des Nations Unies à savoir FAO (Chef de file), le PAM, l'UNICEF et l'UNFPA. La FAO a signé la convention avec la DUE le 24/08/2018 et un mémorandum d'entente avec les autres agences le 06/5/2019, soit **8 mois plus tard** (signe que probablement les agences ne s'étaient pas suffisamment consultées avant la soumission du projet). Les quatre agences travaillent dans les mêmes communes mais se répartissant les volets en fonction de leurs expertises respectives : FAO s'occupe de la sécurité alimentaire, en plus de la coordination ; PAM est chargé de paiement (par transfert de monnaie) de ceux qui font des travaux HIMO, des frais de protection des semences et de fourniture des stocks de roulement des denrées pour les greniers féminins ; UNICEF se charge du volet nutrition et UNFPA a en charge la cohésion sociale.

La FAO et l'UNICEF exécutent les activités à travers des PMO, l'UNFPA exécute directement ses activités. Le budget du projet est réparti comme suit : 40% pour la FAO, 30% pour le PAM, 27% pour l'UNICEF et 2% pour l'UNFPA. Le personnel de l'UNFPA affecté au projet est jugé insuffisant. En effet, on dispose de seulement 3 personnes basées à Bujumbura (Coordinateur, Mobilisateur communautaire et un chargé des aspects psychosociaux) pour la mise en œuvre et le suivi des activités dans 6 communes situées dans 3 provinces différentes. En outre, l'UNFPA dispose de moyens limités de transport (on fait location véhicule pour les descentes sur terrain).

b) Les partenaires d'exécution

- **PMO de la FAO /PAM** : FAO intervient dans 3 provinces à savoir Bubanza, Ruyigi et Cankuzo. La FAO dispose d'un PMO par province : ERB pour Bubanza (communes Gihanga et Rugazi), FLM pour Ruyigi (communes Gisuru et Kinyinya) et ADIC pour Cankuzo (communes Mishiha et Gisagara). Ces organisations avaient de l'expérience dans les mêmes zones d'intervention avant le projet et sont déjà bien connues par l'administration et par les communautés. Bien que ces organisations aient signé des contrats avec la FAO, elles sont en charge de l'exécution des volets de la FAO et ceux du PAM qui se déroulent sur terrain (identification des bénéficiaires des transferts monétaires et le suivi après transferts). Il a été constaté que : (i) Les contrats entre la FAO et les PMO sont à base annuelle et les premiers contrats ont été signés pour la période décembre 2019 – novembre 2020. Actuellement (fin janvier 2021), le processus de renouvellement des contrats n'a pas encore abouti ; (ii) Les moyens logistiques et humains déployés sur terrain sont jugés insuffisants. Dans les conditions fixées dans les contrats, il est notamment stipulé que le Prestataire fournit à titre gracieux « les moyens de déplacement du personnel affecté au projet (1 véhicule et 2 motos)<sup>13</sup> ».

- En province Bubanza, le projet intervient dans 2 communes (Gihanga et Rugazi) et emploie 2 animateurs des CEP (soit 1 par commune), et 2 animateurs des AVEC (1 par commune) et 1 coordonnateur, soit un total de 5 personnes affectées sur terrain pour couvrir 2 communes. Au point de vue logistique, les 5 personnes se partagent 2 motos usagers fournies gracieusement par le PMO, les fonds du projet sont utilisés pour payer le carburant. Les 5 personnes sont sous la coordination d'un Point Focal qui intervient pour 50% du temps et qui utilise pour les descentes un véhicule du PMO mais avec carburant payé par le projet.

- En province Ruyigi, les volets de la FAO sont réalisés dans 2 communes (Kinyinya et Gisuru). Le personnel déployé sur terrain est composé de 3 personnes (1 technicien agronome par commune et 1 ingénieur agronome superviseur provincial) qui utilisent 2 motos et 1 véhicule usagers fournis par le PMO ; les fonds du projet sont utilisés pour payer le carburant. A côté des 3 personnes, il y a un Coordinateur affecté au projet à temps partiel.

- **PMO de l'UNICEF** : (i) l'UNICEF exécute à travers CRB dans deux provinces d'intervention à savoir Ruyigi (communes Gisuru, Kinyinya et Nyabitsinga) et Cankuzo (communes Mishiha et Gisagara) ; (ii) la CRB juge que le personnel affecté au projet est insuffisant : 1 coordinateur, 1 superviseur par province et 1 point focal par commune ; (iii) L'UNICEF n'a pas fourni des moyens de déplacement mais fournit 10 litres de carburant par mois et par Point focal et des frais de location véhicule pour les descentes du Coordonnateur.

c) Coordination

Des réunions de coordination sont tenues régulièrement : (i) une réunion mensuelle des agences membres du consortium et (ii) une réunion trimestrielle entre la FAO et ses PMO.

## B. Réalisations

a) Résultat 1 - Sécurité alimentaire

- **Multiplication des semences** : 185 multiplicateurs des semences fonctionnels depuis la saison 2020 C pour la patate douce et 2021A pour les autres cultures (haricot fortifiés et maïs). Les multiplicateurs sont des individus ou des organisations des producteurs (OP). Les cordes de patate douce produites par les multiplicateurs ont été rachetées par le

<sup>13</sup> Les contrats de FLM et d'ERB ont été vérifiés et ils ne contiennent pas effectivement de lignes budgétaires ni de location ni d'achat de matériel de transport.

projet pour être distribuées aux vulnérables bénéficiaires du projet. Il était prévu que les multiplicateurs de semences bénéficient des appuis en semences, en fertilisants minéraux et en matériels. Tous ces appuis ont été réalisés sauf les fertilisants minéraux. En effet, depuis qu'il y a une usine qui produit des engrais localement, aucune importation d'engrais n'est permise au Burundi. Malheureusement, cet engrais n'a pas été validé par le siège de la FAO et l'usage de l'engrais avec les fonds du projet n'a pas été permis. Il a été fait recours uniquement à la fumure organique qui a reçu accréditation auprès du siège de la FAO. Les multiplicateurs ne disposent pas de hangar et il y a un risque qu'ils conservent les semences produites dans des hangars ordinaires des produits tout venant.

- **Foire à semences** : des foires à semences sont prévues pour faciliter l'accès aux semences par les vulnérables. Pour le moment, une session de foire a été organisée pour la saison 2021A en faveur de 6000 bénéficiaires vulnérables et pour le maïs et le haricot fortifié. Les fournisseurs des semences avaient des certificats délivrés par l'ONCCS et figuraient sur la liste des multiplicateurs délivrée par la même institution. Toutefois, il est difficile d'affirmer que les semences fournies sont vraiment certifiées. Dans certaines localités, il est arrivé que l'on trouve des sacs contenant de mélange variétal (témoignages recueillis auprès des PMO). Pendant la période de distribution des semences, des transferts monétaires ont été réalisés en faveur des bénéficiaires pour permettre la protection des semences. Chaque ménage a reçu une somme de 44.000 BIF équivalent à une rémunération de 21 jours de travail d'un ouvrier agricole.
- **Encadrement des producteurs** : l'encadrement visant l'amélioration des pratiques agricoles passe à travers des CEP. Actuellement, 180 CEP sont fonctionnels et sous encadrement depuis la saison 2020B. Depuis août 2020, les membres de chaque CEP se sont constitués en association villageoise d'épargne et crédit (AVEC) à raison de 30 personnes par groupe. Les groupes sont suivis en cascade : un superviseur par commune (personnel du PMO), un animateur communautaire ayant été formé et qui encadre 5 AVEC (il n'est pas salarié mais reçoit des frais de communication à base mensuelle et d'un vélo pour assurer ses déplacements) et Facilitateur endogène (membre du groupe) qui a été formé et qui assure l'animation de son groupe.
- **Travaux HIMO** : les travaux HIMO concernent la production des plants (forestiers et agroforestiers), l'aménagement des dispositifs de lutte contre l'érosion (traçage des fosses isohypses, plantation des herbes fixatrices et des plants agroforestiers) et la réhabilitation des infrastructures communautaires (pistes, hangars, etc.). Les travailleurs intervenants sont payés en cash et les priorités sont données aux membres des CEP/AVEC. Pour le moment, seule la production des plants a été réalisée (partiellement) pendant la saison 2020 C et plantés en saison 2021A. Les plants sont constitués essentiellement des fruitiers et des agroforestiers, et quelques fois des forestiers. Tous les plants ont été distribués aux particuliers (principalement les membres des CEP) qui les ont plantés dans leurs propres propriétés. Les producteurs ne sont pas encore payés.
- **Élevage** : il est prévu la distribution des chèvres et les procédures d'attribution de marché y relatif sont en cours de finalisation. Les chèvres seront données aux CEP, au premier tour à 25% des membres et en chaîne de solidarité interne à raison d'1 chèvre par personne.
- **Greniers féminins** : Il est prévu de construire 12 greniers féminins, à raison de 2 greniers par commune dans les 6 communes d'intervention. Après la construction, il est prévu que le PAM alimente ces greniers avec un stock initial d'environ 6 tonnes de vivres (céréales ou légumineuses) par grenier. Chaque grenier sera géré par un groupement de 60 femmes de familles très vulnérables (classes 1 et 2) dont les membres ont été identifiés et leurs comités mis en place. Les travaux de construction des greniers ont commencé en juillet – août 2020 mais n'ont pas encore terminé. La FAO fournit les matériaux et les travaux sont réalisés par des techniciens locaux sous la supervision des PMO. Pour le moment, les matériaux ont terminé (depuis octobre 2020) avant l'achèvement des travaux et la commande des matériaux complémentaires est en cours. Les stocks prévus pour ces greniers (72 tonnes de vivres) sont déjà repositionnés par le PAM en attendant la fin des constructions.

- **Lutte intégrée contre la chenille légionnaire d'automne** : installation de 90 pièges à phéromones sexuelles et des documents didactiques pour l'information et la formation des producteurs ont été produits.

b) Résultat 2 – Nutrition

Le volet nutrition est exécuté uniquement dans deux provinces, à savoir Cankuzo et Ruyigi. Dans ces deux provinces, le volet est exécuté dans toutes les collines de 5 communes (3 communes de Ruyigi et 2 communes de Cankuzo).

- Prise en charge de la malnutrition : (i) Un dépistage systématique a été réalisé au mois d'août 2020 et 115 FARN ont été mis en place et des sessions de réhabilitation des enfants en situation de MAM sont organisées dans 100 collines sur un total de 115 (soit une couverture de 87%). Chaque FARN est géré par un CCNS composé de 2 ML, 2 ASC et 2 volontaires de la CRB; (ii) des micronutriments en poudre sont en cours de distribution (1/3 déjà distribué) ; (iii) des jardins de cuisines sont en cours de construction.
- Formation et sensibilisation: le personnel des structures de soins est formé sur les aspects ANJE jusqu'au niveau des collines (y compris les membres des CCNS) et du matériel de sensibilisation déjà fourni ; (ii) des séances de sensibilisation de masse (médias, théâtres interactifs, etc.) sont prévus, mais pas encore réalisées.

c) Résultat 3 - Cohésion sociale

- **Relais communautaires** (200 volontaires et 180 points focaux) mis en place et formés, des boîtes à images leur ont été distribuées pour permettre leur travail de sensibilisation.
- Existence d'un **comité réconciliateur** et d'un comité de plainte par colline d'intervention.

d) Résultat 4 - Analyse SAP

- **Réalisation de 3 analyses IPC et de 3 évaluations des récoltes** déjà réalisées : (i) lors de la mission, il n'a pas été possible de trouver des preuves que les 3 analyses IPC ont été réalisées grâce aux fonds du projet : les rapports de ces analyses IPC portent 4 logos (du Burundi, de la FAO, du PAM et Few's Net) mais pas celui de l'UE et l'UE n'est mentionnée nulle part dans les documents) ; (ii) pour les évaluations des récoltes, 1 seul rapport sur les 3 porte le logos de l'Union Européenne.
- **Production de deux rapports SMART** dont un rapport déjà validé. Il s'agit des enquêtes nationales sur la situation nutritionnelle et la sécurité alimentaire de 2019 et de 2020. Celui de 2019, ENSNSAB 2019 a été validé et publié mais l'ENSNSAB 2020 est en cours de validation. Il n'est pas évident que l'ENSNSAB 2019 ait été réalisé avec les fonds du programme. En effet, l'enquête a été réalisée dans la période de décembre 2018 à janvier 2019 et il est mentionné que l'étude a été réalisée grâce à l'appui de l'UNICEF et du PAM. Au cours de cette période, la convention entre FAO et les deux autres agences dans le cadre du Programme Tubehoneza n'était pas encore signée (elle a été signée en mai 2019). En plus, le rapport ENSNSAB 2019 porte l'Insigne du Pays et 3 logos (de l'ISTEEBU, du PAM et de l'UNICEF) mais pas celui de l'UE ; et l'UE n'est pas mentionnée nulle part dans le rapport.

e) Résultat 5 - Facilitation inter-consortiums

- L'enquête de référence n'a pas été réalisée et ce pour 2 raisons majeures : (i) la FAO a eu des difficultés pour obtenir le Visa statistique et ; (ii) il a été constaté que l'on pouvait trouver des données relatives aux valeurs de base de différents indicateurs du programme à travers d'autres rapports d'autres enquêtes notamment IPC, SMART, etc.
- Réalisation de deux enquêtes thématiques : (i) enquête sur la catégorisation des bénéficiaires par rapport à leur état de vulnérabilité. Au départ, l'étude n'était pas prévue, elle a été initiée après les réunions thématiques inter-consortiums au cours desquelles le lead thématique « Ciblage » a proposé la méthode HVAT. L'étude a porté sur la zone d'action



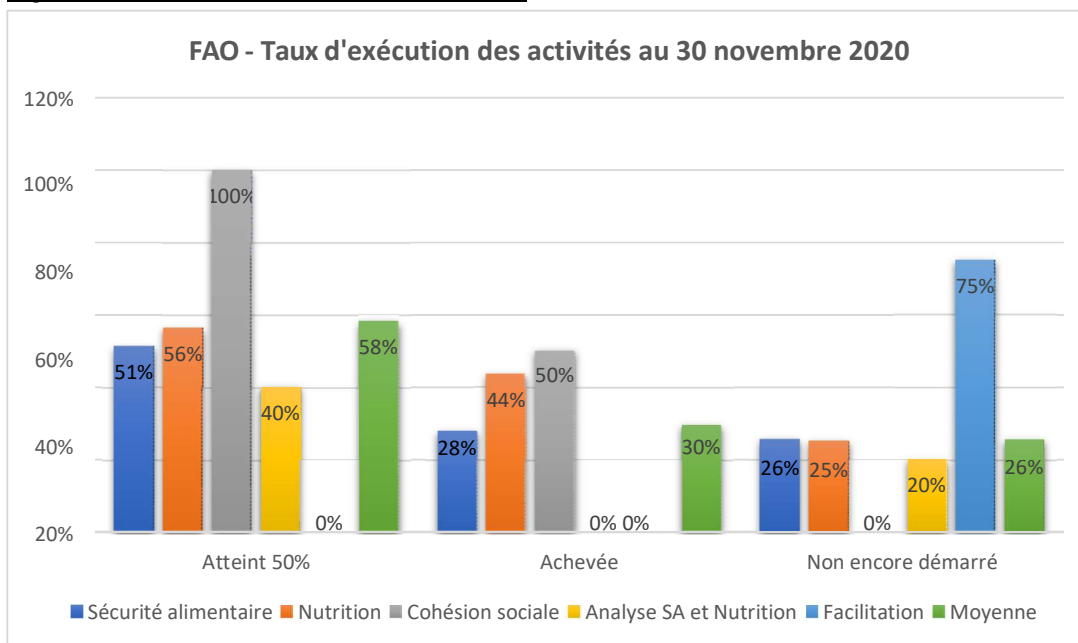
du consortium et chaque consortium a fait sa propre étude ; (ii) enquête sur les indicateurs de redevabilité, influencée par le lead thématique « Redevabilité ». L'enquête est déjà terminée et le rapport est en cours de finalisation.

## C. Taux d'exécution

### a) Activités

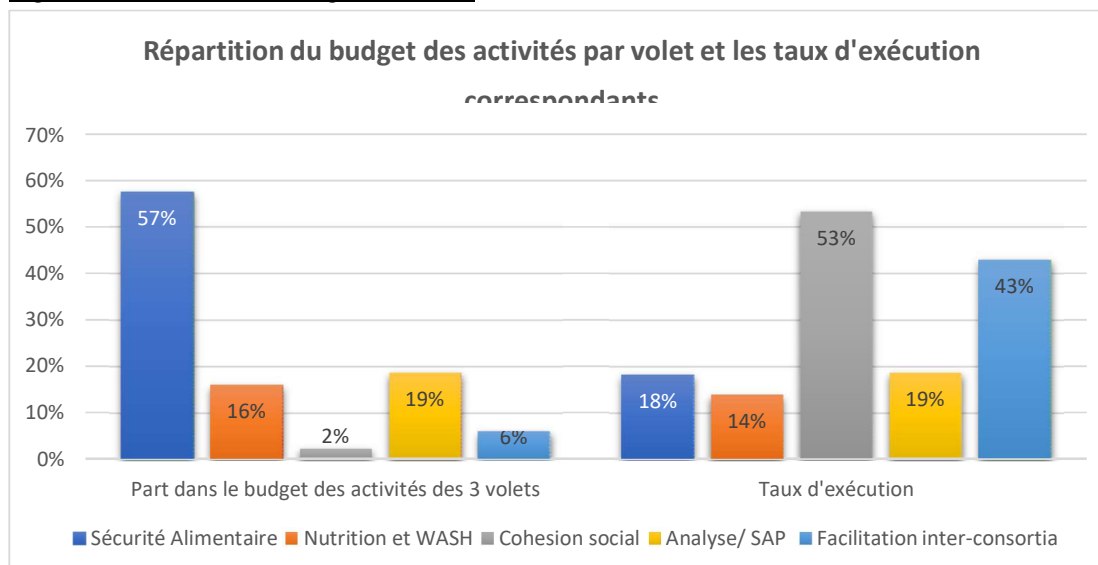
Le projet du consortium FAO compte 74 activités dont 43 pour la sécurité alimentaire (soit 58,1%), 16 pour la nutrition (soit 21,6%), 6 pour la cohésion sociale (soit 8,1%), 5 pour les analyses de sécurité alimentaire et nutrition (soit 6,8%) et 4 pour la facilitation inter-consortiums (soit 5,4%). Au 30 novembre 2020, 43 activités (soit 58%) avaient déjà atteint un niveau de réalisation d'au moins 50% dont 22 déjà achevées (soit 30%) et 19 activités qui n'avaient pas encore démarré (soit 26%). Le détail du bilan de réalisation est donné dans les tableaux de l'annexe 4.3. Le graphique suivant donne une représentation du niveau de réalisation des activités par volet.

Figure 10 : Taux d'exécution activités FAO



### b) Taux d'exécution budgétaire

Le taux d'exécution budgétaire (dépenses et engagements) au 30 novembre est globalement de 19%, celui spécifique aux activités est de 20%. Les parts dans le budget des activités et des taux d'exécution des trois volets (communs aux autres projets) sont présentés dans le graphique suivant.

**Figure 11 : Exécution Budgétaire FAO**

**Note :** l'exécution budgétaire du résultat 5 est à 43% alors que le taux de réalisation des activités pour le même résultat est de 20% (voir tableau du bilan des réalisations en annexe 4.3.). Cela est dû au fait que le salaire du facilitateur est incorporé dans le budget de ce résultat et que la mise en œuvre des activités a démarré avec un grand retard après son recrutement.

## D. Difficultés rencontrées et/ou interrogations

- **Un grand retard** comme les autres consortiums. Pour la FAO, le retard est surtout lié au processus de signature des conventions entre les agences membres du consortium, de la convention de partenariat entre le MINEAGRIE et la FAO spécifique pour le projet qui a pris plus de huit mois, de recrutement des PMO et des procédures administratives de la FAO qui sont très exigeantes. Les agences des Nations Unies n'ont pas été frappées par la mesure de suspension des ONG étrangères.
- **Procédures administratives très lourdes et très lentes au niveau de la FAO :** (i) la saison 2020A a raté par manque de semences alors que les multiplicateurs et les membres des CEP avaient préparé leurs champs ; aussi des multiplicateurs de trois communes (soit 50%) n'ont pas eu la fumure organique pour la saison 2021A ; (ii) les contrats avec les PMO, à base annuelle sont terminés avec le mois de novembre 2020 et ne sont pas encore renouvelés (fin janvier 2021) ; (iii) les matériaux de construction des greniers féminins sont en rupture depuis septembre – octobre 2020 et on attend la fourniture des matériaux complémentaires ; (iv) le dossier d'achat de chèvres a été introduit en septembre 2019 et non sont pas encore achetées, actuellement on est au stade d'attribution de marché.
- Rythmes de décaissement différents entre les membres du consortium, ce qui a retardé l'acquisition de la deuxième tranche de financement pour l'UNFPA. UNFPA devait normalement demander la deuxième tranche à partir de fin novembre 2020. Cependant, UNFPA doit attendre pour que le taux de décaissement de la première tranche atteigne 70% pour l'ensemble du consortium, ce qui est difficile parce que (i) la FAO qui gère le plus grand montant a accumulé de grands retards dans l'exécution des activités ; (ii) PAM n'a pas encore décaissé beaucoup parce que les activités consommatrices de ses fonds sont conditionnées par celles de la FAO qui sont en retard (travaux HIMO et construction des greniers féminins). Ainsi, pour le moment, le FNUAP travaille au ralenti en attendant la deuxième tranche du budget.

- **Sous-estimation de certains coûts** : (i) les coûts de construction des greniers par rapport aux exigences normatives de la FAO qui étaient estimés à 4 716 \$ par grenier sont insuffisants<sup>14</sup>; (ii) coûts des dépistages (4 millions au lieu de 17 millions, propos recueilli auprès de la CRB qui exécute le volet nutrition dans les provinces de Ruyigi et Cankuzo).
- **Conditions de travail des PMO non favorables** : (i) utilisation de leurs propres moyens de logistiques (véhicules et motos) sans contrepartie et sans entretien (perçu comme une sorte d'exploitation), (ii) des insuffisances au respect des engagements pris (disponibilité des intrants, rupture des matériaux de construction pour les greniers féminins, retards de paiement pour les fournisseurs et les producteurs de plants, etc.) qui affectent négativement les PMO (perte de confiance vis-à-vis des autorités locales et des communautés) ; (iii) personnel affecté au projet jugé insuffisant par rapport à la zone d'action et à la quantité importante d'activités à réaliser.

## 4. Projet du consortium WHH

### A. Organisation

#### a) Consortium

Le consortium est formé de 3 ONG internationales WHH, IRC et Concern. Les signatures des conventions entre WHH et la DUE, et entre WHH et les autres partenaires ont eu lieu respectivement le 31 juillet 2018 et le 11 Septembre 2018, soit un écart de près d'1,5 mois, signe que les organisations se sont probablement mieux consultées avant la soumission du projet. Ces 3 organisations exécutent directement les activités sans passer par des PMO. Elles se sont partagé les zones d'intervention et chacune exécute toutes les activités dans sa zone respective (WHH à Kirundo, IRC à Muyinga et Concern à Cibitoke). Chacune des 3 ONG travaille dans les communes où elle exerçait déjà des activités avant le projet.

Elles disposent des moyens suffisants (personnel et équipement) que chacun gère avec autonomie : (i) WHH dispose 19 personnes affectées sur terrain (2 communes), 14 motos et 2 véhicules pour assurer leur déplacement ; (ii) Concern a 16 personnes affectées sur terrain (pour 2 communes) et qui utilisent 11 motos et 1 véhicule ; (iii) IRC a 18 personnes affectées sur terrain qui utilisent 1 véhicule, avec des locations de véhicule selon les besoins ; il semble que les moyens logistiques sont disproportionnels par rapport à la taille du personnel. La répartition du budget est plus ou moins équitable : 39% pour WHH, 31% pour IRC et 30% pour Concern. Les activités sont les mêmes et également réparties (presque de façon mathématique).

#### b) Partenaires

Pour mémoire: Exécution en régie

#### c) Coordination

- **Comité de pilotage** : Ce comité est chargé de la gestion stratégique du consortium et comprend les Directeurs pays des 3 ONG et le Coordinateur du Consortium. Il n'y a pas de régularité de réunion, il se réunit autant qu'il y a besoin.
- **Comité technique de gestion** : ce comité est composé du Coordonnateur du projet (au niveau consortium), de trois responsables du projet au sein des ONG et du Chargé de Suivi-évaluation du consortium. Ce comité se réunit une fois par mois (organisée à tour de rôle).

---

<sup>14</sup> Lors de la mission, les coûts réels actualisés des greniers n'étaient pas encore disponibles pour faire une bonne comparaison.

- **Coordination thématique** : chaque organisation membre du consortium pilote une thématique en fonction de son expertise comparative. WHH pilote la Sécurité Alimentaire et suivi & évaluation, IRC pilote WASH et cohésion sociale et Concern pilote la nutrition. Chaque organisation organise des réunions de discussion, des formations et des visites d'échange d'expérience ; les réunions thématiques se déroulent une fois par trimestre.

## B. Réalisations

### a) *Résultat 1 - Sécurité alimentaire*

- **Multiplication des semences** : 15 centres de multiplication des semences ont été initiés et sont fonctionnels depuis la saison 2020 B. Les multiplicateurs des semences ont bénéficié des intrants (semences de base et fertilisants), des outils aratoires et des vaches (2 vaches par centre) pour la production du fumier. Certains centres semenciers sont gérés par des individus, d'autres sont gérés par des groupements communautaires et d'autres par des coopératives. Certains multiplicateurs travaillent sur leurs propres terres, d'autres sur des terres d'autrui. Les centres semenciers ont été également appuyés dans la mise en place des hangars/magasins de stockage.
- **Réhabilitation / construction des hangars communautaires**: il était planifié de réhabiliter 18 hangars existants (à raison d'1 hangar par commune). A Muyinga, 6 hangars (gérés par des associations communautaires d'agriculteurs) sont déjà réhabilités et équipés, à travers l'attribution de marchés localement. Dans Cibitoke, on n'a pas trouvé de hangars existants et on a décidé de construire 2 nouveaux (parce que le budget de réhabilitation de 6 hangars ne pouvait permettre d'en construire plus), actuellement les travaux sont en cours et sont confiés à une entreprise privée. Dans Kirundo, les travaux de réhabilitation vont commencer bientôt, on a fini d'attribuer le marché et les préparatifs ont déjà commencé.
- **Encadrement des producteurs** : l'encadrement vise l'amélioration des pratiques agricoles et pastorales et se fait à travers 186 CEP, qui sont des groupements de 20 personnes par CEP. Pour assurer la formation pratique, chaque CEP dispose d'un champ de démonstration, entretenu avec l'assistance technique des agronomes du projet. En province Muyinga, les CEP n'ont pas de champs de démonstrations spécifiques, les démonstrations se font au niveau des centres semenciers qui se trouvent dans les mêmes collines. Les membres des CEP ont été appuyés en intrants agricoles (semences de haricots, maïs) sous forme de don. En plus, 13.000 ménages ayant des femmes enceintes ou allaitantes ont bénéficié des outils aratoires (houes), des intrants agricoles (semences de maïs, semences maraîchères, semences de haricot fortifié, cordes de patate douce à chair orange et des plants fruitiers).
- **Aménagement des bassins versants** : il s'agit de la mise en place des dispositifs antiérosifs (traçage des courbes isohypses, de la plantation des herbes fixatrices et des plants agroforestiers) et du reboisement des collines dénudées. Dans la mise en place des dispositifs antiérosifs, 586 km linéaire ont été aménagés (350 km à Kirundo, 116 à Muyinga et 120 à Cibitoke) et les 3 ONG n'ont pas utilisé les mêmes approches, chacune s'étant adaptée au contexte local dans sa zone d'intervention. En province Kirundo (WHH), on a utilisé l'approche de l'achat des résultats qui consiste à faire une rémunération communautaire en nature. Les groupements qui ont participé dans les travaux ont bénéficié des chèvres. Dans les provinces de Muyinga (IRC) et Cibitoke (Concern), les travaux ont été réalisés à travers le paiement en cash aux travailleurs individuels. Dans certaines localités de Cibitoke, il y aurait des exploitants qui ont déjà détruits les fosses isohypses qu'ils jugent comme des facteurs de réduction de leurs parcelles. Pour le reboisement, toutes les ONG ont utilisé une main-d'œuvre payée en cash. Actuellement, il y a 480 ha de boisements installés sur des terrains publics.

b) Résultat 2 - Nutrition

- **Lutte contre la malnutrition** : (i) 1 dépistage de masse réalisé au début du projet, formation et distribution des kits aux ASC pour continuer des dépistages de suivi dans les ménages ; (ii) pas de FARN mais on fait uniquement des FAN ; des ML, Papas Lumières et ASC ont été formés et ils organisent des campagnes de sensibilisation et de démonstration culinaires au niveau des communautés. Au niveau de chaque colline, un comité de 5 personnes a été mis en place (par élection) dont la composition varie d'une localité à une autre mais doit partout comprendre 1 représentant du conseil collinaire, au moins 1 ML et au moins 1 ASC; (iii) la distribution des micronutriments en poudre a déjà commencé en province Kirundo et va se poursuivre. Cependant, on ne pourra pas distribuer toute la quantité commandée ; (iv) des techniciens locaux (agronomes et moniteurs agricoles) sont déjà formés pour accompagner les ménages dans la mise en place et la gestion des jardins potagers.
- **WASH** : (i) 41 sources d'eau sont déjà réhabilitées, sur un total de 90 (soit 45,5%) et 20 comités de gestion de point d'eau déjà mis en place (un comité est composé de 5 membres choisis parmi les usagers. (ii) 20 blocs de latrines scolaires sont déjà réhabilités sur un total prévu de 90 (soit 22,2%). Les travaux sont faits par des entreprises recrutées à travers des appels d'offre nationale.

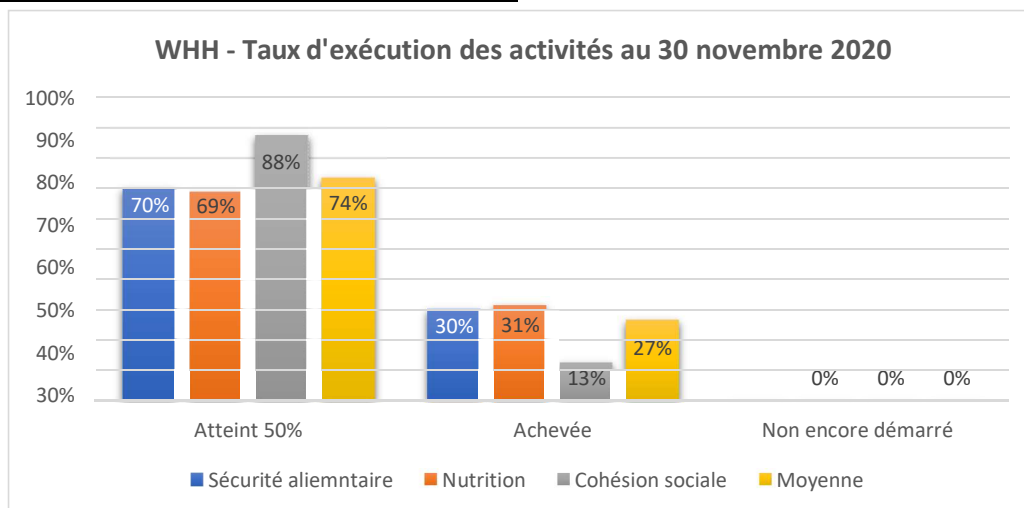
c) Résultat 3 - Cohésion sociale

- **Protection et autonomisation de la femme** : mise en place de 360 groupes AVEC (120 par province) dont les membres sont exclusivement des femmes, à raison de 30 par groupe. L'encadrement des groupes est fait en cascade : (i) des facilitateurs communautaires (préalablement formés) encadrent directement les groupes à raison de 4 AVEC par facilitateur (ils sont bénévoles mais reçoivent des frais de déplacement et communication estimés à plus ou moins 40.000 BIF par mois et par facilitateur) ; (ii) des superviseurs (saliés du projet) qui font le suivi du travail des facilitateurs, à raison de 4 facilitateurs par superviseur.
- **Gestion des conflits et lutte contre les VBG** : Organisation de plusieurs formations des leaders communautaires qui ont abouti à la mise en place : (i) des groupes EMAP (Engaging Men through Accountable Practice) qui se chargent de la gestion des conflits et des violences domestiques et (ii) des structures de médiation collinaires (formées des leaders communautaires et religieux) pour la prévention et la gestion des conflits et la lutte contre les VBG au niveau communautaire. En principe, chaque structure de médiation prévoit une journée par semaine réservée à recevoir des doléances.

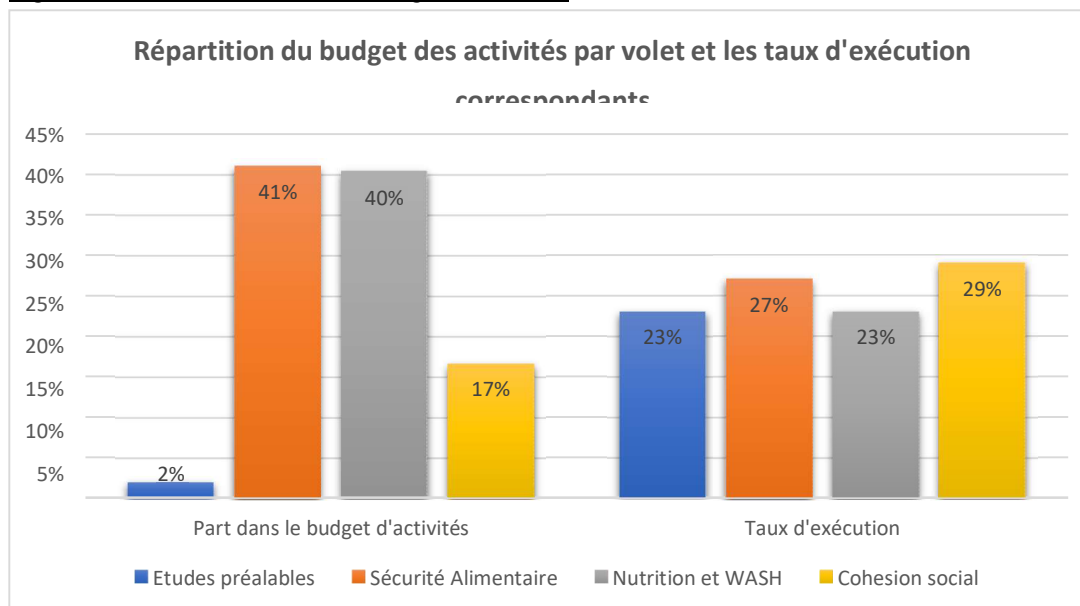
## C. Taux d'exécution

a) Activités

Le projet du consortium WHH compte 34 activités dont 10 pour la sécurité alimentaire (soit 29,4%), 16 pour la nutrition (soit 47,1%) et 8 pour la cohésion sociale (soit 23,5%). Au 30 novembre 2020, 25 activités (soit 73,5%) avaient déjà atteint un niveau de réalisation d'au moins 50% dont 9 déjà achevées (soit 26,5%) et aucune activité qui n'avait pas encore démarré. Le détail du bilan de réalisation est donné dans les tableaux de l'annexe 4.4. Le graphique suivant donne une représentation du niveau de réalisation des activités par volet.

**Figure 12 : Taux d'exécution des activités WHH****b) Taux d'exécution budgétaire**

De façon générale, le taux d'exécution budgétaire est à 36% et celui du budget des activités est à 26% (au 30 novembre 2020). En analysant la répartition du budget des activités par volet, on constate que les volets les plus importants sont la sécurité alimentaire et la nutrition & WASH et d'une manière presque équilibrée. Le budget alloué au volet de la cohésion sociale représente 17% du budget total des activités. Le graphique suivant montre la répartition du budget des activités par volet et les taux d'exécution correspondant au 30 novembre 2020.

**Figure 13 : Taux d'exécution budgétaire WHH**

## D. Difficultés rencontrées et/ou interrogations

- **Retard dans la mise en œuvre** : comme tous les autres consortiums, le consortium a connu un retard de plus de 6 mois, principalement liés à la période de suspension des ONG étrangères (octobre 2018) suivi par une nouvelle réglementation qui exige des protocoles avec chaque Ministère technique en plus de l'agrément. A cela s'est ajouté : (i) le temps de démarrage pour que les ONG se con viennent sur les approches et les outils de gestion, étant donné qu'elles n'avaient pas toutes des expériences dans tous les volets du projet ; (ii) le Covid-19 a entraîné l'arrêt momentané des activités et (iii) la période de campagnes électorales où on a arrêté toutes les réunions au niveau des communautés.
- **Répartition égale des activités indépendamment des expertises des ONG** : chaque ONG travaille dans sa zone habituelle d'intervention (WHH à Kirundo, Concern à Cibitoke et IRC à Muyinga) et exécute tous les volets du projet. Malheureusement, toutes les ONG n'avaient pas d'expertise dans tous les domaines d'intervention. Par exemple, WHH a une grande expérience en Sécurité alimentaire mais pas dans WASH et Cohésion Sociale ; IRC a une expertise dans WASH et Cohésion sociale et moins d'expertise dans la sécurité alimentaire ; Concern est plus expérimentée dans la nutrition et moins dans les autres domaines. C'est pour cette raison que le rythme d'exécution des activités est différent en fonction des volets et des ONG.
- **Certains décalages entre la planification et la réalité sur terrain** : (i) la quantité de MNP planifiée est énormément supérieure aux besoins. Jusqu'à la fin du projet, le consortium sera capable de distribuer au plus 50% du stock. Un processus de négociation est en cours avec AVSI pour lui transférer les quantités supplémentaires. AVSI, en effet, n'avait pas encore acheté les MNP pour sa zone d'action ; (ii) on avait prévu des travaux de réhabilitation des latrines scolaires et des hangars de stockage. Cependant, arrivé sur terrain, on a trouvé à Kirundo que les latrines sont à reconstruire, à Cibitoke qu'il n'y a pas de hangars à réhabiliter et on a dû en construire de nouveaux ; (iii) en province Kirundo, on avait planifié 3000 femmes allaitantes et enceintes qui devaient recevoir des intrants agricoles à haute valeur nutritive, mais on y a trouvé 7000. Tout cela a provoqué des changements dans le budget, heureusement que suite à l'appel d'offre compétitif, les MNP ont coûté moins chers par rapport aux prévisions et on a pu récupérer une somme permettant de couvrir les dépenses supplémentaires sur les autres volets.
- **Exigüité des terres** : cette réalité plus prononcée à Kirundo qu'à Muyinga et Cibitoke, est un facteur important qui limite les activités relatives à la multiplication des semences. En effet, alors qu'on envisageait de faire la multiplication des semences sur des terres de plus ou moins 4 ha, il est très rare de trouver un ménage ayant un terrain d'1 ha. Même si on en trouve, faut-il qu'il accepte de consacrer sa terre à la multiplication des semences. Ainsi, on a pris l'option d'appuyer plusieurs multiplicateurs sur de petites parcelles sous forme de groupements, chacun pouvant avoir plusieurs champs.

## 5. Projet du consortium WV

### A. Organisation

#### a) Consortium

Le consortium est composé de deux ONG étrangères, Word Vision (WV) et Care. Les deux ONG se sont partagé les provinces d'intervention et chacune exécute la totalité des activités dans sa zone spécifique. WV intervient dans 7 communes des provinces Cankuzo (communes Kigamba, Cankuzo et Cendajuru) et Karusi (communes Mutumba, Gihogazi, Shombo, Nyabikere) ; Care intervient dans 4 communes toutes de la province de Gitega (Itaba, Makebuko, Buraza, Bukirasazi). Les deux ONG gèrent respectivement 72,2% et 27,8% du budget alloué au projet.

b) Partenaires de mise en œuvre

Certaines activités sont gérées par les ONG tandis que d'autres sont confiées aux PMO, à raison d'un PMO par province.

- Care exécute directement les activités WASH et le volet 3 (cohésion sociale) et a confié le volet 1 (sécurité alimentaire) et la nutrition à son PMO Réseau Burundi 2000 Plus (RBU 2000+). Le contrat de collaboration est signé annuellement depuis le 25 septembre 2019 et il n'y a pas de retard observé dans le renouvellement des contrats. Le personnel technique du PMO, jugé insuffisant, est composé de 3 personnes à savoir 1 coordonnateur basé à Gitega et 2 techniciens agronomes (soit 1 technicien pour couvrir 2 communes). Au niveau logistique, le PMO a reçu 3 motos usagers (2 motos au début après signature du contrat et 1 en octobre 2020), à raison d'1 moto par personne.
- WV exécute directement les activités d'appui aux multiplicateurs de semences tandis que les autres activités sont réalisées à travers 2 PMO (ODAG pour la province de Karusi et COPED pour la province Cankuzo), à base des contrats s'étendant de septembre 2019 au 1er août 2021. L'ODAG, qui a été visité dans le cadre de cette mission, dispose d'un personnel technique jugé insuffisant car il est composé 4 personnes à savoir un Coordonnateur et 3 techniciens (1 agronome, 1 vétérinaire et 1 infirmier chargé de la nutrition) pour 4 communes. Les moyens de transports sont constitués de 4 motos usagers (2 cédés par WV et 2 de l'ODAG), soit 1 moto par personne et avec 15 litres de carburant par semaine et par moto.

c) Coordination

- Réunions mensuelles des membres du consortium
- Réunion hebdomadaires des équipes de terrain au niveau de chaque province,
- Production des rapports mensuels de suivi, des rapports trimestriels et annuels.

## B. Réalisations

a) Résultat 1 – Sécurité alimentaire

- **Multiplicateurs de semences** : le projet appuie 17 multiplicateurs de semences qui sont tous des groupements communautaires travaillant sur des terres louées ou du domaine public (sans contrat). Ces groupements sont fonctionnels depuis la saison 2019B. La multiplication concerne les semences de haricot fortifié (saison B) et du maïs (saison A). En tout, ils ont déjà réalisé 2 saisons pour le maïs et 2 saisons pour le haricot (sauf pour Care où le haricot a été multiplié pour une seule saison). A Gitega, la saison 2019A a été préparée à la hâte, la production n'a pas été suffisante et les semences produites n'ont pas été certifiées. Aussi, dans la même commune la production du haricot de la saison 2020B n'a pas été satisfaisante : 3,5 tonnes sur 10,3 ha (soit un rendement de 0,4 t/ha).
- **Amélioration des pratiques et de conservation des produits agricoles**: (i) le projet encadre 967 groupements agricoles de 25 personnes chacun (soit un total de 24.175 personnes), à travers l'approche « Fermier leader ». Dans chaque groupement, le projet a identifié un leader qui a reçu des formations et participé à des séances pratiques notamment dans les champs des multiplicateurs de semence (cas de Gitega) et qui doit relayer ses connaissances dans son groupe. (ii) 15 hangars communautaires de stockage sont déjà construits et équipés ; des comités de gestion sont en cours de constitution. Les ménages de ces groupes ont bénéficié des semences (haricot fortifié, de maïs et cordes de patates douce) fournies par des multiplicateurs certifiés par ONCCS.
- **Aménagement des bassins versants** : des fosses isohypses sont déjà creusées pour une superficie protégée estimée à 380 Ha de terres ; les herbes fixatrices et des plants agroforestiers et fruitiers, achetés aux producteurs locaux, sont en cours de plantation. Le creusement des fosses se fait par les bénéficiaires bénévolement. On mobilise les communautés bénéficiaires tous les jeudis qui sont dédiés aux travaux communautaires de protection de l'environnement au niveau national.



- **Élevage** : les ménages des membres des groupements ont bénéficié ou vont bénéficier des animaux d'élevage (des chèvres ou des porcs en chaînes de solidarité interne). Dans la chaîne de solidarité, on transfère la mère et le 1<sup>er</sup> acquéreur garde la 1<sup>ère</sup> progéniture. Les chèvres distribuées à Gitega viennent des provinces Kayanza et Ngozi (zone d'action du projet du consortium AVSI), pour les autres provinces les chèvres ne sont pas encore distribuées. Le projet a renforcé les ACSA (Agents Communautaires de Santé Animale) par des formation et distribution des kits de matériel et médicaments vétérinaires.
- **AVEC** : 450 groupes ont été initiés et sont fonctionnelles. Un groupe compte 25-30 personnes L'encadrement se fait en cascade par des agents animateurs (1 agent encadre 5 groupes) qui ont bénéficié d'une formation préalable, ils sont eux-mêmes membres des groupes et travaillent bénévolement (aucun appui envers eux). Ces agents encadreurs sont suivi par les techniciens du projet affectés dans les communes (agronome, vétérinaire et infirmier en charge de la nutrition).

b) Résultat 2 - Nutrition

- **Lutte contre la malnutrition** : le projet a réalisé des dépistages de masse (2 à Cankuzo, 1 à Karusi et 1 à Gitega). Des FARN ont été mis en place dans les collines d'interventions et sont pilotés par des parents lumières (Maman Lumière et son mari) et des ASC. Des sessions de réhabilitation des enfants en situation de MAM ont été organisées et ceux en situation de MAS référés aux structures de soins. Le projet a uniquement fourni du matériel et ne donne pas de la nourriture qui doit être mobilisée au niveau communautaire. Le suivi des FARN se fait par les agents des BDS (Bureau de District Sanitaire), préalablement formés et ce sont eux qui collectent les données.
- **Supplémentation nutritionnelle** : A ce jour, 38.626 enfants de 6-23 mois sont en train de bénéficier des poudres de micro nutriment et 3500 Femmes Enceintes et Allaitantes ont déjà bénéficié des suppléments nutritionnels composés de farine fortifiée de maïs. Les quantités de poudre qui ont été commandées dépassent les besoins à distribuer pendant la période du projet.
- **WASH** : (i) 15 sources sont déjà aménagées et 3 systèmes d'adduction d'eau sont en cours de construction, des comités de gestion de points d'eau ont été mis en place et formés ; des formations des membres des Régies communales de l'eau ont déjà commencé et vont se poursuivre ; (ii) 10 latrines ont été construites aux centres de santé en provinces Karusi et Cankuzo, il reste 5 latrines à construire en province Gitega ; (iii) des formations des ASC et des leaders communautaires sur l'approche ATPC (Assainissement Total Piloté par les Communautés) ont déjà démarré et continuent.

c) Résultat 3 - Cohésion sociale :

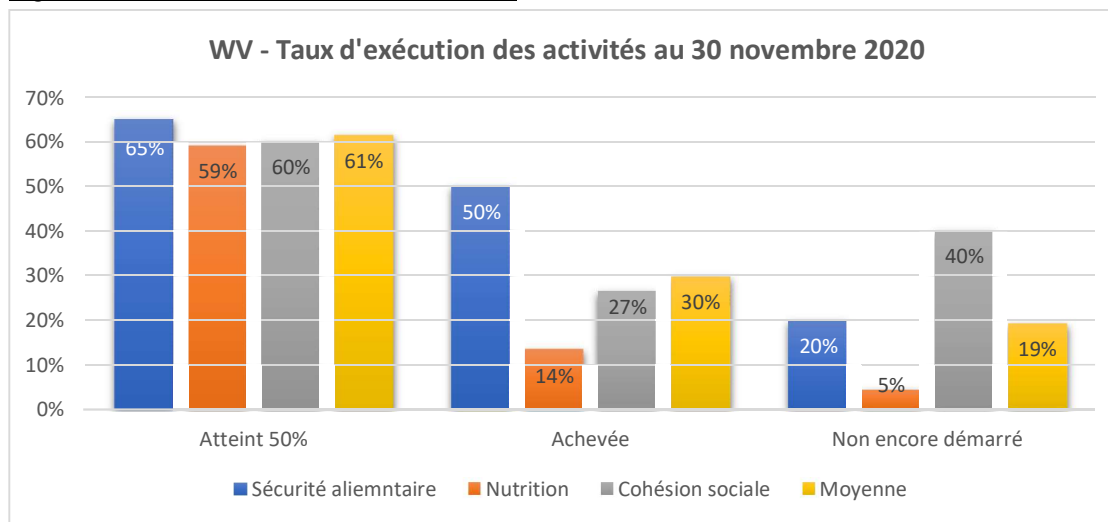
- 200 clubs de paix ont été mis en place, leurs membres ont bénéficié des formations et chacun dispose d'un plan d'action
- Les fermiers leaders, les agents encadreurs des AVEC et les leaders communautaires membres des clubs de paix ont déjà bénéficié des formations visant la transformation des croyances, attitudes et pratiques néfastes pour l'autonomisation de la femme – avec un accent particulier sur les VBG et la prise en compte du genre dans la nutrition.
- 505 couples « Abatangamuco » (couples qui sensibilisent à travers leurs propres témoignages) sont appuyer dans l'animation des sessions de sensibilisation communautaire au niveau des collines.
- Des facilitateurs et leaders communautaires ont été formés sur l'approche « Citizen Voice Action » et des sessions d'évaluation pour la redevabilité sont organisées au niveau des centres de santé.

## C. Taux d'exécution

### a) Activités

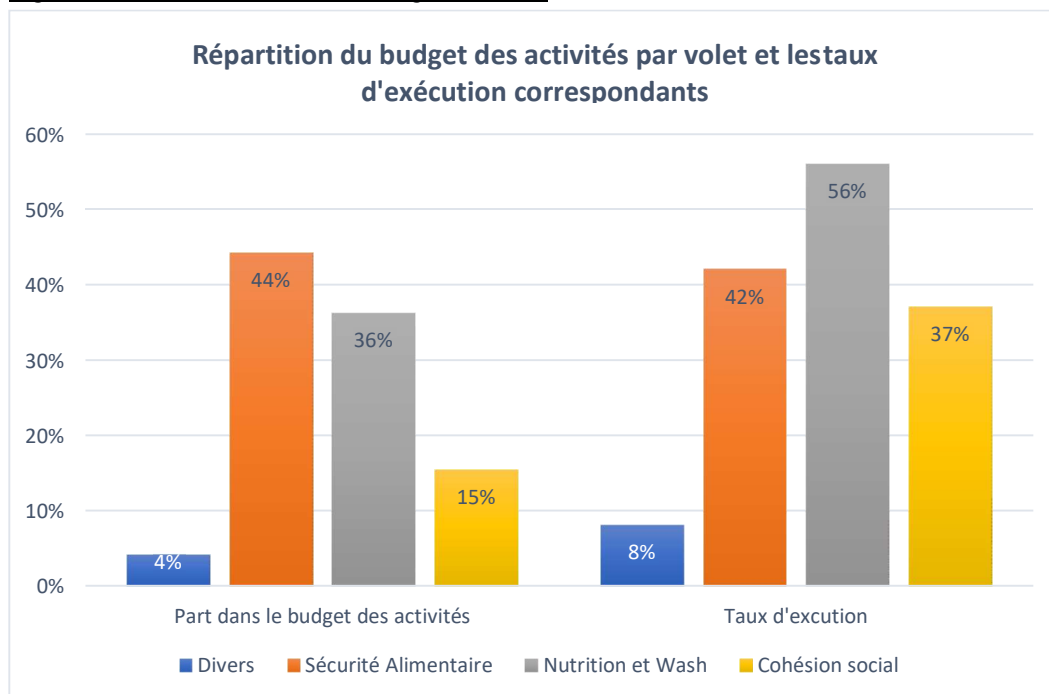
Le projet du consortium WHH compte 57 activités dont 20 pour la sécurité alimentaire (soit 35,1%), 22 pour la nutrition (soit 38,6%) et 15 pour la cohésion sociale (soit 26,3%). Au 30 novembre 2020, 35 activités (soit 61%) avaient déjà atteint un niveau de réalisation d'au moins 50% dont 17 déjà achevées (soit 30%) et 11 activités qui n'avaient pas encore démarré (soit 19%). Le détail du bilan de réalisation est donné dans les tableaux de l'annexe. Le graphique suivant donne une représentation du niveau de réalisation des activités par volet.

**Figure 14 : Taux d'exécution activités WV**



### b) Exécution budgétaire

Le taux d'exécution du budget général est de 49% et celui des activités de 41% au 30 novembre 2020. La part du budget des activités pour les grands volets et les taux d'exécution correspondants sont donnés dans le graphique suivant.

**Figure 15 : Taux d'exécution budgétaire WV**

## D. Difficultés rencontrées et/ou interrogations

- **Non harmonisation d'approche dans les mêmes zones d'action** : Pour les aménagements des BV, le projet envisage le volontariat alors que d'autres projets (comme ceux financés par le FIDA) font le cash for work (exemple de la province Karusi). Dans ces conditions, la mobilisation communautaire pose problème (exemple, en commune Shombo).
- **Insuffisance du personnel et des moyens de transport pour les PMO** : par exemple, (i) Le RBU2000+ intervenant à Gitega ne dispose que de 2 techniciens agronomes pour couvrir 4 communes dans des domaines variés (sécurité alimentaire et nutrition) ; (ii) l'ODAG ne dispose qu'1 technicien agronome, 1 technicien vétérinaire et 1 infirmier pour couvrir 4 communes respectivement pour les volets agriculture, élevage et nutrition ; (iii) WV a octroyé 3 motos usagers pour 4 personnes et ODAG a offert 2 autres motos également usagers ; Care a fourni 2 motos usagers pour 3 personnes qui travaillent sur le projet en province Gitega.
- **Des directives Covid-19 contraignantes notamment pour Care** : pour rassembler 10 personnes, on doit préparer d'abord un check-list qui doit être validé préalablement et cela prend beaucoup de temps.
- **Un retard additionnel de Care** suite à l'acquisition tardive du protocole de collaboration avec le Ministère de la Santé Publique pour le volet Nutrition. En effet, Care ne faisait pas la nutrition avant le projet et était inconnue au Ministère.
- **Pénurie de semences** : (i) Pour la saison 2020B, WV a eu seulement 16 tonnes de haricot sur 40 tonnes commandées ; (ii) Pour Care, les semences de maïs 2020A étaient dans des sacs scellés avec cachet de l'ONCCS mais celles de la saison 2021A étaient dans des sacs ordinaires, et même si les fournisseurs avaient des certificats de l'ONCCS, il n'est pas facile de garantir que réellement les semences sont certifiées.
- **Indisponibilité de vaccins pour les animaux** (surtout le porc) alors que la vaccination est devenue une obligation du Gouvernement.

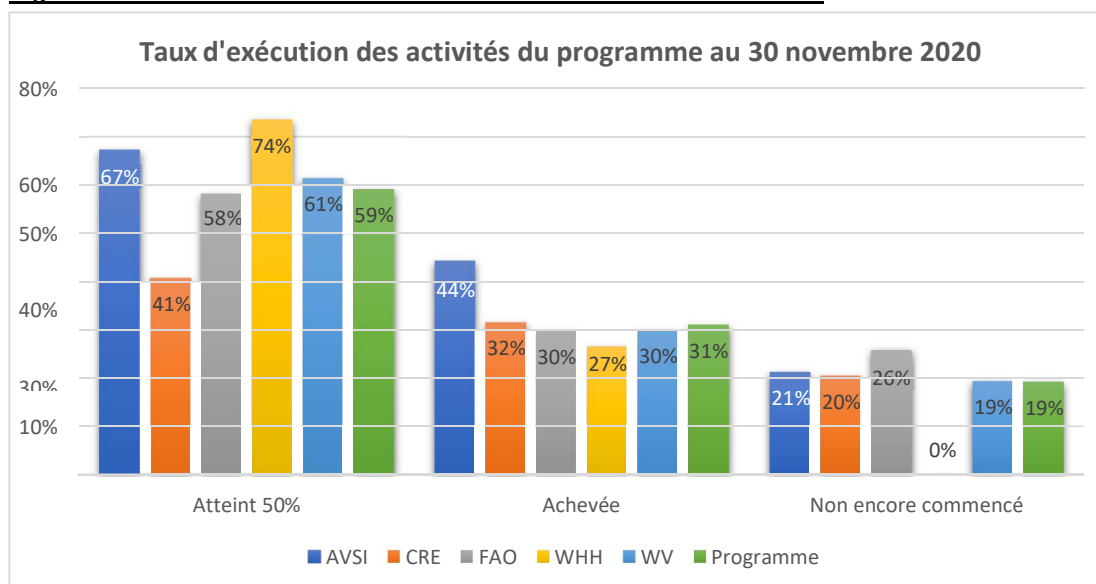
- **Une grande quantité de micronutriments en poudre qui dépasse les besoins :** en tout le projet a commandé 597.630 boîtes et ne pourra distribuer que 364.552 boîtes jusqu'à la fin du projet en avril 2022. Ainsi, il y a potentiellement 233.078 boîtes (soit 61%) qui resteront dans les stocks après projet.

## 6. Taux d'exécution consolidés du programme TUBEHONEZA

### A. Taux d'exécution des activités

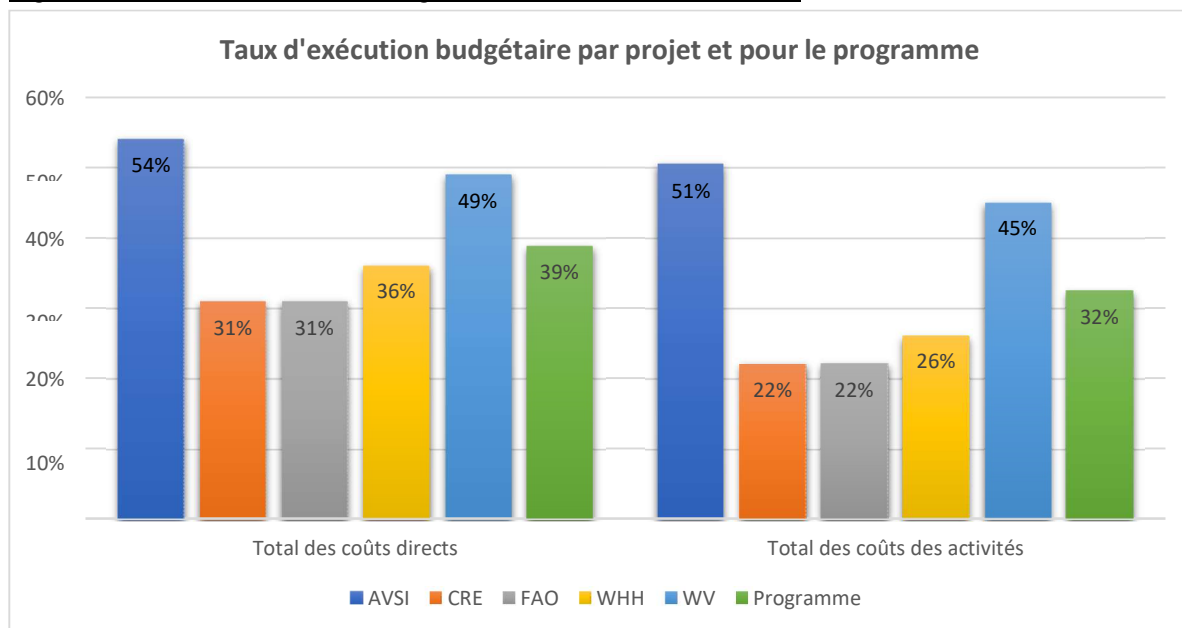
Le programme compte 271 activités dont 52 pour le consortium AVSI (soit 19,2%), 54 pour le consortium CRE (soit 19,9%), 74 pour le consortium FAO (soit 27,3%), 34 pour le consortium WHH (soit 12,5%) et 57 pour le consortium WV (soit 21%). Au 30 novembre 2020, 160 activités (soit 59%) avaient déjà atteint un niveau de réalisation d'au moins 50% dont 84 déjà achevées (soit 31%) et 52 activités qui n'avaient pas encore démarré (soit 19%). Le graphique suivant donne une représentation du niveau de réalisation des activités par projet et pour le programme.

*Figure 16 : Taux d'exécution consolidé des activités Tubehoneza*



### B. Taux d'exécution budgétaire

Globalement, le taux d'exécution des coûts directs du programme était de 39% au 30 novembre 2020 et celui des coûts des activités étaient de 32%. Les projets évoluent différemment, les taux d'exécution des coûts directs des projets varient entre 54% (AVSI) et 31% (FAO et CRE) et ceux des coûts des activités varient de 50,6% (AVSI) et 21% (FAO et CRE). Le graphique suivant montre les différents taux d'exécution budgétaire pour les totaux des coûts directs et des coûts des activités au 30 novembre 2020 par projet et pour le programme.

**Figure 17 : Taux d'exécution budgétaire consolidé Tubehoneza**

## Constats spécifiques sur les procédures FAO et CRE

### A. Pour la FAO

- Le retard mis dans la réalisation des travaux HIMO (aménagement des bassins versants, réhabilitation des pistes) et de construction des greniers féminins de soudure par rapport à ce qui était planifié bloque le PAM dans la réalisation de ses activités principales qui consistent à faire le paiement des travailleurs et la fourniture des denrées nécessaires pour le fonctionnement des greniers. Pendant cette période de blocage, les dépenses fixes continuent (salaires, frais de location, etc.) sans contrepartie de production. Le fait que PAM n'est pas responsable des activités HIMO, le circuit et la vérification des listes des travailleurs HIMO prend beaucoup de temps, ce qui retarde les paiements : les listes sont constituées par les PMO qui les envoient à FAO, cette dernière les renvoie à PAM. S'il y a erreur, le PAM communique à FAO, et cette dernière au PMO et la correction reprend le même circuit. Par exemple, ceux qui ont réalisé les travaux d'aménagement des bassins versants ont été payés après 9 mois de retard.
- Le retard dans la réalisation des activités de la FAO provoque aussi le retard dans le décaissement des fonds pour l'ensemble du consortium et cela bloque les organisations membres qui exécutent rapidement leurs activités. UNFPA qui devait avoir le décaissement de la deuxième tranche de financement depuis novembre 2020 n'en a pas encore à fin juin 2021 (soit un retard de 7 mois). En attendant, les activités de UNFPA ont ralenti alors que les dépenses fixes continuent, UNFPA a dû préfinancer les salaires du personnel affecté au Projet en attendant la deuxième tranche de la FAO.
- Le retard dans le renouvellement des contrats PMO qui exécutent les activités sur terrain : les 1ers contrats des PMO de la FAO ont pris fin le 30 novembre 2020 et ont été renouvelés mi-février 2021 (soit 2,5 mois de retard) alors que l'exécution du projet était dans sa vitesse de croisière. Cela perturbe aussi l'administration des PMO qui ont gardé le personnel affecté au projet alors que les dépenses effectuées entre les deux contrats ne sont pas éligibles. En plus, les contrats actuels prendront fin le 31 juillet 2021 et ne sont pas encore pris en compte pour la période de prolongation sans coûts additionnels.
- Le retard dans la fourniture des intrants agricole qui affecte négativement la production agricole des bénéficiaires : (i) sur les 3 saisons déjà appuyées, 2 ont connu des retards

importants (d'au moins 3 semaines) de fourniture de semences et de fumier ; (ii) la fourniture du fumier était prévue pour 3 saisons mais n'a été faite que pour 1 seule saison ; (iii) les animaux d'élevage ne sont pas encore fournis jusque fin juin 2021 ; etc.

## B. Pour la CRE

- Retard dans les procédures d'achat qui occasionnent des pertes : (i) les communautés ont été sensibilisées sur les chaînes de solidarités communautaires des animaux d'élevage en février 2020 et les comités y relatifs ont été mis en place en mars 2020 mais jusqu'au début juin 2021, les animaux n'étaient pas encore distribués. Les bénéficiaires rencontrés lors de la mission ne se souviennent plus de la composition de ces comités. Entre temps, les abris déjà construits par les premiers bénéficiaires des animaux risquent d'être détériorés avant leur utilisation ; (ii) les jardins de cuisines ont été construits en saison 2021 A (avant décembre 2020) et les semences maraîchères qui y sont destinées ont été fournies en avril 2021, au moment où certains infrastructures de jardin commençaient à se détériorer et vers la fin de la saison des pluies ; (iii) les maçons qui devaient construire les sources d'eau aménagés ont été formés avant août 2020 dans le but de réaliser les travaux avant octobre 2020 (pendant la saison sèche) mais les travaux ont commencé en janvier 2021 (en pleine saison des pluies, ce qui entraîné des pertes importantes) ; jusque fin mai 2021, on avait achevé seulement 80 sources sur 200 prévues. Il sera probablement nécessaire de refaire la formation des maçons pour les sources non encore construites.
- Retard dans le déblocage des fonds de fonctionnement, ce qui affecte négativement les relations entre la CRB (PMO) et ses clients. Par exemple, pour le bureau de Makamba que nous avons visité, il arrive que des fonds soient débloqués avec 4 mois de retards.

## 7. Constats de la seconde mission de terrain sur les résultats

Les données et considérations ci-après résultent des réflexions de la seconde mission de terrain, plus spécialement centrée sur les critères d'efficacité, impact et durabilité. Elle présente les constats de façon consolidée (tous projets)

Ces constats sont résumés dans le document principal (partie « Efficacité »).

### A. Résultat 1 : Sécurité alimentaire

#### a) *Multiplication des semences*

239 multiplicateurs de semences (individus, groupements, coopératives) sont appuyés dans 11 provinces (29 communes) et ont été certifiés par l'ONCCS. La plupart de ces multiplicateurs sont nouveaux dans le métier. Les appuis sont constitués par la fourniture des semences de base, des fertilisants, des outils aratoires, de la construction des stocks (uniquement pour WHH), des vaches pour la production du fumier (uniquement pour AVSI et WHH) et de l'encadrement technique. Les semences multipliées sont dominées par celles de maïs et de haricot bio-fortifiés (dans toutes les communes d'intervention), pomme de terre (uniquement Cibitoke et Kayanza), patate douce (uniquement pour les consortiums FAO et WHH) et de manioc (uniquement à Cibitoke).

Les multiplicateurs travaillent, soit sur leurs propres terres, soit sur des terres louées, soit sur des terres domaniales (gérées par les BPEAE). Les terres sont souvent de très petites tailles, rares sont celles qui dépassent 1 ha. A part le haricot qui a déjà été multiplié pendant 2 saisons (A2021 et B2021), les autres cultures ont été multipliées pendant une seule saison. Le maïs a été multiplié pendant la saison A2021 et les semences produites sont en stock, en attente de certification de l'ONCCS et seront vendues pour la saison culturale prochaine (A2022).

Dans toutes les provinces visitées, il y a quelques multiplicateurs qui sont en voie de réussir en termes de quantité et de qualité de semences produites. Il s'agit en général de ceux ayant des terres propres et assez vastes, ayant des capacités financières et techniques suffisantes (déjà acquises avant le projet et qui ont été renforcées par le projet).

Malheureusement, beaucoup d'autres sont encore au stade élémentaire. Ils manquent de fumier, disposent souvent de petites terres ou travaillent sur des terres sous location et n'ont pas

encore de connaissances suffisantes en matière de conduite des centres semenciers (ne distinguent pas encore les produits semenciers et les autres produits agricoles) et de compte d'exploitation (sont incapables de calculer la rentabilité de leurs activités). Ainsi, malgré les exploits de certains, les rendements moyens des centres semenciers dans les zones visitées restent faibles (voir tableau ci-après pour le maïs et haricot), sauf pour les multiplicateurs de Muyinga.

Consortium	Rendement du haricot (Kg / ha)	Rendement du maïs (g/ha)
AVSI	1 100	737,3
FAO (Gisagara)	421,8	591,6
WHH (Muyinga)	2075	1510
WV (Cankuzo)	602,6	937,7
WV (Gitega)	407,1	1329,5

En général, les multiplicateurs de semences appuyés ont des difficultés de conservation de leurs productions. A part WHH qui a construit des hangars de stockage spécifiques pour les multiplicateurs, les autres multiplicateurs conservent les semences produites dans des hangars communautaires avec d'autres produits tout-venant et souvent situés loin des centres de production (pouvant aller jusqu'à 5 km dans certaines localités).

Tous les consortiums ont connu un problème de disponibilité, en quantité suffisante et à temps, des semences de base. Cela est dû au fait que les appuis ont porté sur les producteurs des semences commerciales (partie aval de la chaîne de production des semences) alors que les producteurs des pré-bases et des bases (partie amont de la chaîne de production des semences) ne le sont pas ou ne sont même pas avertis. Cela a créé un déséquilibre entre la demande et l'offre des semences de base.

*b) Amélioration des pratiques agro-sylvo-zootechniques*

Les trois types d'approches, décrites ci-après, sont celles développées par différents consortiums :

- **Les approches EFICC / Fermiers leaders** (développées par AVSI et WV) reposent sur l'organisation des groupements constitués par des voisins sur la même sous-colline (25 ou 30 personnes) dont un fermier leader. Ce dernier bénéficie d'une formation technique et joue le rôle d'accompagnement technique des autres membres de son groupement sous la supervision du Moniteur agricole, de l'ACSA et des techniciens du projet. La formation des membres des groupements se fait en pratique lors des démonstrations chez un des ménages membres. Les animaux d'élevage sont distribués au sein de ces groupements et la chaîne de solidarité est interne. Les mêmes groupements constituent des AVEC, ce qui leur permet de renforcer la solidarité et la cohésion tout en accédant aux services d'épargne et de crédit. Les travaux d'aménagement des bassins versants (lutte contre l'érosion) se fait par les membres des groupements dans leurs champs. Pour AVSI, les membres du groupement s'organisent pour faire les aménagements dans leurs propres champs, chacun chez soi ou tous ensemble à tour de rôle (Ikibiri). Pour WV, les groupements au sein d'une colline sont mobilisés pour réaliser des aménagements sur des sites jugés plus menacés par l'érosion mais où se trouvent des groupements encadrés, souvent en impliquant la participation de l'administration communale (sous forme de campagne). Il a été constaté que cette approche marche mieux et offre des potentialités d'efficacité et de durabilité par l'engagement individuel et collectif des bénéficiaires, et l'implication des autorités administratives dans la réalisation des activités offre une valeur ajoutée dans l'engagement communautaire (exemple de Makebuko et Cendajuru).
- **L'approche CEP** (développée par FAO et WHH) repose sur la constitution des associations (à raison d'une association de 30 personnes par colline). Un leader de l'association est formé et est censé encadrer les autres membres de l'association en collaboration avec le moniteur agricole. L'association doit disponibiliser un terrain sur lequel se fait la démonstration des techniques agricoles à vulgariser (à l'aide des champs témoins). Il a été constaté

que les terrains de démonstration sont de très petites parcelles (2 ares en moyenne) et la production générée n'est pas impressionnante pour stimuler les bénéficiaires. En générale, il n'y a pas assez d'encadrement dirigé vers les ménages pour appliquer les techniques acquises dans leurs champs individuels. Pour la FAO, les membres des CEP ne font pas partie des bénéficiaires des semences (les appuis en intrants sont uniquement ceux du champ de démonstration), les CEP forment également des AVEC. Pour WHH, les CEP n'ont pas été encadrés comme des AVEC (bien que certains CEP l'aient fait à leur propre initiative) et les membres des CEP font partis des bénéficiaires des semences distribuées au niveau communautaire. D'une manière générale, ce qui intéresse plus les bénéficiaires, ce sont les activités AVEC qui associées aux CEP, et d'après les entretiens réalisés avec différentes parties prenantes, les techniques apprises dans les CEP ne sont pas suffisamment copiées dans les champs des ménages membres des CEP. A travers les AVEC, beaucoup de bénéficiaires sont en train d'améliorer leurs conditions de vie et on a eu beaucoup de témoignages des gens qui se sont déjà acheté des vélos, des animaux d'élevage, etc.

- **L'approche MM (Ménage Modèle)** développée par CRE : Pour chaque colline d'intervention, 2 volontaires membres de CRB ont été identifiés et formés pendant 3 jours sur les techniques d'intégration agro-sylvo-zootechnique et le fonctionnement des chaînes de solidarité communautaire. Ces volontaires sont sensés encadrer (bénévolement) les communautés locales (de leurs collines) dans l'amélioration des techniques agro-pastorales. L'encadrement passe à travers 40 MM identifiés par colline comme premiers bénéficiaires des semences et des animaux qu'ils doivent rembourser en chaîne de solidarité à d'autres ménages dits « Ménages Voisins (MV) ». Les MM ont été identifiés parmi les catégories des pauvres et très pauvres et ont reçu des semences de haricot bio-fortifiés et du maïs au cours de la saison 2021A. Les animaux ne sont pas encore distribués et il est prévu qu'ils reçoivent des chèvres (ménages pauvres) ou des lapins (ménages très pauvres). Lors des visites de terrain, il a été constaté que (i) les intérêts des bénéficiaires (MM) sont centrés sur les appuis qu'ils reçoivent (semences et animaux) plutôt que l'amélioration des techniques agro-pastorales ; (ii) il y a réticence dans le remboursement des semences par les MM (seulement 54,7% des semences ont été remboursés) ; (iii) la majorité des MM et ménages « voisins » sont des membres de la CRB. D'autres ménages relativement plus aisés (20 ménages par colline) vont bénéficier des vaches et des porcs, aussi en chaîne de solidarité communautaire. Tous les bénéficiaires des animaux d'élevage ont reçu des matériaux de construction des étables / abris (tôles, clous et bois), en quantité jugée insuffisante par les bénéficiaires surtout pour les tôles. L'aménagement des bassins versants est réalisé via des travaux HIMO avec de la main-d'œuvre payée sur des sites identifiés, en collaboration avec l'administration communale, sans connexion avec les champs des MM. Pour le site visité en commune Makamba, les aménagements réalisés sont déjà en cours de destruction à plus ou moins 50% et on n'a pas observé des travaux d'entretien.

- **L'élevage** : L'activité est réalisée par tous les consortiums et elle consiste en l'octroi des animaux d'élevage à leurs bénéficiaires. Deux approches sont développées : (i) des animaux donnés comme des dons aux bénéficiaires : il s'agit des vaches octroyées aux multiplicateurs des semences, réalisées par les consortiums AVSI et WHH. Pour WHH, chaque multiplicateur de semence a reçu 2 vaches et pour AVSI, il est prévu 1 vache par multiplicateur (AVSI n'a pas encore distribué les vaches) ; et (ii) des animaux donnés aux bénéficiaires et qui sont restitués après les premières naissances à la communauté sous forme de « chaîne de solidarité communautaire » (CSC). Partout, il existe des comités col-



linaires de CSC qui assure la gestion des transferts des animaux. Pour certains consortiums, les animaux ont été déjà distribués (AVSI et WV) et pour d'autres, les animaux sont toujours attendus et cela concerne les consortiums ayant des procédures d'achat plus lourdes (CRE et FAO). Etant donné que le programme intervient dans plusieurs provinces (14 sur 18 que compte le pays) et que les projets ne distribuent pas les animaux aux mêmes moments, il y a risque que des projets achètent des animaux distribués par d'autres, particulièrement pour les chèvres qui sont distribués par 4 consortiums (exception de WHH). En effet, il a été rapporté que les chèvres distribuées par AVSI dans les provinces de Kayanza et Ngozi proviennent en partie de la province Gitega (zone d'action de WV) ; les chèvres distribuées par le consortium WV dans la province Gitega proviennent des provinces Ngozi et Kayanza (zone d'action d'AVSI). Certaines particularités ont été observées au sein des consortiums : (i) dans le consortium AVSI, les bénéficiaires font des cotisations (gérées par le comité collinaire) pour remplacer les animaux qui meurent avant le transfert et pour octroyer des prêts aux bénéficiaires pour soigner les animaux encore « communautaires » ; (ii) Dans le consortium CRE, les bénéficiaires des animaux reçoivent du matériel pour la construction des abris (tôles, clous et planches) et pour d'autres les bénéficiaires doivent supporter eux-mêmes tous les coûts de construction des abris ; (iii) pour les consortiums AVSI et CRE, il est prévu l'introduction de boutiques d'intrants vétérinaires au niveau communautaires. Pour AVSI, il est prévu une boutique d'intrants par commune et qui est donné aux techniciens vétérinaires locaux sous forme de crédit ; et pour CRE, il est prévu une boutique par colline et qui seront données aux Unités collinaires de la CRB sous forme de dons.

- **Les AVEC (Association Villageoise d'Épargne et de Crédit) :**

Cette activité est pratiquée par tous les consortiums à l'exception de la CRE. L'activité repose sur la création des groupements (ou associations) des villageois voisins (entre 25 et 30 personnes par association) qui exercent des activités de solidarité, d'épargne et de crédits internes (entre membres) ; en tout 1.200 AVEC ont été créées et sont fonctionnelles (soit au moins 30.000 personnes). Les membres de chaque AVEC se rencontrent à périodicité constante (souvent 1 fois par semaine) et pour chaque réunion, les membres épargnent, s'octroient des crédits, remboursent les crédits avec intérêt et cotisent pour le fonds social. Avant de commencer, les membres de chaque AVEC s'accordent sur un règlement intérieur pour conduire leurs activités. Ce règlement repose essentiellement sur la régularité des réunions, les montants d'épargnes minimum et de cotisation pour le fonds social par réunion, la période de remboursement des crédits et le taux d'intérêt y relatif, les cas d'assistance sociale et les montants y relatifs, le niveau des amendes à payer en cas de non-respect des règles (retard dans une réunion, dérangement au cours des opérations, absence non justifiée, retard de remboursement des crédits, etc.). Ces amendes sont fixées pour renforcer la discipline des membres. Les épargnes servent à donner des crédits aux membres qui en font la demande pour répondre à leurs petits besoins financiers à court terme (paiement des frais scolaires, achat des intrants agricoles, etc.) et pour réaliser des activités génératrices de revenus (AGR) sans avoir à emprunter auprès des usuriers<sup>15</sup>, ce qui donne une grande confiance aux membres pour leur sécurité économique. Après une année, les membres d'un groupe procèdent à l'évaluation, comptabilisent et partagent leurs avoirs : chaque membre reçoit la totalité de l'argent qu'il a épargné pendant toute l'année et les dividendes correspondant aux intérêts générés par ses épargnes ; et commencent une autre année, en modifiant ou en maintenant leur règlement. Le fonds social sert à donner de l'aide à un membre pour répondre aux besoins d'urgence (la mort d'un proche, la maladie, l'incendie, etc.).

Partout, il a été constaté que cette activité est très appréciée par tous les bénéficiaires avec des impacts divers et importants qui garantissent l'amélioration des conditions de vie (achat des parcelles, de vélos, amélioration des activités agricoles, achat d'animaux d'élevage,

<sup>15</sup> D'après les témoignages de terrain, l'usure est très fréquente avec des intérêts de plus ou moins 50% sur une période de 2 semaines).

initiation du petit commerce, etc.). Le niveau d'encadrement et de fonctionnement des AVEC diffère d'un consortium à l'autre : (i) dans certains consortiums, les membres des AVEC ont été formés et sont davantage autonomes (AVSI, WHH et WV) particulièrement dans l'utilisation des outils de gestion (registre et ou livrets) : chez AVSI, tous les membres de l'AVEC sont formés ensemble pendant 5 séances avant de commencer ; pour WHH, seuls les secrétaires des AVEC ont été formés et pour WV, seuls les fermiers leaders ont été formés et ce sont eux qui ont initié les AVEC. En discutant avec les membres des AVEC, on a compris qu'ils sont plus autonomes chez AVSI que chez WHH et WV où l'autonomie du groupe repose sur une seule personne ; (ii) chez la FAO, seuls les encadreurs (externes aux groupes) ont été formés et ce sont eux qui utilisent les outils de gestion des AVEC, ce qui ne favorise pas leur autonomie.

Comme déjà annoncé plus haut, certains consortiums (AVSI, WV et FAO), les membres des AVEC sont aussi les ménages encadrés dans l'amélioration des techniques agro-sylvo-zootéchiques, ce qui renforce l'intégration et les effets cumulatifs dans l'amélioration des conditions de vie. Pour WHH, les AVEC ont été initiées dans le but de renforcer l'autonomie économiques des femmes et sont réservées uniquement pour les femmes sans connexion avec les autres activités du programme.

- **Les hangars de conservation /stockage**

Cette activité est réalisée par trois consortiums à savoir AVSI, WHH et WV. En tout, 23 hangars ont été construits en matériaux durables dans 19 communes et 12 ont été réhabilités ou agrandis dans 6 communes (Kirundo et Muyinga). Ces hangars ont été construits sur des terrains communaux et leur gestion a été confiée aux organisations des producteurs des collines environnantes. Ces organisations, avec la facilitation du personnel du programme, ont élu des comités de gestion des hangars (CGH) qui ont bénéficié des formations en la matière. Il n'y a aucune convention entre la commune et les organisations gestionnaires, ce qui pose problème de savoir à qui appartiennent ces hangars.

Tout le monde a droit d'y conserver ses produits agricoles (essentiellement des grains), à condition qu'il accepte le prélèvement d'un certain % (en moyenne 3%) des quantités conservées. Ce sont ces prélèvements qui serviront pour payer les frais d'entretien et de gardiennage des hangars. La plupart des hangars construits n'ont pas encore commencé à fonctionner. Pour ceux fonctionnels et qui ont été visités, certains servent (provisoirement) de stockage pour le maïs acheté par le Gouvernement (exemple de Makebugo et Butaganzwa), d'autres servent pour les communautés. Pour ces derniers, il a été observé qu'il n'y a pas de technicité dans les systèmes de stockage : (i) les % prélevés sur les produits ont été décidés arbitrairement sans aucune base de calculs sur les besoins réels de dépenses pour assurer la gestion des hangars ; (ii) les produits sont conservés dans des sacs de différentes dimensions entassés les uns sur les autres indépendamment de la nature des produits, chaque sac portant les noms du propriétaire ; (iii) les gestionnaires des hangars n'ont pas de responsabilité sur la lutte contre la pourriture des produits conservés, chacun est responsable du traitement de ses propres produits ; (iv) chacun vient retirer ses produits à son propre rythme indépendamment des autres utilisateurs, ce qui parfois pose des problèmes de manutention, surtout si son sac se trouve en bas des autres appartenant à autrui.

Pour les hangars réhabilités, un seul a été visité en commune Giteranyi. Il s'agit de l'extension d'un hangar déjà existant et qui est géré par une coopérative déjà appuyée dans la multiplication des semences et qui a bénéficié déjà d'un stock pour les semences produites. La partie « extension » constitue une pièce juxtaposée au hangar existant et qui ne serve pas encore pour le stockage des produits agricoles : elle est louée par une entreprise de construction pour le stockage du matériel de construction, y compris le carburant pour ses engins.

- **Les GFS (Greniers Féminins de soudure)**

Cette activité est pratiquée uniquement par le consortium FAO. Au total, 12 greniers ont été construits et sont en cours de finalisation, à raison de 2 greniers par commune dans les 6 communes d'intervention. Il est prévu que le PAM alimente ces greniers avec un stock initial d'environ 6 tonnes de vivres (céréales ou légumineuses) par grenier. Il est prévu que chaque grenier sera géré par un groupement de 60 femmes de familles très vulnérables dont les membres ont été identifiés et leurs comités mis en place. Les femmes membres de ces qu'on a rencontrées (en

commune Gisagara et Gihanga) ne sont pas parmi les plus vulnérables. En commune Gihanga, les femmes sont constituées essentiellement par des membres de différents CEP tandis que dans la commune Gisagara, les femmes ont été identifiées dans différentes collines par des chefs de collines. Partout, les groupements ne sont pas encore organisés et n'ont pas assez d'information sur le fonctionnement des greniers : pas encore de formation sur la gestion de stock en général et de ces greniers en particulier, pas de statut ou règlement régissant les groupements de femmes, ces groupements ont été constitués avant le démarrage des constructions des greniers (avant juillet 2020) et n'ont pas de cadre de rencontre depuis lors. Les greniers sont de petites maisons construites en matériaux semi-durables sur des terres communales et il n'y a pas encore de convention entre les communes et les groupements de femmes.

## B. Résultat 2 – Nutrition & WASH

### a) Dépistage et prise en charge des enfants en situation de malnutrition :

Dans les consortiums, il est organisé des dépistages périodiques, soit sous forme de campagne de masse soit d'une manière régulière par des agents de santé communautaire (ASC) qui sont des agents volontaires relevant du Ministère en charge de la santé publique et qui sont éparpillés dans toutes les sous-collines du pays. Les enfants en situation de MAM (malnutrition aiguë modérée) sont pris en charge au niveau communautaire tandis que ceux en situation de MAS (malnutrition aiguë sévère) sont transférés aux structures de soins pour traitement médical. On a observé deux approches de prises en charge communautaire : les consortiums AVSI, CRE, FAO et WV utilisent l'approche FARN (FARN = Foyer d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnels) tandis que le consortium WHH utilise l'approche FAN (Foyer d'Apprentissage Nutritionnel).

- **FARN** : le principe de fonctionnement d'un FARN (tel que prescrit par le PRONIA-NUT) repose sur la mise en place d'une équipe composée d'au moins 1 ML (maman lumière) et d'1 ASC par colline et qui organise des sessions de 12 jours chacune, chaque session recevant (chez la ML) 12 enfants en situation MAM et leurs mères (ou autre personne en charge). Chaque jour, ces dernières sont sensibilisées sur différents thèmes en rapport avec la nutrition et la santé des mères et des enfants et préparent ensemble un repas équilibré, sur base des aliments locaux, qu'il donne aux enfants comme déjeuner ; les enfants sont pesés régulièrement (surtout le 1er et le dernier jour). Normalement, un enfant qui a bien mangé doit être réhabilité dans la période de 12 jours. Il est prévu que les repas soient préparés sur base des aliments apportés par les mères ou collectés dans leur communauté. Sur terrain, il a été constaté que : (i) les sessions FARN sont très efficaces pour réhabiliter les enfants en situation de MAM. Dans les FARN que nous avons visités, les taux de réhabilitation varient entre 83,3% et 100% et aucun cas de rechute n'a été rapporté, les enfants non réhabilités sont souvent ce qui ont des problèmes de maladies ou qui n'ont pas participé régulièrement ; (ii) les aliments sont partout insuffisants et cela pour plusieurs raisons : a) les autorités locales et les communautés ne sont pas suffisamment sensibilisées pour que la question de malnutrition soit considérée comme la leur ; b) les ménages ayant des enfants en situation de MAM sont en général très pauvres et ne disposent pas assez pour faire des contributions nécessaires ; c) dans beaucoup de localités, les communautés (y compris les ménages des enfants en MAM) pensent que les ML et ASC sont payées et reçoivent des aliments pour l'organisation des sessions FARN. Suite au problème d'insuffisance de nourriture, le consortium AVSI a décidé de donner une certaine quantité complémentaire de haricot pouvant servir pour 4 jours pendant une session de 12 jours ; (iii) les ML et ASC supportent beaucoup de charges, difficiles à supporter pour longtemps : souvent, ce sont eux qui emmènent la nourriture (ou la plus grande partie) utilisée pour les sessions FARN et ils y consacrent beaucoup de temps qui dépassent le cadre de bénévolat (en moyenne, chaque personne travaille pendant 6 jours pour une session de 12 jours) ; (iv) le nombre de sessions FARN déjà organisées diffèrent d'un consortium à l'autre : dans les communes visitées, le nombre de sessions déjà organisées sont 2 sessions pour FAO, 4 pour AVSI et 8 pour WV ; (v) si les autorités locales sont bien mobilisées, la collecte des aliments au niveau communautaire est possible : cela a été observé en commune Kabarore (commune Kayanza) et les autorités communales rencontrées dans d'autres localités l'ont affirmée ; (vi) seul le consortium AVSI fait le suivi-accompagnement des enfants

en situation de MAS qui sont hospitalisés : il avait été observé que certains enfants abandonnaient l'hospitalisation avant échéance et cela par manque de moyens pour les garde-malades. AVSI donnent des kits de prise en charge des garde-malades (couvertures et alimentation).

- **FAN** : un comité collinaire composé d'au moins 3 personnes (1 ML, 1 ASC et 1 membre du conseil collinaire) a été mise en place. Les activités reposent sur la sensibilisation des mamans sur hygiène et santé (souvent au début du mois) suivi par le dépistage des enfants et la démonstration culinaire. Cette dernière se fait une fois les 3 mois et les mamans ayant des enfants en situation de MAM sont invités d'y emmener les enfants qui prennent le repas équilibré après la démonstration. Après dépistage, les mamans ayant des enfants en situation de MAM reçoivent des conseils / coaching à domicile et elles-mêmes se chargent d'améliorer la ration de leurs enfants. D'après les témoignages des mamans rencontrées en commune Giteranyi, l'approche de coaching à la maison est efficace et les enfants sont suffisamment réhabilités. Il n'a pas été possible de visualiser les registres tenus par les ML et ASC pour estimer les taux de réhabilitation.

b) Prévention de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans

L'activité est réalisée par tous les consortiums et repose sur la distribution des micronutriments en poudre (MNP) importés à tous les enfants de 6 à 23 mois de la zone d'action du programme. Les MNP sont stockés à la CAMEBU et sont livrés directement aux BDS qui en supervisent la distribution (par les ASC) au niveau communautaire. Pas de particularité à signaler à part que les quantités commandées par différents consortiums dépassent de loin les besoins réels de leurs zones respectives d'intervention. Cependant, les autorités rencontrées au niveau des provinces s'inquiètent sur la composition réelle de ces MNP surtout que le PRONIANUT qui les reçoit n'a pas les capacités de faire des analyses de vérification de leur contenu. Tout le monde fait confiance à la société qui les a livrés et se réfèrent à ce qui est écrit à l'emballage.

c) WASH

Les activités en rapport avec l'eau et assainissement sont réalisées par tous les consortiums à l'exception de la FAO. Les interventions concernent la construction ou la réhabilitation des infrastructures d'approvisionnement en eau (réseau d'adduction, sources aménagées et système de collecte d'eau de pluies) et des latrines (collectives et individuelles).

- **Adduction d'eau Potable (AEP)** : cette activité est réalisée par deux consortiums à savoir WV et CRE. En tout, 8 AEP (3 par WV et 5 par CRE) dans 8 communes différentes sont prévues dont 6 déjà réalisées (soit 75%). Ces AEP ont été construites par des entreprises privées sous surveillance du personnel technique des consortiums et des ingénieurs communaux des communes bénéficiaires. Les infrastructures visitées sont en bon état et offrent de l'eau aux communautés bénéficiaires et en quantité suffisante. A titre d'exemple, le réseau visité en commune Makamba contient 18 bornes fontaines et alimente, en plus des ménages, quelques infrastructures publiques importantes dont 1 marché, un centre de santé, une école de 560 élèves et quelques Églises. L'activité est très appréciée par différentes parties prenantes. Cependant, (i) dans les communes d'intervention, les besoins sont encore énormes et il y a toujours des besoins d'extension des réseaux construits (partout) et de construction d'autres réseaux (dans toutes les communes) ; (ii) dans certaines localités, des infrastructures hydrauliques ont été installées dans des parcelles des particuliers sans les consulter et sans leur consentement, ce qui crée des frustrations et constitue des facteurs de destruction de ces infrastructures à moyen et long termes. Un cas a été observé en commune Buraza (province Gitega) où une partie du réseau traverse un enclos d'un ménage là où un des fils allait construire sa maison et une borne fontaine a été installée dans une parcelle du même ménage sans que ce dernier soit consulté, ce qui est contraire aux dispositions du code foncier et du code de l'eau du Burundi.

Partout, des comités de gestion des points d'eau (CGPE) ont été créés et leurs membres ont été formés. Cependant, il a été constaté que les membres de ces comités n'ont pas été choisis par les usagers des bornes fontaines et ont du mal à les mobiliser : (i) Pour les AEP construites par la CRE, les membres des CGPE sont essentiellement les membres de la CRB et les autres usagers estiment qu'ils sont payés par la CRB pour entretenir les bornes fontaines ; (ii) Pour les AEP construites par WV, les membres des CGPE ont été désignés

par les autorités locales (chefs de collines et sous-collines) et les autres usagers pensent qu'ils sont rémunérés par les RCE (Régie Communale de l'Eau). Les redevances ne sont pas régulièrement payées par les usagers et l'entretien des AEP n'est pas garantie : par exemple, les taux de recouvrement des communes Cendajuru et Buraza sont respectivement de 43% et 40%, et les frais sont payés essentiellement par des ménages ayant des raccordement privés).

- **Sources aménagées** : cette activité est réalisée par tous les consortiums à l'exception de la FAO. En tout, 179 sources sont déjà aménagées ou réhabilitées sur un total de 325 sources prévues (soit une réalisation de 55%) dans 35 communes. La construction des sources se fait par attribution de marché aux entreprises privées, sauf pour la CRE où elles sont construites en régie par des maçons membres de la CRB qui ont été formés préalablement. Lors de la mission sur terrain, il n'a pas été possible de visiter beaucoup de sources aménagées, 1 seule a été visitée en commune Muyinga. En effet, ces sources sont déconnectées des autres activités et en sont très éloignées. Sur base des témoignages dans différentes localités et de la source visitée à Muyinga, il a été constaté que : (i) les sources aménagées sont en général en bon état et sont fonctionnelles ; (ii) les sources présentent quelques défauts techniques notamment : dans certaines localités, les aménagements faits pour le lavage du linge ne sont pas utilisés et les gens continuent à laver dans le bassin de la source aménagée et cela dégrade le pavement et on y observe le développement des algues ; pour d'autres les aménagements de lavage du linge sont construits en amont direct de la zone de captage et les eaux usées peuvent contaminer l'eau de la source ; (iii) les sources aménagées sont vulnérables à cause de l'érosion intense dans leurs bassins versants ; (iv) l'accès aux sources reste problématique pour beaucoup de ménages du fait que la plupart se trouvent dans des endroits éloignés des ménages et en bas des collines en pentes fortes ; (v) des CGPE ont été mis en place, soit par des autorités locales, soit par des entreprises qui ont aménagé les sources, soit par la CRB (pour le consortium CRE) et ne sont pas capables de mobiliser les usagers ou de collecter les redevances nécessaires. Différentes parties prenantes rencontrées n'apprécient pas des projets d'aménagement des sources mais préfèrent des AEP.

- **Système de collecte d'eau de pluie (SCEP)** : cette activité est réalisée par le consortium CRE et les SCEP sont installés pour servir des infrastructures publiques (écoles et centres de santé) et population avoisinante. En tout, 28 SCEP (16 pour des Centres de santé et 12 pour des écoles) sont déjà réalisés sur un total de 45 planifiés (soit une réalisation de 55,5%). Les SCEP installés sont fonctionnels et globalement bien aménagés. Cependant, (i) ils sont de petite dimension (2500 litres) et ne permettent pas de résoudre le problème d'eau des bénéficiaires cibles. Par exemple, pour le centre de santé de Nyange (commune Makamba) qu'on a visité, l'eau du SCEP ne couvre même pas 2 semaines sans pluies, (ii) ils sont difficiles à entretenir : les bénéficiaires ne savent pas comment nettoyer les citernes qui reçoivent beaucoup de déchets pendant les périodes de pluies, avec risque que leur eau soit bue par différentes personnes fréquentant lesdites infrastructures (patients qui viennent aux centres de santé, les élèves des écoles bénéficiaires) et les populations avoisinantes. Les différentes parties prenantes rencontrées n'apprécient pas les SCEP comme moyens de résoudre le problème d'eau et préfèrent des AEP ou des forages.

- **Latrines** : l'activité en rapport avec la promotion des latrines est prévue dans tous les 4 consortiums concernés par l'eau et assainissement, mais elle n'est pas perçue comme activité principale. Pour les latrines individuelles au niveau des ménages, il est prévu des sensibilisations pour que les ménages puissent se construire eux-mêmes des latrines. Il est prévu l'introduction des toilettes AKASUGA, une technique mixte entre les toilettes ECO-SAN et les toilettes traditionnelles qui permettent la récupération des urines et fèces pour la fertilisation des champs et à moindre coût. Les activités y relatives n'ont pas encore démarré. Il est également prévu des latrines collectives pour quelques centres de santé et quelques écoles, en tout 127 blocs de latrines sont planifiés dans 21 communes (ce qui reste insignifiant par rapport aux besoins) et 67 sont déjà construits ou réhabilités (soit taux de réalisation 52,7%).

### C. Résultat 3 : La préservation du tissu communautaire est assurée

Les réalisations concernent essentiellement la gestion des conflits, la lutte contre les VBG, la gestion et réduction des risques de catastrophes.

a) Gestion des conflits et lutte contre les VBG

Deux approches ont été développées par les consortiums : la médiation communautaire et la conscientisation de différents acteurs.

- **Médiation communautaire** : cette approche est développée par 4 consortiums (AVSI, FAO, WHH et WV) et repose sur la mise en place d'un groupe de médiation au niveau de chaque colline d'intervention, constitué par des leaders communautaires choisis parmi les personnes jugées intègres. Les membres de ces groupes ont été formés sur différents thèmes, y compris la notion légale de différenciation des affaires civiles et pénales. Ils organisent des séances de sensibilisation lors des rassemblements communautaires, y compris lors des activités du programme. Ensuite, ils reçoivent régulièrement des doléances et organisent des séances de médiation des parties en conflits. Les membres des groupes de médiation que nous avons rencontrés sont partout très engagés, très fiers du travail réalisé et connaissent très bien ce qu'ils font. En plus, ils sont très appréciés par les membres des communautés et nous avons récoltés beaucoup de témoignages qui illustrent leur efficacité dans la résolution pacifique des conflits (conflits de couples, conflits au niveau communautaire, etc.). Cependant, ces groupes éprouvent des difficultés en ce qui concerne les violences sexuelles : ils dénoncent les auteurs mais n'ont pas de capacités pour s'occuper des victimes parce que dans la plupart des localités, il n'existe pas de services de prise en charge de tels cas. Là où de tels services existent (exemple de la commune Butaganzwa de la province Kayanza), les groupes de médiation informent et accompagnent les victimes vers les services de prise en charge.

- **Conscientisation de différents acteurs** : cette approche est développée par la CRE et consiste en (i) la formation des leaders de la CRB au niveau des communes (Volontaires et Secrétaires Communaux) sur l'approche intégrée de lutte contre les VBG et qui devaient à leur tour sensibiliser les communautés au niveau des collines ; (ii) la formation des prestataires des centres de santé sur le protocole de prise en charge des victimes de VBG et (iii) les sensibilisations de masse notamment à travers des émissions radios et du cinéma mobile. Les sensibilisations de masse n'ont pas encore été réalisées à cause du Covid-19, sauf quelques émissions radios déjà produites. Lors de la mission de terrain, nous n'avons pas pu rencontrer des bénéficiaires de ces formations pour analyser le niveau d'efficacité. Toutefois, les différentes parties prenantes rencontrées, y compris des bénéficiaires des autres activités du projet dans différentes collines, n'ont pas connaissance des activités de lutte contre les VBG dans leurs localités, à part des actions ordinaires réalisées par les CDFC.

b) Gestion et réduction des risques de catastrophes

Cette activité est prévue par 3 consortiums à savoir AVSI, CRE et WV. Les trois consortiums ont prévu la mise en place des mécanismes communautaires de prévention et de gestion des risques de catastrophes notamment des plateformes provinciales, communales et collinaires, l'établissement et la mise en œuvre des plans de contingence pour chaque plateforme. Au niveau de l'AVSI et WV, cette activité n'est pas encore réalisée. Au niveau de la CRE, 5 plateformes communales ont été mise en place et leurs plans de contingence (5) ont été élaborés et validés. Malheureusement, il a été remarqué qu'il n'y a pas eu d'appropriation : dès que les appuis ont cessé, aucune autre activité n'a continué et à tous les niveaux.